DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT

APPUI À LA PROFESSIONNALISATION DES OPÉRATEURS CULTURELS DU CONTINENT AFRICAIN

Programme Afrique en créations

ÉTUDE RÉALISÉE PAR :
Jean-Marie MONTEL
& Jean-Daniel BALME

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Cette évaluation est un document interne réalisé à la demande du ministère français des Affaires étrangères.
Les commentaires et analyses développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle.

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés,
y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous les pays.

Photo de couverture : Marc Coudrais

© Ministère des Affaires étrangères, Juin 2003.

ISSN : 12 49-4844
IBSN : 2-11-093555-3

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES UTILISÉS **5**

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ÉVALUATION **7**

Le Programme Afrique en créations 7

Conclusions d'évaluation et recommandations 9

INTRODUCTION **11**

PREMIÈRE PARTIE **PRINCIPAUX ASPECTS DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE** **13**

DEUXIÈME PARTIE **LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME** **15**

2.1. Une histoire riche de dix années : l'association Afrique en créations 15

2.2. Une convergence de deux associations à la faveur de la réforme du dispositif de coopération internationale français : la fusion de l'AFAA et d'Afrique en créations 16

2.3. La fusion : questions soulevées par l'association Afrique en créations 17

TROISIÈME PARTIE **LE PROGRAMME AFRIQUE EN CRÉATIONS : DESCRIPTIF ET ÉTAT DES LIEUX** **19**

3.1. Le projet FSP et son calendrier d'exécution 19

3.2. L'organisation interne de l'Association Française d'Action Artistique et le positionnement du Programme Afrique en créations 20

3.3. Le pilotage du Programme Afrique en créations 22

3.4. Les objectifs du Programme Afrique en créations. 24

3.5. Description des fonds engagés et contribution du ministère des Affaires étrangères 34

QUATRIÈME PARTIE **PRÉSENTATION SUCCINCTE DES RÉALISATIONS DU PROGRAMME AFRIQUE EN CRÉATIONS** **37**

4.1. La Composante 1 : Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent 37

4.2. La Composante 2 : Appuyer la professionnalisation des filières artistiques 38

4.3. La Composante 3 : Conforter les dynamiques
autour des manifestations structurantes de la création en Afrique 38

4.4. La Composante 4 : Renforcer les savoirs et améliorer
les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels 39

CINQUIÈME PARTIE CONCLUSIONS D'ÉVALUATION 41

5.1. La cohérence du Programme Afrique en créations : 41

5.1.1. Les objectifs ont-ils été bien définis ?.....41

5.1.2. Les moyens utilisés - qualité des intervenants, diversités des manifestations -
sont-ils adaptés aux objectifs ?.....43

5.1.3. Qualités du suivi et du pilotage par l'AFAA et le ministère des Affaires étrangères 44

5.2. L'efficacité dans la mise en œuvre du Programme Afrique en créations 46

5.2.1. La quantité et la qualité des actions entreprises correspondent-elles aux attentes ? 46

5.2.2. Le Programme Afrique en créations a-t-il atteint ses objectifs ? 48

5.3. Quelle efficience dans la mise en œuvre du Programme Afrique en créations ?
Les ressources (humaines et financières) ont-elles été bien mobilisées ?
Le rapport coûts / avantages est-il satisfaisant ? 53

5.4. Quels impacts directs et indirects
a eu le Programme Afrique en créations ? 55

5.4.1 Le programme Afrique en créations contribue-t-il à renforcer la présence des artistes
et des opérateurs à l'international ? 55

5.4.2 Contribue-t-il à leur renforcement dans leur pays d'origine ? 56

5.5. Quelle pertinence du Programme Afrique en créations ? 57

5.5.1 Le soutien du ministère des Affaires étrangères est-il en adéquation avec ses missions ?.....57

5.5.2 Les modalités et le niveau de ce soutien sont-ils adaptés ? 57

SIXIÈME PARTIE RECOMMANDATIONS 59

ANNEXES 61

Annexe 1 - Termes de référence de l'expertise évaluative 63

Annexe 2 - Liste des personnes rencontrées pour la présente expertise évaluative.....66

Annexe 3 - Listes des opérations soutenues par le Programme, années 2001 - 2002 présentées selon la composante
(sous-tris par disciplines, région et pays d'origine) ou selon la discipline (sous-tris par région, par pays d'origine et composante) 67

Annexe 4 - Cartes des pays touchés directement par le Programme Afrique en créations.....78

Annexe 5 - Tableau général des fonds mis en œuvres en 2001 et 2002 par le Programme Afrique en créations
(engagés au 31/12/2002) et mobilisation locale (disponible au 07/02/2003) - Analyse par composante et par discipline 81

Annexe 6 - Structure des financements par composante, année 2001 - 2002.....82

Annexe 7 - Structure des financements par discipline, années 2001 - 2002 83

Annexe 8 - Exemple de fiche déclarative des aides extérieures à remplir par les structures bénéficiaires et modèle prévu pour 2003 84

Annexe 9 - Exemple de diffusion : Suivi des compagnies présentées aux IV^{e} Rencontres Chorégraphiques de l'Afrique
et de l'Océan Indien en novembre 2001 86

Annexe 10 - Exemple de diffusion : Circulation des œuvres produites lors des 4^{e} Rencontres
de Bamako 2002 et Circulation Bamako 2003 89

Annexe 11 - Liste des pays de la Zone de Solidarité Prioritaire 90

Annexe 12 - Projets d'aides à la création soutenues par le Programme 91

SIGLES UTILISÉS

AeC	Afrique en créations
AFAA	Association Française d'Action Artistique
AIF	Agence Intergouvernementale de la Francophonie
CCF	Centre Culturel Français
CPA	Bureau de la politique culturelle et artistique
DCCF	Direction de la Coopération Culturelle et du Français
DGCID	Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement
FAC	Fonds d'Aide à la Coopération
FPC	Fiche de Prise en Considération
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire
MAE	Ministère des Affaires étrangères
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication
O.C.RE	Opérateurs CultureIs en REseaux
UE	Union Européenne
ZSP	Zone de Solidarité Prioritaire

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Le présent rapport d'évaluation vise à porter un regard sur le Programme Afrique en créations de l'AFAA, et plus particulièrement sur le Fonds de Solidarité Prioritaire qui lui permet de prendre corps. Le FSP mobilisateur (projet FSP n°2000 – 152) d'*Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain* qu'il analyse est un outil central dont la France s'est dotée pour son action dans le domaine du développement culturel en Afrique. La réforme du dispositif de coopération internationale de la France, qui s'est traduite dans le domaine de l'action culturelle par la fusion de l'association Afrique en créations et l'association Française d'Action Artistique en 2000, a permis de relayer le dispositif mis en place dans la décennie 1990 / 2000 pour l'Afrique sub-saharienne avec l'association Afrique en créations.

Le Programme Afrique en créations

La DCCF a élaboré un projet mobilisateur d'*Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain* dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire. Ce FSP, d'un montant de 14 400 000 FRF (2 195 265,80 €), était prévu pour une période de 24 mois à compter du 1er janvier 2001 sur l'ensemble des pays du continent africain, mais il s'étalera en fait sur une période de 30 mois. Le FSP visait à concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent africain, à renforcer la professionnalisation des filières artistiques en Afrique, à améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels africains et poursuivre l'appui à des manifestations artistiques en Afrique.

Les différentes actions du Programme se sont décomposées comme suit :

Composante 1 : *Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent 2,2 MF (335 387,84 €)*

Cette composante s'est développée autour de l'accompagnement dans le domaine de l'ingénierie culturelle et de l'instauration d'une dynamique de mise en réseaux des opérateurs. 42 structures culturelles, réparties dans 22 pays de l'ensemble du continent africain, ont été ainsi associées au Programme, majoritairement implantées dans des pays francophones et généralement issues des arts de la scène. Les actions développées dans cette composante ont été diverses : création de centres de ressources, appui à la mobilité des opérateurs, projets de formation, rencontres professionnelles et formations d'administrateurs de festivals.

Composante 2 : *Appuyer la professionnalisation des filières artistiques 3,5 MF (533 571,56 €)*

Cette composante a été déclinée autour des arts de la scène (danse, théâtre, musique), par de l'aide à la création et à la circulation des artistes, et des arts visuels (design & mode, peinture, sculpture, installations, photographie / nouvelles images), par des résidences de création, de l'appui à l'organisation d'exposition et des échanges – formations.

Composante 3 : *Conforter les dynamiques autour des manifestations structurantes de la création en Afrique 4,7 MF (716 510,38 €)*

Le Programme a principalement assuré la co-organisation de deux grandes manifestations structurantes : les *IV^èmes Rencontres de la Photographie* de Bamako en 2001, qui ont favorisé la rencontre des artistes africains avec la population et la diffusion internationale des photographes et de leurs œuvres, et les *Rencontres Chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan Indien* d'Antananarivo en 2001, qui ont mobilisé 63 compagnies, avec un effort de diffusion très important.

Composante 4 : *Renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels 4 MF (609 796,07 €)*

Les actions menées pour le volet *arts visuels* se sont organisées autour d'échanges – formations en direction des artistes (nouvelles pratiques, connaissance des matériaux…), mais aussi vers les métiers qui permettent le développement de ce secteur culturel. Un travail de repérage des professionnels a aussi été mis en œuvre. Pour les arts de la scène, le soutien à des ateliers de formation plutôt tournés vers les artistes a été privilégié, en s'appuyant sur des principes de résidences, de conservatoires ou de stages de formation.

L'organisation du Programme

Le Programme Afrique en créations a été intégré dans le département de la coopération, de l'ingénierie et du développement culturels de l'AFAA, qui a cherché à préserver l'héritage de l'association Afrique en créations tout en réussissant la fusion. Ceci dit, on note que l'organigramme mis en place pour répondre à l'intégration du Programme dans les missions de l'AFAA laisse apparaître une chaîne de responsabilités et de décisions croisées. Maintenir en l'état les missions traditionnelles de l'AFAA en y intégrant une nouvelle approche programmatique, de nouveaux territoires et une dimension culturelle nouvelle, nécessite sans doute une réflexion plus approfondie sur l'organisation interne de la structure.

Sur le plan structurel, le « Rapport de présentation du projet » prévoyait la création d'un *comité de pilotage* restreint (composé des principaux bailleurs de fonds concernés par le Programme et de personnalités). Ce Comité n'a jamais vu le jour, mais des réunions de suivi ont été menées régulièrement entre l'AFAA et la DCCF. Malgré ce manque de structure intermédiaire, l'équipe professionnelle chargée du suivi du Programme et l'AFAA s'est très bien acquittée de sa mission d'animation du Programme, même si l'on a pu noter un cumul des différents échelons de responsabilités. Un *comité consultatif* était en outre prévu, composé d'experts amenés à donner des avis sur les options posées par le Programme et sur la pertinence du choix des opérateurs ou des artistes associés ; il a été créé et nommé *conseil d'orientation*, avec un rôle consultatif et de réflexion sur les orientations du Programme Afrique en créations.

Description des fonds

Le montant total de la contribution du ministère des Affaires étrangères pour les années 2001 et 2002 s'élève à 2 158 013 €, ce qui représente au final 50,1 % de l'ensemble des fonds mobilisés pour les opérations du Programme. Celui-ci aura donc mobilisé au 31 décembre 2002 la somme de 2 493 289 €, l'ambition du Programme ne dépassant pas 1 478 755 €.

Un investissement de **1 €** par le ministère des Affaires étrangères aura permis d'en mobiliser **1,36 €**.

A côté des deux principaux contributeurs (Union Européenne et ministères de la Culture des pays africains), du ministère français de la Culture et de l'AIF, plus de 40 donateurs sont dénombrés. La complémentarité de l'appui financier du Programme et de l'appui méthodologique apporté par les chargés de mission aux opérateurs culturels a contribué de façon décisive à la mobilisation des fonds par ces mêmes opérateurs.

Indéniablement, les aides financières apportées aux opérateurs ont eu un effet levier sur la mobilisation d'autres financements, *a fortiori* lorsque le montage financier a été sous la responsabilité d'opérateurs culturels ou d'artistes. Le Programme Afrique en créations donne donc une réelle crédibilité aux projets culturels ou artistiques. Il permet aussi de garantir le montage des grandes manifestations de Bamako pour la photographie et d'Antananarivo pour la danse. La stratégie de recherche d'autonomie financière des bénéficiaires et de mobilisation de fonds est sur ce plan très efficace.

Conclusions d'évaluation et recommandations

Les objectifs du Programme ont été formulés au regard de l'expérience de l'association Afrique en créations : appui aux manifestations structurantes, développement d'un centre de ressources, accompagnement des opérateurs, appui à la création et aide à la diffusion.

Quelques éléments liminaires doivent être signalés :

- Les résultats à atteindre n'ayant pas été clairement formulés, l'évaluation de leur degré de réalisation est rendue difficile.
- La durée du Programme (deux années) aurait sans doute nécessité une adaptation de certains objectifs (par exemple pour l'émergence d'une autonomie forte de l'organisation des grandes manifestations, et pour l'ouverture à l'Afrique anglophone et à l'Afrique du nord).
- La spécificité d'Afrique en créations portait principalement sur la capacité à développer la création contemporaine africaine, spécificité n'apparaissant plus au premier plan des objectifs du Programme, repositionnée du fait de l'approche *« O.C.RE – professionnalisation »* qui a marqué fortement la rédaction de l'ensemble du rapport de présentation.

Force est de constater que ces éléments n'ont pas empêché l'AFAA de s'adapter et de préciser les stratégies et la compréhension des objectifs spécifiques.

Un total de 184 actions a été soutenu pendant les deux années, concernant au moins 25 pays. Le soutien à la diffusion a permis à des artistes ou à des opérateurs culturels de présenter leurs créations pour l'essentiel en Europe, dont principalement en France. Quelques réussites phares du Programme peuvent être soulignées, comme le rayonnement des manifestations structurantes de Bamako pour la photographie et d'Antananarivo pour la danse, la diversité des opérateurs culturels et des artistes soutenues depuis deux années, la concrétisation de la dynamique O.C.RE, avec l'émergence de réseaux d'opérateurs culturels et la reconnaissance internationale du dynamisme créatif des arts visuels africains.

D'une manière générale et compte tenu du texte initial, la quantité et la qualité des activités menées répondent donc largement aux attentes des concepteurs du Programme.

La diffusion des créations des artistes, des artistes eux-mêmes et des opérateurs culturels a augmenté très sensiblement depuis le lancement du Programme Afrique en créations. Même s'il est difficile de mesurer de façon globale, au vu des données disponibles, l'impact réel

du Programme sur le renforcement des acteurs dans les pays d'origine, il faut toutefois souligner l'intérêt de l'approche développée par O.C.RE, pensée comme très structurante et complémentaire de l'appui direct aux opérateurs culturels ou aux artistes.

Les modalités du soutien du ministère des Affaires étrangères ont intelligemment permis de faire évoluer la mission de l'AFAA, mais aussi de garantir une part de l'héritage de l'association Afrique en créations.

L'évaluation confirme que les résultats du Programme Afrique en créations mis en œuvre par l'AFAA sont de très bon niveau. La fusion de l'association Afrique en créations et de l'AFAA a globalement eu des effets positifs, tant sur les modalités de fonctionnement de l'AFAA et de son engagement dans le développement culturel en Afrique que pour la mise en œuvre du Programme Afrique en créations.

Concernant les modalités d'animation du Programme Afrique en créations au sein de l'AFAA, est recommandé :

1 - La création d'un *comité de pilotage* restreint, associant la direction de l'AFAA, la DGCID, le ministère chargé de la Culture et éventuellement un représentant d'un organisme partenaire. Ce comité de pilotage devrait se réunir au moins deux fois par an, pour valider formellement les choix stratégiques ou les orientations du Programme. Une réflexion générale sur le positionnement du Programme dans l'organigramme général de l'AFAA pourra y être menée.

2 - Des *comités de consultants par discipline* devraient être mis en place afin de soutenir efficacement les chargés de mission pour la conception de critères de choix des projets et l'aide à la décision. Leur composition favorisera la présence de personnalités reconnues dans chaque discipline.

3 - L'instruction des requêtes de financement doit faire l'objet d'un travail de clarification, afin de garantir une transparence dans les choix tant institutionnelle qu'artistique.

4 - Il ne paraît plus nécessaire de maintenir en l'état le conseil d'orientation. S'agissant de sa fonction de garant de l'héritage de l'association Afrique en créations, d'autres lieux institutionnels existent au sein de l'AFAA.

5 - La réflexion autour de la mise en œuvre d'un FSP prenant le relais de celui évalué par le présent rapport, et ce afin de conforter et développer le travail effectué ces derniers 30 mois, en définissant de manière plus précise les objectifs attendus. Les indicateurs construits pour la réalisation du présent rapport pourront être utilisés dans le suivi du Programme.

Concernant la mise en œuvre générale du Programme, est recommandé :

1 - Qu'une réflexion concertée doit être menée entre l'AFAA et les services du ministère des Affaires étrangères afin de favoriser efficacement la mise en cohérence des FSP Etats qui s'intéressent au développement culturel. Le Programme Afrique en créations pourrait avoir une vocation de programme de référence dans ce domaine.

2 - La nécessité pour le Programme de formaliser et de partager ses choix stratégiques en terme de disciplines artistiques, mais aussi en terme de prospection pays. Le Programme éviterait le risque *dispersion* qui ne concourrait pas durablement au développement culturel des pays africains et plus largement de la ZSP.

INTRODUCTION

Le présent rapport d'évaluation vise à porter un regard sur le Programme Afrique en créations de l'AFAA, et plus particulièrement sur le Fonds de Solidarité Prioritaire qui lui permet de prendre corps. Le FSP mobilisateur (projet FSP n°2000 – 152) d'appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain qu'il entend analyser est un outil central dont la France s'est dotée pour son action dans le domaine du développement culturel à l'étranger, et singulièrement en Afrique. La réforme du dispositif de coopération internationale de la France, qui s'est traduite dans le domaine de l'action culturelle par la fusion de l'association Afrique en créations et l'association Française d'Action Artistique, a permis de relayer le dispositif mis en place dans la décennie 1990 / 2000 pour l'Afrique sub-saharienne avec l'association Afrique en créations. La conception de ce FSP mobilisateur est intervenue à ce moment clé, et a rendu nécessaire une réflexion sur les objectifs et les modalités de l'action internationale de la France dans le domaine culturel.

Le Programme Afrique en créations a des objectifs ambitieux, importants dans l'action culturelle de la France à l'étranger, et dans la structuration de la société civile africaine. Au-delà de la création contemporaine africaine, de sa diffusion et de l'organisation des réseaux des opérateurs culturels, ce Programme a des enjeux importants dans le domaine du développement culturel et démocratique. Evaluer et expertiser dans une dynamique positive de meilleure efficacité de l'outil, ce que tente de faire ce présent rapport, peut permettre au final de contribuer à garantir une efficience et une meilleure efficacité des actions menées.

Cette évaluation peut servir, notamment à partir des indicateurs qu'elle a dû établir pour pouvoir analyser de la façon la plus correcte les actions entreprises par le Programme, d'outil d'aide à la décision et à la définition des objectifs d'un éventuel prochain FSP.

PREMIÈRE PARTIE - PRINCIPAUX ASPECTS DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'évaluation s'est appuyée sur deux principales sources d'information et d'observation :

- les documents écrits, très nombreux, élaborés avant ou pendant le développement de la mise en œuvre du Programme Afrique en créations : notes d'orientation, comptes-rendus du comité d'orientation, rapports des projets soutenus, rapports d'activité, pages web, plaquettes, revues de presse, documents financiers…. Ces différents documents émanent pour l'essentiel de l'AFAA, mais aussi de différents services du ministère des Affaires étrangères et des opérateurs culturels acteurs ou bénéficiaires du Programme Afrique en créations.

- Les entretiens avec des acteurs du Programme Afrique en créations (cf. liste en annexe A2) :
  - personnels de l'AFAA, chargés de la mise en œuvre du programme,
  - acteurs publics, chargés du suivi du programme ou intéressés à ses réalisations,
  - artistes et opérateurs culturels africains, bénéficiaires du programme.

A travers ces rencontres, l'évaluation a été une occasion pour tous ces interlocuteurs de s'exprimer sur leur expérience, de préciser leurs réflexions et de contribuer ainsi efficacement à l'élaboration de pistes de travail pour l'avenir du Programme Afrique en créations.

Le travail d'analyse a porté notamment sur :

- l'ensemble des opérations qui ont été soutenues sur la période de janvier 2001 à décembre 2002, notamment des points de vue de la répartition géographique et budgétaire ;
- l'exploitation approfondie des projets et des documents concernant O.C.RE ;
- l'analyse plus fine de deux projets soutenus pour lesquels un entretien avec les opérateurs culturels bénéficiaires a été possible (ODAS AFRICA du Burkina Faso et association MEKA du Cameroun) ;
- les deux principales manifestations structurantes : Bamako pour la photographie et Antananarivo pour la danse ;
- les documents institutionnels de l'AFAA et du Programme Afrique en créations.

Le présent rapport tente de rendre compte de l'ensemble du travail effectué dans le respect de l'esprit de l'évaluation externe, à savoir :

- faire un état des lieux de la façon la plus significative possible,
- analyser des données factuelles et en dégager des appréciations, des conclusions, ou à tout le moins des questionnements lorsque certaines situations ou solutions font débat.

Les observations et analyses effectuées amènent à des appréciations au regard des six critères majeurs de l'évaluation :

- la pertinence,
- la cohérence,
- l'impact,
- l'efficacité et l'efficience,
- la viabilité.

Ces critères sont appliqués en référence constante aux objectifs fixés au programme évalué et au contexte dans lequel il est mis en œuvre.

DEUXIÈME PARTIE - LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

2.1. Une histoire riche de dix années : l'association Afrique en créations

En janvier 1990, le ministre de la Coopération confie à la Société de productions Eurékam la conception et la réalisation d'une émission de télévision de 90 minutes sur Antenne 2, consacrée à la création contemporaine en Afrique, « Afrique passion ». A cette occasion, le ministère suscite également l'organisation de rencontres entre artistes créateurs français et africains. Ces rencontres, intitulées « Afrique en créations », ouvertes par le Premier Ministre, réunissent pendant trois jours, au Théâtre National de Chaillot, au Conseil d'État et sous la Pyramide du Louvre, quelques 250 créateurs.

La Fondation «Afrique en créations», transformée ensuite en association, naît en janvier 1991, dans la continuité des rencontres et de leur réussite.

- L'association Afrique en créations est ainsi née en janvier 1991 dans la continuité – l'inspiration – du colloque Afrique en créations qui s'est tenu à Paris en 1990, et qui a réuni des dizaines d'artistes africains. Son objet statutaire était :
- de favoriser les expressions culturelles africaines contemporaines, en soutenant ou en mettant en œuvre toutes les actions visant à leur développement, à leur promotion et à leur diffusion,
- de susciter une politique de l'excellence en matière de création dans tous les domaines artistiques,
- de rassembler et de diffuser, par son centre de ressources, toutes les informations utiles à son projet,
- de recevoir et mettre en commun des ressources financières en provenance de fonds publics ou privés qui souhaitaient s'associer à des projets de production, de formation ou de promotion des expressions culturelles africaines contemporaines.

L'association fut ainsi investie d'un rôle d'interface entre les créateurs africains en émergence et les milieux culturels français et internationaux. Son action s'est structurée autour de trois outils :

- l'accompagnement formalisé des créateurs,
- la création d'outils documentaires originaux (centre de ressources),
- l'émergence en Afrique de pôles d'excellence de la création contemporaine.

En effet, à partir de 1994, l'association Afrique en créations s'est lancée dans des opérations thématiques, afin de mettre en valeur, dans chacune des disciplines, les meilleures productions du continent africain. Ces opérations – des biennales – ont progressivement vu le jour : *Les rencontres de la photographie africaine de Bamako* (à la faveur de l'élection de monsieur Alpha Oumar KONARE, président du Mali et alors membre du Conseil d'administration de l'association), *Les rencontres de la création chorégraphique de l'Afrique et de l'Océan Indien de Luanda* (en 1995), puis d'Antananarivo à partir de 1999.

Enfin, l'effort de diffusion de l'association Afrique en créations s'est notamment exprimé par des actions de promotion en France. L'exposition en 1999 sur le pont des Arts à Paris des dernières œuvres d'Ousmane Sow, fréquentée par plus d'un million de personnes, en est un exemple emblématique.

Pour son fonctionnement, l'association Afrique en créations a bénéficié de financement du ministère de la Coopération sur Titre IV, tant pour son fonctionnement que pour des opérations particulières. Les subventions publiques représentent plus de 85 % de son budget en 1998, provenant pour l'essentiel du ministère de la Coopération (sur Titre IV et sur FAC).

La fusion avec l'AFAA en 2000 intervient à une période clé de la vie de l'association, lui permettant de poursuivre sa mission tout en optimisant son fonctionnement.

L'événement *Territoires de la création* à Lille et l'ensemble des manifestations artistiques organisées dans la même dynamique en 2000 auront enrichi substantiellement la conception du FSP mobilisateur.

2.2. Une convergence de deux associations à la faveur de la réforme du dispositif de coopération internationale français : la fusion de l'AFAA et d'Afrique en créations.

En 1999, la réforme du dispositif de la coopération internationale de la France se traduit par la création de la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID) et du Fond de Solidarité Prioritaire (FSP).

On peut rappeler les principes qui avaient guidé la démarche de la réforme :

- renforcer l'unité de conception et de coordination de l'action de la France en matière d'aide au développement ;
- améliorer son efficacité et moderniser ses procédures ;
- promouvoir le partenariat et valoriser les complémentarités ;
- donner une meilleure lisibilité aux actions de l'Etat et élargir la participation de la société civile.

Ainsi, le rapprochement entre le secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie et le ministère des Affaires étrangères s'est poursuivi par le rapprochement de leurs opérateurs culturels. A la faveur de cette fusion, le 1er janvier 2000, l'AFAA redéfinit ses missions et ses instances. Dès le 10 janvier 2000, l'AFAA et l'association Afrique en créations signent un traité de fusion, dont les motifs sont exprimés de la manière suivante :

*« Dans l'esprit de la réforme du dispositif de la coopération du ministère des Affaires étrangères, [*l'AFAA et l'association Afrique en créations*] ont convenu d'engager un processus de rapprochement (…). Il apparaît que les deux associations ont des activités complémentaires ou similaires, et qu'outre l'intérêt fonctionnel (…), ces associations pourraient mettre en commun leurs moyens et leurs savoir-faire en vue de développer leurs orientations spécifiques, tout en préservant leurs acquis et la pérennité des missions qui leur sont confiées. »*

Pour faciliter la période de transition, il a alors été créé un « Programme Afrique en créations » au sein de l'AFAA, destiné à accueillir les activités de l'association Afrique en créations pour favoriser le développement des expressions culturelles africaines contemporaines. Un *conseil d'orientation* a aussi été prévu, à l'instar des comités techniques de l'AFAA, pour l'appuyer dans la conduite des actions en faveur de la création africaine.

Enfin, les statuts de l'AFAA ont été modifiés le 14 décembre 2000. On relève dans ses buts une nouvelle mission, conséquence directe de la fusion : *« le soutien à la création et au développement des expressions artistiques africaines et francophones contemporaines ainsi que leur promotion et leur diffusion en Afrique, en France, et dans le monde. »*

Cette évolution statutaire a été accompagnée par l'élection au sein du conseil d'administration de l'AFAA, au titre du collège des personnalités qualifiées, de deux ex-administrateurs de l'association Afrique en créations – messieurs Ibrahim LOUTOU, président et Bernard MOUNIER, vice-président. Le conseil d'administration a d'ailleurs affirmé cette fusion en choisissant comme vice-président monsieur Ibrahim LOUTOU. Le conseil d'administration doit en effet choisir trois vice-présidents, dont un issu du collège des personnalités qualifiées. C'est la première fois qu'une personnalité étrangère (Niger) assume cette fonction à l'AFAA.

On peut rappeler ici que dès 1994 des contacts avaient été pris entre l'AFAA et l'association Afrique en créations, pour favoriser la diffusion des créations contemporaines africaines. Ce rapprochement verra ainsi un représentant de l'AFAA devenir membre du conseil d'administration de l'association Afrique en créations, et la participation, à titre d'observateur, de monsieur Bernard MOUNIER à celui de l'AFAA.

2.3. La fusion : questions soulevées par l'association Afrique en créations

La fusion de l'association Afrique en créations avec l'AFAA a généré des craintes de la part de certains de ses anciens dirigeants, craintes liées :

- à la spécificité fondatrice de l'association Afrique en créations, autour de l'appui à la création contemporaine africaine et à sa diffusion, spécificité qui pouvait s'affaiblir en intensité et en proximité ;
- au fonctionnement de l'AFAA, associée institutionnellement et structurellement au réseau culturel du ministère des Affaires étrangères (DGCID/DCCF, attachés culturels des Ambassades, CCF…) ; ce lien pouvait laisser imaginer une approche moins ouverte sur la société civile africaine, peut-être moins accessible aux artistes.

La fusion a néanmoins ouvert des perspectives très encourageantes pour Afrique en créations, qui, pour l'essentiel, se sont largement confirmées dans la pratique, autour de :

- la diffusion des productions culturelles africaines hors des périmètres traditionnels de l'Europe occidentale, et particulièrement de la France ; l'AFAA dispose d'un réseau mondial du fait de son lien organique avec le ministère des Affaires étrangères et du réseau des centres culturels français ; l'analyse des résultats du Programme Afrique en créations montrera combien cet élément a compté ;
- la connaissance par l'AFAA des réseaux culturels et artistiques, de production comme de diffusion, en France et dans le monde, qui a permis aux artistes africains d'en bénéficier ;
- l'expertise artistique de l'AFAA, dans certaines des disciplines des arts contemporains,

qui a enrichi l'identification et le suivi des artistes africains par une lecture croisée et complémentaire.

En outre, sur le plan financier, l'association Afrique en créations a vu l'intégralité de son budget de fonctionnement (salaires inclus) intégré par le budget de l'AFAA (celle-ci étant financée sur Titre IV).

La fusion de l'association Afrique en créations et de l'AFAA a été pensée en même temps que le montage du FSP mobilisateur. Le FSP permettait ainsi de garantir, pour l'essentiel, la continuité des missions développées par l'association, mais surtout ouvrait de nouvelles perspectives au vu de l'évolution de l'environnement de la création africaine au regard du contexte social et politique du continent.

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME AFRIQUE EN CRÉATIONS : DESCRIPTIF ET ÉTAT DES LIEUX

3.1. Le projet FSP et son calendrier d'exécution

La DCCF a élaboré un projet mobilisateur d'*Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain* dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire. Ce FSP s'articule autour de cinq composantes :

Composante 1 : *Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent 2,2 MF (335 387,84 €)*

Composante 2 : *Appuyer la professionnalisation des filières artistiques 3,5 MF (533 571,56 €)*

Composante 3 : *Conforter les dynamiques autour des manifestations structurantes de la création en Afrique 4,7 MF (716 510,38 €)*

Composante 4 : *Renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels 4 MF (609 796,07 €)*

Composante 5 : *Evaluation et management du projet 0,6 MF (91 469,41€)*

Le projet FSP n° 2000-152, convention n° 2001-00337 signée avec l'AFAA, d'un montant de 14 400 000 FRF (2 195 265,80 €) était prévu pour une période de 24 mois à compter du 1er janvier 2001 sur l'ensemble des pays du continent africain. Cette convention couvre les composantes 1, 2, 3 et 4 du projet. La composante 5 devait être gérée par la DCCF. Au final, une partie de la composante 5 (78 226,57 €) est reversée à l'AFAA, par avenant à la convention daté du 7 janvier 2003.

Le calendrier d'exécution de ce FSP mobilisateur s'étalera en fait sur près de deux ans et demi :

Approbation FPC	décembre 1999
Signature de la convention par le MAE	21 décembre 2000
Démarrage	1er janvier 2001
Réception tranche 1 (1 317 159,51 €)	16 novembre 2001
Compte-rendu d'exécution année 2001	19 mars 2002
Réception tranche 2 (658 579,75 €)	29 mai 2002
Avenant à la convention	07 juillet 2003
Compte-rendu d'exécution année 2002	Fin février 2003
Réception tranche 3 (297 753,11 €)	En attente
Date limite d'engagement des dépenses	15 juillet 2003

Les premières dépenses ont été engagées en avril 2001. L'AFAA, grâce à sa trésorerie, a permis de pré-financer les opérations en attendant que la première tranche ait été réceptionnée.

3.2. L'organisation interne de l'association française d'Action Artistique et le positionnement du Programme Afrique en créations

L'AFAA est administrée par 18 membres, dont :

- dix personnalités qualifiées élues en son sein par l'assemblée générale,
- cinq représentants du ministre des Affaires étrangères,
- trois représentants du ministre chargé de la Culture.

Habituellement, les représentants du ministre des Affaires étrangères sont : le Secrétaire général, le Directeur général de la DGCID, le Directeur général de l'Administration, le Directeur de la Coopération Européenne et le Directeur de la Coopération Culturelle et du Français (DCCF).

Le Président de l'AFAA donne délégation à un directeur qui en assure l'animation et la gestion. La nomination du directeur par le Conseil d'administration est soumise à l'agrément des ministres des Affaires étrangères et de la Culture. L'actuel directeur, monsieur Olivier POIVRE d'ARVOR, a pris ses fonctions en février 1999. A ce titre, il a eu en charge de mener à bien la fusion avec Afrique en créations et, plus largement, la réorganisation de l'AFAA.

Dans le cadre du Traité de fusion entre les deux associations, il était convenu de créer un Programme Afrique en créations au sein de l'AFAA, afin d'accueillir les activités de l'association Afrique en créations et, à terme, de mettre en œuvre le FSP *Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain*. Le Programme Afrique en créations a donc été intégré dans le département de la coopération, de l'ingénierie et du développement culturels de l'AFAA. Le Programme était piloté initialement par un administrateur, associé au pôle de la direction de l'AFAA. Le dernier organigramme de l'AFAA (octobre 2002) clarifie le positionnement du responsable du Programme au niveau des responsables des différents pôles du département.

La volonté d'intégrer le personnel issu de l'association Afrique en créations dans l'organisation générale de l'AFAA aboutit à ce que la plupart des chargés de mission du Programme soient rattachés aux départements thématiques : administration et affaires générales, arts visuels – architecture et patrimoine, arts de la scène, centre de ressources. L'organigramme simplifié de l'AFAA, avec un focus sur le positionnement du Programme Afrique en créations, montre bien la double logique :

- une approche sectorielle,
- une approche transversale – programmatique.

D'une manière générale, l'AFAA a cherché à préserver autant que possible l'héritage de l'association Afrique en créations tout en réussissant la fusion.

Ce mode d'organisation privilégié pour le Programme Afrique en créations a largement contribué à développer une approche programme (des objectifs, pour un territoire, qui s'inscrivent dans une pluriannualité) que l'AFAA ne maîtrisait pas.

Cependant, cette organisation oblige les responsables des pôles à intégrer formellement la dimension nouvelle qu'apporte le Programme Afrique en créations aux missions de l'AFAA.

Qu'en est-il, à ce stade, de la question de l'instruction des projets des artistes et des opérateurs culturels ? Qui est responsable des choix stratégiques ou artistiques ?

L'organigramme mis en place pour répondre à l'intégration du Programme Afrique en créations dans les missions générales de l'AFAA laisse apparaître une chaîne de responsabilités et de décisions croisées. Maintenir en l'état les missions traditionnelles de l'AFAA en y intégrant une nouvelle approche programmatique, de nouveaux territoires et une dimension culturelle nouvelle, nécessite sans doute une réflexion plus approfondie sur l'organisation interne de la structure.

Ci-dessous sont présentés l'organigramme de l'AFAA tel qu'il était en janvier 2000 – lors de la fusion - et en octobre 2002 après près de deux années d'activité. Ainsi, il faut rappeler ici que l'essentiel de la mise en œuvre du Programme a été assuré par les chargés de missions identifiés dans l'organigramme de janvier 2000.

Organigramme de l'AFAA

Organigramme de l'AFAA, janvier 2000

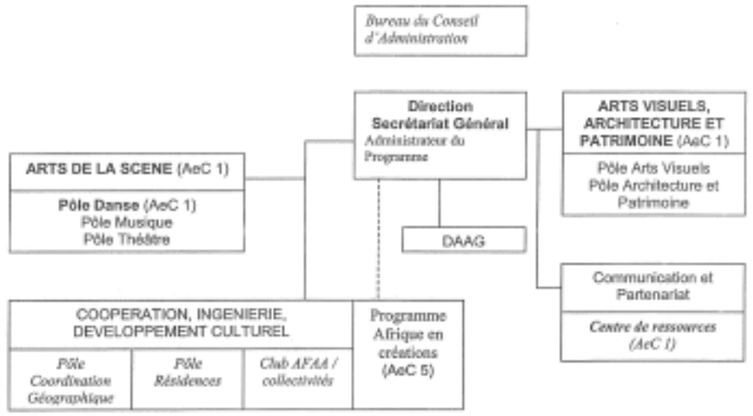

Organigramme de l'AFAA, octobre 2002

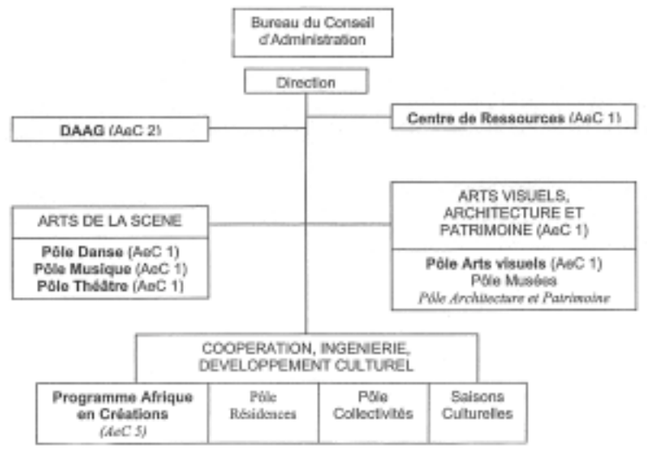

En caractère gras sont surlignés les départements qui hébergent des chargés de mission en lien direct avec le Programme, et entre parenthèses le nombre de ces chargés de mission.

Concrètement, le Programme mobilise aujourd'hui treize professionnels plus ou moins directement. Le tableau qui suit décrit les missions et le positionnement de chacun des acteurs de la mise en œuvre du Programme.

Equipe des professionnels de l'AFAA en responsabilité sur la mise en œuvre du Programme Afrique en créations

Noms	Missions dans le Programme AeC	Rattachement AFAA	Autres missions AFAA	Origine professionnelle
Joël DECHEZLEPRETRE	Responsable du Programme	DCIDC / AeC		Directeur CCF Abidjan
Marie-Charlotte BOLOT	Responsable adjointe du Programme	DCIDC / AeC		Directrice CCF Brazzaville
Véronique JOO'AISENBERG	Chargé de mission pour la Biennale de Bamako	DCIDC / AeC		AFAA
Muriel AZZARETTI	Chargé de la diffusion pour la Biennale de Bamako	DAVAP	Chargé de mission	AFAA
Florence ALEXIS	Chargé de mission Arts visuels	AVAP / Pôle Arts Visuels		Association Afrique en créations
Michelle ROBERT	Chargé de mission Arts de la scène	DAS / Pôle Théâtre Cirque et Arts de la Rue		Association Afrique en créations
Sophie RENAUD	Chargé de mission Danse	DAS / Pôle Danse	Responsable du pôle Danse	AFAA
Didier VUILLECOT	Chargé de mission Musique actuelle	DAS / Pôle Musique	Chargé de mission Musique	AFAA
Valérie THFOIN	Chargé de mission OCRE	DCIDC / AeC		Association Afrique en créations
Hélène MAZA	Chargé de mission Centre de ressource	Centre de ressources	Chargé de mission Centre de ressource	Association Afrique en créations
Corinne de MESTER PARAJD	Chargé de mission gestion FSP	DAAG / Bureau des affaires financières et Ressources humaines	Gestion des ressources humaines, communication générale et saisons	Association Afrique en créations
Anabela FERREIRA	Comptabilité	DAAG / Bureau des affaires financières et Ressources humaines	Assistante au Bureau des affaires financières	AFAA
Marie-José MAKAYA	Secrétaire assistante	DCIDC / AeC		Association Afrique en créations

DGIDC : Département de la Coopération, de l'Ingénierie et du Développement Culturel
DAVAP : Département des Arts Visuels, de l'Architecture et du Patrimoine
DAS : Département des Arts de la Scène
DAAG : Département de l'Administration et des Affaires Générales

3.3. Le pilotage du Programme Afrique en créations

Le « rapport de présentation du projet » prévoyait la création d'un *comité de pilotage* restreint (composé des principaux bailleurs de fonds concerné par Programme et de personnalités) :

- directeur de la DCCF et représentants de ce même département,
- représentants du ministère de la Culture,
- représentants de l'Union Européenne,
- de personnalités qualifiées africaines.

En outre, un *comité consultatif* était prévu, composé d'experts amenés à donner des avis sur les options posées par le Programme et sur la pertinence du choix des opérateurs ou des artistes associés.

Le *comité de pilotage* n'a jamais vu le jour, cependant des réunions informelles ont été régulièrement menées entre l'AFAA et la DCCF.

Le *comité consultatif* sera nommé *conseil d'orientation* dès sa première réunion en date du 31 janvier 2001. Cette terminologie reprend celle envisagée dans le Traité de fusion des deux associations.

Le *conseil d'orientation* a un rôle consultatif et réfléchit aux grandes orientations du Programme Afrique en créations. Il rassemble 17 personnalités qualifiées :

- connaisseurs de l'histoire d'Afrique en créations,
- experts des arts contemporains africains,
- représentants des ministères de tutelle (dont un membre de la DCCF),
- personnalités du monde artistique,
- personnalités qualifiées permettant une ouverture sur l'Europe et les collectivités territoriales.

Y participent en outre des représentants de l'AFAA (directeur et équipe professionnelle du Programme).

Le *conseil d'orientation* s'est réuni cinq fois depuis le lancement du Programme (les 31 janvier, 21 mai et 11 décembre 2001, les 21 mai et 09 décembre 2002).

Les compte-rendus des réunions du *conseil d'orientation*, particulièrement ceux ayant eu lieu durant la première année, montrent que de multiples difficultés de positionnement se sont exprimées :

- le conseil doit-il instruire ou simplement valider les projets,
- doit-il travailler en terme de formulation d'une philosophie et d'axes prioritaires d'intervention,
- a-t-il vocation à préserver l'héritage de l'association Afrique en créations (et notamment le volet Appui à la création, par rapport au Programme et à l'AFAA),
- contribue-t-il à une meilleure définition des termes de référence du Programme,
- suggère-t-il de nouvelles approches, avec quelles marges de manœuvre par rapport à l'outil FSP ?

Au final, on observe toutefois que le *conseil d'orientation* aura joué un rôle consultatif réel auprès de l'AFAA et des chargés de mission du Programme, notamment grâce à l'expertise croisée de ces membres sur les domaines d'activités artistiques, sur des approches spécifiques issues d'autres organisations, ou sur les projets soutenus par le Programme.

En outre, l'obligation qu'ont les chargés de mission de présenter leur travail en séance, les amène à formuler leur stratégie et les raisons des choix tant artistiques que techniques posés.

Apparaissent ainsi, au cours des différents *conseils d'orientation*, différentes réflexions autour :

- de la question de la professionnalisation des artistes et des opérateurs culturels africains,
- de l'élaboration de critères de sélection des projets,
- de la recherche de complémentarité des aides entre les différentes institutions (Union Européenne, AIF, collectivités territoriales, Etats africains…),
- des enjeux de l'aide à la création,
- de l'outil FSP et de son avenir, en lien avec l'engagement de la tutelle,
- des enjeux et des stratégies du soutien aux manifestations structurantes,
- des domaines artistiques à privilégier (par exemple l'émergence d'une réflexion appro-

fondie sur le théâtre en Afrique, le lien entre les artistes et les opérateurs culturels du sud et du nord du Sahara, les enjeux de la création en arts visuels, le rôle de Dak'Art,…),

- des conditions d'une ouverture réelle à la ZSP et aux pays historiquement hors champs de la coopération française.

Le Programme reprend nombre de réflexions issues des différents c*onseils d'orientation* (au sujet de création théâtrale ou sur le projet des transsahariennes par exemple).

En revanche, de nombreuses propositions ne sont pas réellement suivies de fait, ou tout au moins manquent de lisibilité dans leur application concrète. Ce constat est bien entendu conditionné par la forme des compte-rendus, mais il semble qu'il soit souvent proche de la réalité. Par exemple, le *conseil d'orientation* a demandé à diverses reprises la création de commissions de travail sur les domaines de la création artistique ou sur des questions transversales (élaboration de documents de suivi : fiches projet, grilles d'analyse des requêtes de financement qui s'appuient sur des critères partagés, etc.). Ces commissions n'ont jamais vu le jour.

3.4. Les objectifs du Programme Afrique en créations

Les objectifs de départ du Programme Afrique en créations habituellement présentés correspondent aux finalités décrites dans le rapport de présentation du FSP à savoir :

- concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent africain ;
- renforcer la professionnalisation des filières artistiques en Afrique ;
- renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels africains, en particulier en prenant appui sur les manifestations artistiques structurantes en Afrique.

Ces buts se décomposent dans l'expression des composantes 1, 2, 3 et 4 du projet. Il paraît utile de décrire plus précisément ces buts en s'appuyant sur le texte du rapport de présentation du FSP.

Le tableau présenté sur les deux pages suivantes permet de préciser les objectifs – mais aussi les outils – envisagés alors pour le développement du Programme.

Comparaison financements prévus /réels cumulés 2001 - 2002

Sources de financement	Prévu total convention	Réel total à date	Ecart	*Réel 2001*	*Réel 2002*
M.A.E. Titre VI (F.S.P.)	2 286 735 €	1 824 907 €	-4 111 642 €	*955 400 €*	*869 507 €*
Union Européenne	876 582 €	761 391 €	-1 637 973 €	*372 585 €*	*388 806 €*
Ministères de la culture Afrique	266 786 €	168 260 €	-435 046 €	*154 436 €*	*13 824 €*
Autres ressources françaises et européennes	335 388 €	1 553 639 €	-1 889 027 €	*445 201 €*	*1 108 437 €*
TOTAL	**3 765 491 €**	**4 308 196 €**	**-542 706 €**	*1 927 622 €*	*2 380 574 €*

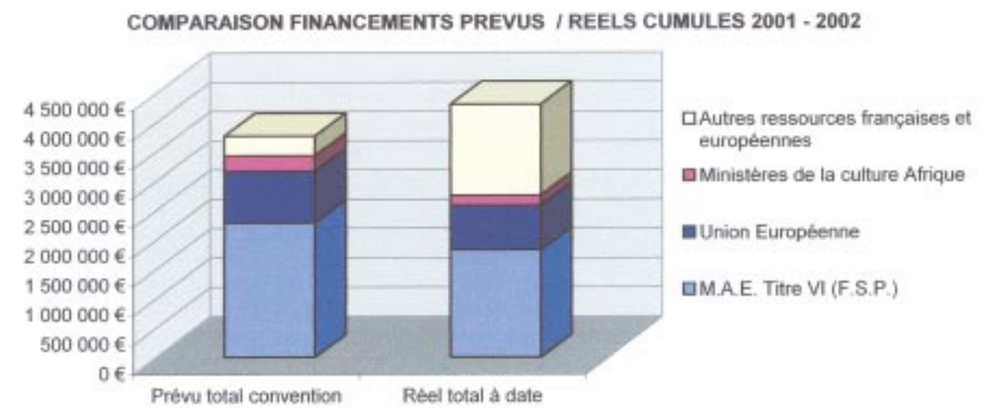
COMPARAISON FINANCEMENTS PREVUS / REELS CUMULES 2001 - 2002
4 500 000 €
4 000 000 €
3 500 000 €
3 000 000 €
2 500 000 €
2 000 000 €
1 500 000 €
1 000 000 €
500 000 €
0 €
Prévu total convention
Réel total à date
Autres ressources françaises et européennes
Ministères de la culture Afrique
Union Européenne
M.A.E. Titre VI (F.S.P.)

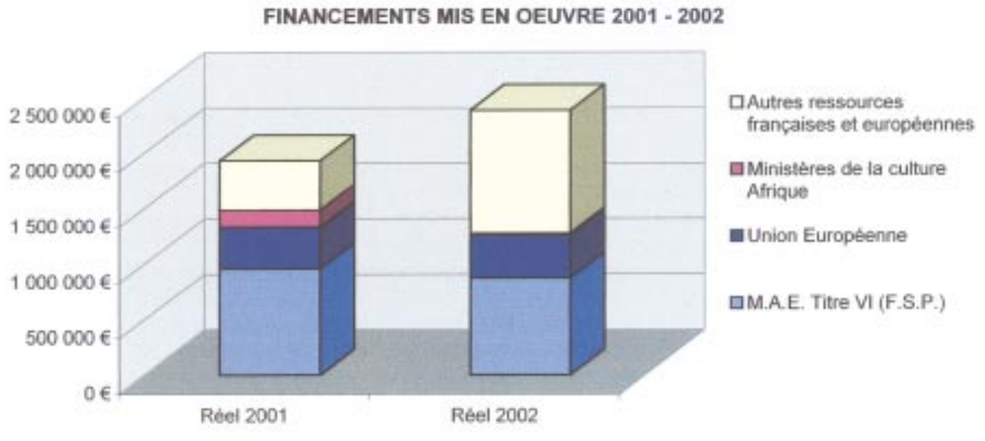

	2001	2002	TOTAL
Financements privés	168 317 €	478 003 €	646 321 €
Autres financements publics	682 102 €	796 122 €	1 478 224 €
MAE (AeC, postes, CCF...)	1 077 203 €	1 106 449 €	2 183 651 €
TOTAL	**1 927 622 €**	**2 380 574 €**	**4 308 196 €**

STRUCTURE GLOBALE DES FINANCEMENTS

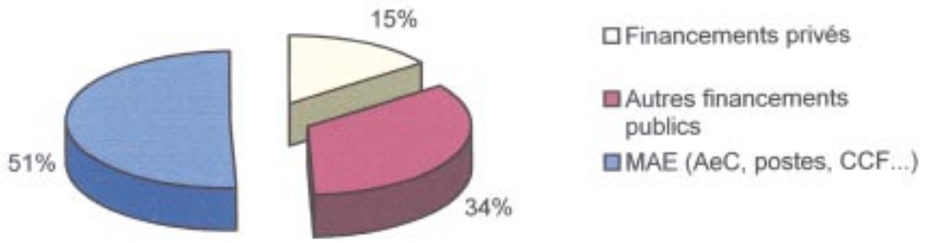

STRUCTURE DES FINANCEMENTS - 2001

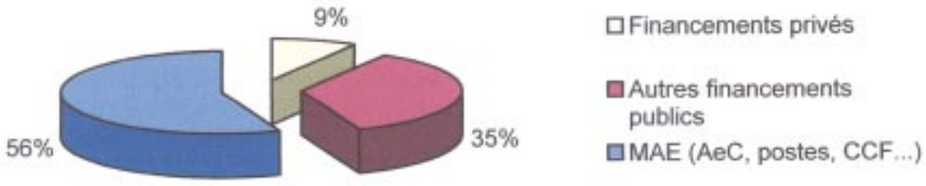

STRUCTURE DES FINANCEMENTS - 2002

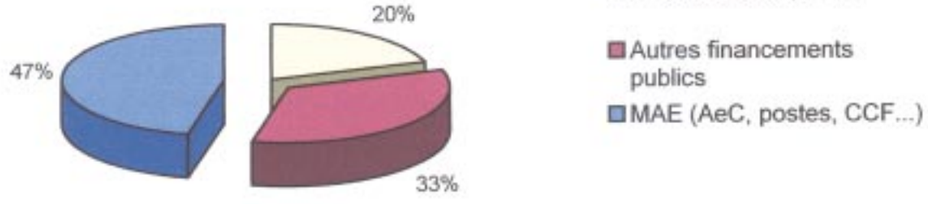

	FONDS PUBLICS FRANCAIS				AUTRES					
	Crédits centraux (M.A.E. FSP)	Crédits déconcentrés (Postes - CCF)	Ministère Culture Français	AIF	UE	Collectivités France	Ministères Culture Afrique	Africalia	Multilatéraux	Privés
2001	955 400 €	121 803 €	0 €	118 493 €	372 585 €	35 063 €	154 436 €	0 €	1 524 €	168 317 €
2002	869 507 €	236 942 €	57 668 €	121 759 €	388 806 €	131 589 €	13 824 €	81 333 €	1 143 €	478 003 €
TOTAL	**1 824 907 €**	**358 745 €**	**57 668 €**	**240 252 €**	**761 391 €**	**166 652 €**	**168 260 €**	**81 333 €**	**2 668 €**	**646 321 €**
		2 183 651 €			**1 420 556 €**					**646 321 €**
			2 241 319 €				**2 066 877 €**			

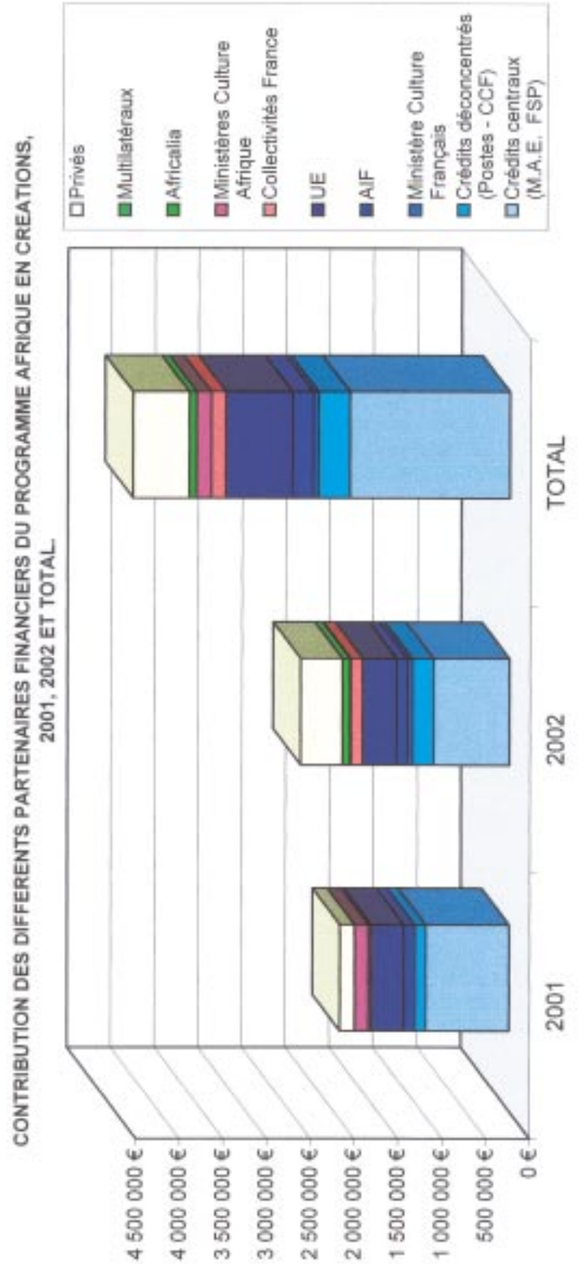

Structure détaillée des fonds mis en œuvre, cumulés 2001 - 2002
Mobilisation locale et mobilisation AFAA

	Mobilisation locale			Mobilisation AFAA	TOTAL	en %
	2001	2002	TOTAL	2002		
Programme Afrique en créations	**955 400 €**	**869 507 €**	**1 824 907 €**		**1 824 907 €**	**42%**
Crédits déconcentrés (Postes / CCF)	*121 803 €*	*231 303 €*	*353 106 €*	*5 639 €*	*358 745 €*	*8%*
Ministère Culture France / RFI	*0 €*	*16 933 €*	*16 933 €*	*40 735 €*	*57 668 €*	*1%*
AIF	*118 493 €*	*121 759 €*	*240 252 €*		*240 252 €*	*6%*
UE	*372 585 €*	*278 811 €*	*651 396 €*	*109 995 €*	*761 391 €*	*18%*
Collectivités France	*35 083 €*	*131 566 €*	*166 629 €*	*23 €*	*166 652 €*	*4%*
Ministères Culture Afrique	*154 436 €*	*13 824 €*	*168 260 €*		*168 260 €*	*4%*
Africalia	*0 €*	*81 333 €*	*81 333 €*		*81 333 €*	*2%*
Multilatéraux (UNESCO…)	*1 524 €*	*1 143 €*	*2 668 €*		*2 668 €*	*0%*
Privés	*168 317 €*	*441 632 €*	*609 950 €*	*36 371 €*	*646 321 €*	*15%*
Mobilisation	**972 222 €**	**1 318 304 €**	**2 290 526 €**	**192 764 €**	**2 483 290 €**	**58%**
					4 308 196 €	**100%**

STRUCTURE DETAILLEE DES FONDS MIS EN ŒUVRE, CUMULE 2001 - 2002

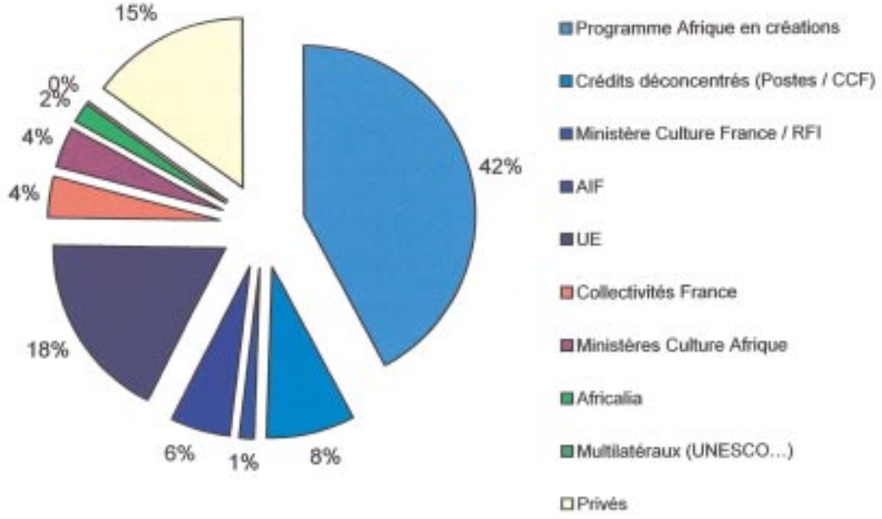

Composante 1 : *Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent / O.C.RE*

Buts et objectifs de chaque composante	**Sous-objectifs ou outils décrits**	**Enjeux / Objectifs Mode d'Emploi du Programme Afrique en créations**
Afin de contribuer à pérenniser les entreprises culturelles existantes ont agira pour : • Renforcer leur capacité de travail • Elargir leurs offres de service • Elaborer leur communication • Mobiliser leur capacité d'accueil • Diffuser des créations culturelles Afin de faciliter le désenclavement des opérateurs culturels ont cherchera à : • Favoriser la circulation de l'information • Encourager les échanges de méthodologie • Favoriser le partage des compétences	• Les bases de données culturelles d'AeC constitueront le cœur des informations qui seront mises à jour et diffusées par les NTIC • Développement de « trousses à outils » pour l'aide au fonctionnement interne des opérateurs culturels et pour offrir des services aux adhérents • Organisation de rencontres professionnelles dans chaque région afin de concrétiser des projets mutuels (éventuellement avec des opérateurs européens) • Intégrer les opérateurs culturels de la zone anglophone	**Soutien aux opérateurs culturels et à leur mise en réseau dynamique** Accompagnement et professionnalisation des opérateurs : • Mise en réseau pour une meilleure diffusion en Afrique • Appui au développement de centres de ressources locaux spécialisés • Soutien à la mobilité interafricaine et aux rencontres professionnelles

Composante 2 : *Appuyer la professionnalisation des filières artistiques*

Buts et objectifs de chaque composante	Sous-objectifs ou outils décrits	Enjeux / Objectifs Mode d'Emploi du Programme Afrique en créations
Les artistes acquièrent une totale autonomie financière : • Appuyer la création • Appuyer la diffusion	• Favoriser la vente des œuvres • Aides à la création en priorité dirigées vers des artistes dont la reconnaissance artistique est acquise mais sur des fondements économiques fragiles • Répondre à la demande des nouveaux publics (jeunes), chercher sa reconnaissance, encourager les formes d'expression arts de la rue, spectacles à coût modeste de production et ne nécessitant pas d'équipements culturels lourds • Confronter régulièrement les créations des artistes avec les tendances internationales du genre, accéder à la connaissance • Communiquer auprès des structures de diffusion en France et à l'étranger • Appuyer ponctuellement les artistes ou les compagnies présélectionnées par les programmateurs étrangers • Prise en charge du transport aérien • Multiplication des points de diffusion	• **Appui à la professionnalisation des filières artistiques : promotion, diffusion, participation des créateurs aux grands rendez-vous internationaux**

Composante 3 : *Conforter les dynamiques autour des manifestations structurantes de la création en Afrique*

Buts et objectifs de chaque composante	Sous-objectifs ou outils décrits	Enjeux / Objectifs Mode d'Emploi du Programme Afrique en créations
Apporter un appui financier, technique et organisationnel en veillant à ce que le mode de coopération traduise une relation de transfert de responsabilités et de compétences et non de substitution Diversifier les activités des opérateurs culturels organisateurs entre deux rendez-vous	• Participer au financement des manifestations, diminuer progressivement nos apports, mobiliser des fonds multilatéraux • Contribuer à une meilleure maîtrise de l'organisation • Organiser en liaison avec les postes et les autres bailleurs des séminaires de formation et des rencontres professionnelles de haut niveau • Favoriser la présence des cultures africaines sur l'ensemble du champ géographique du continent (ouverture progressive en direction de l'Afrique du Nord) • Développer des partenariats avec des manifestations de même nature en France et en Europe	**Coordination des rencontres de la photographie africaine de bamako et des rencontres chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan Indien à Antananarivo et appui aux grandes manifestations de la création en Afrique (Dak'Art…)**

Composante 4 : *Renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels*

Buts et objectifs de chaque composante	**Sous-objectifs ou outils décrits**	**Enjeux / Objectifs Mode d'Emploi du Programme Afrique en créations**
Agir aux profits des entrepreneurs culturels et des artistes dans le domaine de l'économie de la culture et de l'ingénierie culturelle Multiplier les rencontres entre créateurs, appuyer les échanges nord/sud pour favoriser des projets de coproductions / co-réalisations avec des lieux européens à fort potentiel de visibilité	• Agir en partenariat avec des structures de formation implantées en Afrique • Module de formation de formateurs pour l'Afrique centrale est et ouest pour les administrateurs • Connaître les marchés internationaux de la culture afin d'intensifier l'offre de production culturelle africaine • Augmenter la diffusion internationale des créations africaines	**Soutien à la création, aux échanges et à la formation**

Les approches qui consistent à promouvoir et à appuyer de grandes manifestations structurantes dans les diverses disciplines artistiques ou à favoriser la diffusion des créations contemporaines africaines en Afrique, en Europe et à l'international, reprennent exactement la mission de l'association Afrique en créations. On peut constater à ce stade que l'appui à la création n'apparaît qu'en filigrane dans ces objectifs, alors qu'il était un axe fort de l'ancienne association ; la suite du rapport analysera ce point.

Les objectifs du programme sont aussi très novateurs :

- grâce à une approche très structurante des opérations envisagées en direction des opérateurs culturels africains ;
- par la volonté affirmée d'accompagner une professionnalisation des opérateurs et des pratiques des artistes.

Ces objectifs novateurs font explicitement écho à l'évolution des contextes socio-économiques du continent et ainsi à l'environnement de la création africaine. L'enjeu est ici de réellement contribuer au développement culturel de l'Afrique.

Les objectifs de la *composante 1*, qui devait se déployer avec l'outil O.C.RE, posent aussi une définition des bénéficiaires que sont les opérateurs culturels et les critères de sélection qui doivent leur être appliqués.

Ainsi, les opérateurs culturels sont définis comme des structures culturelles émanant de la

société civile africaine ; associations, groupements d'intérêt économique, agences ou ONG culturelles.

Les critères de sélectivité, ou pré-requis, sont très exigeants. Ils permettent aux opérateurs de montrer leur engagement dans un processus de développement :

- existence légale de la structure / statut juridique et compte bancaire,
- existence « physique » (siège, lieu de création ou de diffusion…),
- durabilité de la structure,
- capacité à dégager des financements,
- capacité avec une équipe de collaborateurs,
- capacité à travailler en partenariat,
- capacité à initier ou à intégrer un réseau,
- capacité à communiquer (concrètement).

Les objectifs mettent en avant la société civile, qu'elle soit représentée par des opérateurs culturels ou par les artistes (individuellement ou en groupes organisés) ; ceux-ci sont bénéficiaires, mais aussi acteurs et auteurs du développement culturel en Afrique.

Les objectifs n'en délaissent pas moins les Etats, qui restent des interlocuteurs de premier ordre, afin de les accompagner dans l'émergence – ou dans l'évolution – de leur politique culturelle. Ces éléments constitutifs des objectifs du Programme en font potentiellement une force en terme de développement culturel.

Aucune évolution significative des objectifs n'a été constaté. Leurs formulations successives dans des documents à large diffusion reprennent les intitulés des objectifs généraux. Les deux documents de référence sont la plaquette *Mode d'emploi du Programme Afrique en créations* – mise d'ailleurs en ligne sur le site internet de l'AFAA - et le fascicule *AFAA Mode d'emploi*.

Il est cependant notable que la zone d'intervention du Programme, prévue pour couvrir l'ensemble du continent africain, est intervenu principalement sur l'Afrique sub-saharienne, en s'ouvrant très progressivement vers l'Afrique du Nord.

On observe aussi des modulations sur l'implication dans l'appui aux grandes manifestations structurantes, prévu dans la *composante 3*. Les deux manifestations de référence (Bamako pour la photographie et Antananarivo pour la danse), sont mises fortement en avant en terme de *coordination* ou de *co-organisation*, tandis que le terme d'*appui* est employé pour les autres manifestations. Ces formulations n'évoquent pas vraiment les enjeux d'autonomie proposés dans la *composante 3*.

La *composante 1*, qui concerne la mise en réseau des opérateurs culturels (O.C.RE), est devenue la composante structurante de l'ensemble du Programme, tant dans l'approche que dans le discours.

L'aide à la création, objectif secondaire dans le texte initial, a bénéficié pourtant d'un engagement de fond très important (cf. annexe A12).

3.5. Description des fonds engagés et contribution du ministère des Affaires étrangères

Cette expertise s'appuie sur les actions dont les financements ont été engagés avant le 31 décembre 2002 (le Programme Afrique en créations sera clôturé mi-juillet 2003). Malgré les efforts réalisés par l'AFAA pour assurer un suivi précis et autonome du FSP (il relève du Titre VI et, à ce titre, sa contribution est affectée dans le budget global de l'AFAA), il a été difficile d'avoir des données exhaustives et fiables sur les contributions extérieures, dont celles des postes. En outre, l'évaluation se déroulant simultanément à l'arrêté des comptes pour l'exercice 2002, l'arrêté des dépenses engagées n'était pas totalement finalisé et fiable.

Les contributions extérieures ont été considérées par l'AFAA selon deux catégories :

- *contributions mobilisées et engagées directement par l'AFAA* (c'est le cas par exemple de l'étude sur les festivals de théâtre financée par l'Union Européenne). Ces contributions apparaissent dans un tableau annexe, ces données sont fiables et exhaustives.
- *contributions mobilisées par les opérateurs culturels ou les artistes bénéficiaires d'un financement du Programme.* Les informations sont collectées par déclaration libre (fax, émail…), ou à partir de fiches déclaratives (cf. annexe A8) remplies par les bénéficiaires. Les données sont ici plus fragmentaires. Les déclarations des opérateurs arrivent souvent tardivement par rapport à la date de réalisation des opérations. En outre, la forme des fiches déclaratives ne permet pas un traitement transversal totalement fiable, même si le taux de retour est très élevé. Rappelons ici que les modalités de mise en œuvre des financements du Programme passent par le transfert de fonds vers les opérateurs. Les contributions extérieures sur les opérations soutenues leur sont donc, elles aussi, versées directement.

Au 31 décembre 2002, et selon les documents exploitables, **1 824 907 €** (11 970 603 FRF) ont été engagés (soit 80 % d'un total de 2 273 492 € disponibles, après l'avenant n°2 à la convention signé en janvier 2003).

Le montant total de la contribution du ministère des Affaires étrangères pour les années 2001 et 2002, crédits centraux (hors Titre IV) et crédits déconcentrés des postes (ambassades, SCAC et CCF) au 31 décembre 2002, s'élève à **2 158 013 €** (ce chiffre ne tient pas compte par exemple du financement par les postes de billets d'avion pour la biennale de la danse à Antananarivo). Cette somme représente à ce jour **50,1 %** de l'ensemble des fonds mobilisés pour les opérations du Programme sur les années 2001 et 2002. On se reportera utilement à l'annexe A5.

Les différents tableaux et graphiques qui suivent donnent une vision très précise des fonds engagés ou mobilisés par le Programme Afrique en créations. On relèvera ici la très grande capacité du Programme à favoriser la levée de fonds par les opérateurs et les artistes, mais aussi sa capacité propre.

Le Programme aura (directement ou indirectement) mobilisé au minimum et à ce jour -6 mois d'activités restent à venir- la somme de **2 493 289 €**. L'ambition du Programme ne dépassait pas 1 478 755 €. Ce qui veut dire qu'un investissement de **1 €** par le ministère des Affaires étrangères aura permis d'en mobiliser **1,36 €**.

Dans la somme totale mobilisée, **192 764 €** ont transité par l'AFAA en étant directement mobilisé par le Programme Afrique en créations, en complément des fonds FSP attribués sur des opérations spécifiques, dont la diffusion des créations primées ou présentées à Bamako et Antananarivo et des opérations dans le cadre de la dynamique O.C.RE autour du théâtre (étude sur les festivals de théâtre en Afrique).

Les tableaux montrent que deux principaux contributeurs avaient été identifiés dans le rapport de présentation :

- l'Union Européenne,
- les ministères de la Culture des pays africains.

Une rubrique complémentaire, mais non moins importante, incluait tous les autres partenaires financiers institutionnels possibles, dont :

- le ministère français de la Culture,
- l'agence intergouvernementale de la Francophonie,
- les bailleurs de fonds de la société civile (ONG, fondations…).

L'étude de ces différentes contributions laissent apparaître deux constats importants :

- Les contributions attendues des ministères africains de la Culture, en particulier sur le financement des manifestations structurantes, restent relativement faibles, avec un total de 152 616 € (pour 266 786 € prévu). La structure de financement des deux principales biennales de Bamako et d'Antananarivo montrent des contributions respectives des ministères de 14,5 % et 10,0 %. Le ministère français des Affaires étrangères (Programme Afrique en créations et postes) contribue à hauteur de 49,7 % et 36,1 %. Ces contributions locales n'incluent pas les prestations valorisées (fournitures d'espaces culturels par exemple), qui peuvent être substantielles.
- Plus de 40 donateurs sont dénombrés, de catégories très diverses :
  - fondations (Fondation de France, Fondation Prince Claus…),
  - festivals (Festival de Montpellier, biennale de Sao Paolo…),
  - associations culturelles de plusieurs pays non africains,
  - collectivités territoriales françaises (Ville de Nîmes, de Buc…),
  - agence intergouvernementale de la Francophonie,
  - Radio France Internationale,
  - ambassades de différents pays (Pays-Bas,…),
  - mécènes d'entreprises (Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Mutuel, FNAC…).

Il est important de souligner ici que c'est la complémentarité de l'appui financier du Programme et de l'appui méthodologique apporté par les chargés de mission aux opérateurs culturels qui a contribué de façon décisive à la mobilisation des fonds par ces mêmes opérateurs.

QUATRIÈME PARTIE - PRÉSENTATION SUCCINCTE DES RÉALISATIONS DU PROGRAMME AFRIQUE EN CRÉATIONS

Une présentation exhaustive de l'ensemble des opérations soutenues ou initiées par le Programme Afrique en créations est présentée sous la forme de tableaux figurant en annexe n° A3. Quelques exemples de projets phares sont décrits dans ce chapitre afin de rendre compte concrètement de la richesse du Programme.

4.1. La Composante 1 : Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent

Les deux années de mise en œuvre du Programme auront permis d'expérimenter une action spécifique en direction des structures culturelles africaines non-étatiques. La stratégie s'est développée autour de deux axes d'interventions :

- l'accompagnement dans le domaine de l'ingénierie culturelle,
- l'instauration d'une dynamique de mise en réseaux des opérateurs.

42 structures culturelles réparties dans 22 pays de l'ensemble du continent africain ont été associées au Programme. Ces opérateurs sont majoritairement implantés dans des pays francophones, et sont généralement issus des arts de la scène.

Ont été aussi associées directement ou contactées de nombreuses structures non africaines, en Europe notamment : AIF, Proculture, Fondation Ford (Programme MacNet au Caire), AFVP, Unesco / FIPC, UEMOA, Visiting Arts, Culture et Développement, Wesleyan University…

Les actions appuyées ont été :

- la création de centres de ressources,
- l'appui à la mobilité des opérateurs,
- les projets de formation,
- les rencontres professionnelles,
- les formations d'administrateurs de festivals.

Une formation sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest a été organisée au Burkina Faso pour une vingtaine d'administrateurs de festival. Enfin, deux rencontres O.C.RE ont été co-organisées, l'une en collaboration avec *Acte Sept* au Mali (Bamako) qui a réuni 25 structures, l'autre avec *Centre for Creative Arts* en Afrique du Sud (Durban) regroupant près de 40 structures.

	Projets 2001	Projets 2002	Total
1. centre de ressources	4	9	13
2. appui à la mobilité	5	3	8
3. projets de formation	3	4	7
4. rencontres professionnelles	3	6	9
5. formation administrateurs de festival	-	1	1
Total projets	15	23	38
Nombre de structures aidées	7	12	19

Au-delà du financement des projets, cette composante a mis en œuvre des modalités d'appui complémentaires :

- par la médiation avec d'autres composantes du Programme, avec les postes ou des partenaires institutionnels,
- par la mise en relation intra-continentale ou internationale avec d'autres opérateurs culturels,
- par l'assistance – conseil,
- par l'utilisation des NTIC (liste de diffusion émail O.C.RE, site internet),
- par le repérage artistique.

4.2. La Composante 2 : Appuyer la professionnalisation des filières artistiques

Cette composante est déclinée selon les grandes disciplines artistiques : les arts de la scène (danse, théâtre, musique), et les arts visuels (design & mode, peinture, sculpture, installations, photographie / nouvelles images).

Dans le domaine des arts visuels, les résidences (parfois itinérantes) de création, l'appui à l'organisation d'exposition et les échanges – formations, sont les trois principaux axes stratégiques développés.

Dans le domaine des arts de la scène, la stratégie s'organise autour de l'aide à la création et à la circulation des artistes.

4.3. La Composante 3 : Conforter les dynamiques autour des manifestations structurantes de la création en Afrique

Le Programme a principalement assuré la coorganisation des deux grandes manifestations structurantes héritées du travail de l'association Afrique en créations :

- *Les IV^{èmes} Rencontres de la photographie de Bamako,* qui se sont déroulées du 15 octobre au 15 novembre 2001. Ces rencontres auront permis deux avancées majeures : la rencontre réelle et concrète des créations des artistes africains de cette discipline avec la population, tant à Bamako que dans les municipalités des grandes villes du pays ; l'effort considérable, lors de l'événement même et après celui-ci, pour favoriser une diffusion importante (et surtout internationale) des photographes et de leurs œuvres. L'enjeu des prochaines rencontres se situera dans un transfert de responsabilités encore plus important pour leurs organisations aux opérateurs culturels et à l'Etat malien.
- *Les Rencontres Chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan Indien d'Antananarivo* – Sanga II, organisées sur 5 au 11 novembre 2001. Ces rencontres auront mobilisées pour les pré-selections 63 compagnies. L'effort de diffusion très important a abouti à l'organisation d'une tournée en France pour les compagnies lauréates, tournée qui a commencé par une présentation au Palais de Chaillot à Paris, et s'est poursuivie par 21 représentations dans 12 lieux en France et un en Espagne.

4.4. La Composante 4 : Renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels

Cette composante, à l'instar de la *composante 2*, est déclinée selon les grandes disciplines artistiques : les arts de la scène et les arts visuels.

Les actions menées pour le volet arts visuels s'organisent autour d'échanges – formations en direction des artistes (nouvelles pratiques, connaissance des matériaux…), mais aussi vers les métiers qui permettent le développement de ce secteur culturel : les conservateurs, les critiques d'arts… Un travail d'identification et de repérage des professionnels a aussi été favorisé.

Pour les arts de la scène, le soutien à des ateliers de formation plutôt tournés vers les artistes a été privilégié, en s'appuyant sur des principes de résidences, de conservatoires itinérants ou de stages de formation.

CINQUIÈME PARTIE - CONCLUSIONS D'ÉVALUATION

Cette partie vise à répondre, dans la mesure des observations effectuées, aux questions posées dans le cadre des termes de référence de l'expertise évaluative. D'autres observations seront proposées, même si elles n'avaient pas été explicitement évoquées dans les termes de référence (le cas notamment pour des actions financées sur Titre IV).

5.1. La cohérence du Programme Afrique en créations

5.1.1 Les objectifs ont-ils été bien définis ?

Comme évoqué précédemment, les objectifs ont été formulés au regard de la riche expérience de l'association Afrique en créations. La conception du FSP par la DCCF a intimement associé les postes et les chargés de mission d'Afrique en créations.

Quatre approches fondatrices sont ainsi reprises explicitement dans les objectifs du Programme :

- l'appui aux manifestations structurantes (dont Bamako et Antananarivo),
- le développement d'un centre de ressources,
- l'appui à la création,
- l'aide à la diffusion.

Par ailleurs, O.C.RE, et donc la globalité de la *composante 1*, s'appuie aussi sur un travail amorcé par l'association Afrique en créations, au regard de l'évolution de l'environnement de la création africaine, et d'une volonté plus forte de concourir à un développement culturel qui ne s'appuie pas exclusivement sur de l'aide à la création.

Les objectifs prennent fortement en compte la nouvelle approche proposée par les FSP mobilisateurs. Ces FSP mobilisateurs doivent contribuer à la mise en œuvre de politiques sectorielles de développement, développement culturel pour ce qui concerne le FSP évalué. Ils permettent en outre l'appui aux organisations non gouvernementales (opérateurs ou entrepreneurs culturels). Ils bénéficient aux pays de la Zone de Solidarité Prioritaire qui comprend, entre autre, la totalité du continent africain (cf. annexe A11).

Le partenariat est posé comme principe de base dans les différents objectifs : par exemple pour les manifestations structurantes où il est nécessaire que *« le mode de coopération traduise [*bien*] une relation de transfert de responsabilités et de compétences et non de substitution »*. L'émergence d'acteurs structurés de la société civile est recherchée, ainsi que le soutien, l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs concernés.

Les objectifs visent aussi le *« désenclavement des opérateurs culturels »* du continent, frein majeur de nombreux domaines du développement. Cet enclavement est une réalité pour l'Afrique vis-à-vis des autres continents, mais reste un enjeu sous-régional au sein même du continent. Les *objectifs des composantes 1 et 4* du Programme les prennent clairement en compte.

Toutefois, quatre éléments importants en amenuisent la cohérence :

- Les résultats à atteindre n'ayant pas été clairement formulés, l'évaluation de leur degré de réalisation est rendue difficile. Certains items auraient pu être précisés. Par exemple, les objectifs de la *composante 2* indiquent que « *les artistes* (doivent acquérir) *une totale autonomie financière* ». Auraient pu être précisés le nombre d'artistes concernés, et la signification de l'expression « *totale autonomie financière* ». Ce type de formulation ne facilite pas la mise en œuvre du Programme, ni son évaluation précise. Ceci est d'autant plus délicat que les indicateurs d'évaluation présentés en fin de rapport de présentation n'ont pas été rédigés en adéquation avec les objectifs détaillés des composantes. Globalement, les outils de mesure de ces indicateurs n'ont pas été mis en place pour ce Programme.

- La durée du Programme (deux années) aurait sans doute nécessité une adaptation de certains objectifs. C'est le cas pour l'émergence d'une autonomie forte – par exemple sur le montage financier - de l'organisation des grandes biennales de Bamako et de Tana, qui n'ont qu'un peu plus d'un cycle d'activités dans le cadre de la durée du Programme. C'est le cas aussi pour ce qui concerne l'ouverture géographique à l'Afrique anglophone et à l'Afrique du Nord, régions aux réalités et aux histoires si différentes.

- Le manque d'identification en amont des disciplines à privilégier dans le cadre du Programme. Il aurait été important de formuler des objectifs clairs sur la nécessité d'un travail d'identification dans le cadre du Programme. Le *conseil d'orientation* a eu un rôle important dans ce domaine. L'étude sur les festivals de théâtre en Afrique en est une illustration.

- Plusieurs items développés dans les objectifs des *composantes 2 et 4* se recoupent en partie autour de la question de la professionnalisation, ainsi qu'entre les *composantes 1 et 4* autour de la question de la mise en réseau. Ces recoupements ne rendent pas suffisamment lisible le Programme dans sa mise en œuvre et dans les choix des imputations budgétaires des différents projets.

- l'approche *« O.C.RE – professionnalisation »* a marqué fortement la rédaction de l'ensemble du rapport de présentation. L'appui à la création a donc été repositionné au second plan, et n'apparaît que faiblement dans les objectifs du Programme au niveau de la *composante 2*, sous la formulation suivante : *« Aides à la création en priorité dirigées vers des artistes dont la reconnaissance artistique est acquise mais sur des fondements économiques fragiles »*. La spécificité d'Afrique en créations portait principalement sur la capacité à développer la création contemporaine africaine, spécificité n'apparaissant plus au premier plan des objectifs du Programme. Cette question revient souvent dans le cadre du *conseil d'orientation*. Une note sera même rédigée en décembre 2001 par deux anciens administrateurs de l'association pour interpeller l'AFAA sur le lien entre *professionnalisation* et *aide à la création*, notamment dans le développement d'O.C.RE.

Ces éléments sont à prendre en compte dans l'évaluation, puisqu'ils rendent plus difficile une appréciation objective des réalisations du Programme. Force est de constater qu'ils n'ont pas empêché l'AFAA de s'adapter et de préciser au fil du temps les stratégies et la compréhension des objectifs spécifiques. Le *conseil d'orientation*, au-delà des questions liées à son rôle, interpelle régulièrement les chargés de mission sur les enjeux du Programme et sur les axes à privilégier, par exemple sur les débats liés à la professionnalisation, à l'appui à la création, ou sur les enjeux de chaque discipline (théâtre, musique actuelle, arts plastiques,...).

Finalement le caractère expérimental d'une part importante du Programme – O.C.RE, l'appui

à l'autonomisation des opérateurs culturels et la professionnalisation des artistes - aurait mérité d'être mis en avant dès la définition des objectifs du Programme, permettant ainsi aux chargés de mission de se positionner dans une démarche de recherche-action assumée, ou de favoriser une phase initiale d'identification.

5.1.2 Les moyens utilisés – qualité des intervenants, diversités des manifestations – sont-ils adaptés aux objectifs ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 :

La dynamique O.C.RE a mis en œuvre différents outils particulièrement adaptés :

- les conventions de partenariat avec les opérateurs culturels,

- la confiance donnée aux opérateurs culturels africains pour organiser, gérer, expertiser ou former,

- la qualité de l'identification qui s'est appuyée sur le croisement d'informations issues des postes, du colloque de Lille et de la connaissance antérieure de l'association Afrique en créations,

- la diversité des opérateurs culturels impliqués,

- la réalisation de seconde rencontre O.C.RE en Afrique du Sud, pays phare de l'Afrique australe à forte capacité de rayonnement sur l'ensemble du continent, pour accompagner la stratégie d'ouverture du Programme vers les pays anglophones,

- l'utilisation de différents moyens au gré des besoins et des situations pour favoriser la mise en réseau : les NTIC, les stages, les missions d'expertise ou d'observation, les formations, les rencontres O.C.RE et des invitations de plusieurs opérateurs lors d'événements extérieurs (rencontres AFAA à Avignon par exemple),

- la sollicitation ponctuelle de personnalités extérieures au continent aux qualités d'expert reconnues ou dans l'intention de favoriser des partenariats nord-sud.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 :

Pour cette composante, le croisement répété de plusieurs outils a permis de répondre aux objectifs. Ainsi le Programme favorise :

- l'aide à la création,

- les résidences d'artistes,

- le soutien à la réalisation de rencontres créatrices nord-sud et sud-sud,

- l'aide à la participation à des biennales,

- l'aide à la création en vue d'une participation à des biennales internationales,

- le soutien à des formations à des techniques nouvelles ou à des formations en vue du renforcement des structures.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 :

Pour les deux grandes manifestations structurantes de la danse et de la photographie d'Antananarivo et de Bamako, des moyens importants et pertinents ont été déployés :

- la volonté d'amener les Etats accueillant ces manifestations à contribuer substantiellement au financement,
- l'engagement très fort de la responsable du pôle danse de l'AFAA dans l'organisation de la manifestation d'Antananarivo a notamment permis d'enrichir l'expertise artistique, d'anticiper la diffusion et de concrétiser la diffusion hors des lieux spécifiquement tournés vers la création africaine ; les artistes primés ont par exemple bénéficié d'une présentation au Palais de Chaillot,
- l'investissement d'une personne à temps plein pour assurer le suivi de la diffusion,
- le choix d'une attachée de presse française sur la biennale de Bamako, qui a garanti une couverture médiatique sans précédent.

Dans les points restant à développer, il est à noter que l'AFAA a dû encore se mobiliser fortement sur le montage financier des manifestations – en particulier la biennale de la danse. Cette mobilisation, bien que salutaire, est malheureusement proche de la substitution. A la décharge de l'AFAA, Madagascar connaissait alors une grave crise politique. Enfin, les conditions de la préparation de la biennale de 2003 semble évoluer dans le bon sens.

Pour les autres manifestations structurantes soutenues, les financements sont modestes, mais concentrés surtout sur le théâtre et les arts visuels :

Festival	Disciplines	Pays du festival	Aide AeC
EWOLE 2002 AFRODESIGN	Arts visuels / Design	Togo	20 155 €
BIENNALE DE DAK'ART	Arts visuels / Design	Sénégal	18 045 €
FESTHEF	Théâtre	Togo	7 045 €
FITHEB	Théâtre	Bénin	30 584 €
FESTIVAL DU THEATRE DES REALITES	Théâtre	Mali	23 567 €
NGOMBI FESTIVAL	Musique	Centrafrique	7 091 €

Il faut noter que tous les festivals soutenus se déroulent en pays d'Afrique francophone (Afrique de l'Ouest, et Afrique Centrale pour l'un d'entre eux). Cela montre « l'héritage » de l'association Afrique en créations, mais aussi la difficulté d'un réel élargissement à la zone anglophone.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 4 :

Le Programme s'est beaucoup appuyé sur l'expertise d'opérateurs culturels africains. Cette approche, réellement novatrice, est un excellent moyen pour agir au plus près des besoins des structures locales.

5.1.3 Qualités du suivi et du pilotage par l'AFAA et le ministère des Affaires étrangères

Les modalités d'animation et de suivi de la mise en œuvre du Programme ont été évoquées plus haut, en lien notamment avec le travail du conseil d'orientation. L'AFAA est étroitement liée au ministère des Affaires étrangères par ses instances statutaires. Le directeur de la DCCF est membre de droit de son conseil d'administration. Des réunions régulières entre la DCCF, ou la DGCID et l'AFAA, sont organisées dans ce contexte, et ont particulièrement contribué au suivi du Programme. Les réunions pluriannuelles du conseil d'orientation ont complété cette mission. La présence très active lors de ses réunions d'un représentant de la DCCF, du directeur et du vice-président de l'AFAA, du responsable du Programme et d'acteurs clefs (représentants de l'AIF ou de l'Union Européenne) ont été des éléments essentiels du suivi.

Le fait que le comité de pilotage, prévu dans le rapport de présentation, n'ait pas été mis en place, a pour conséquence l'absence d'une structure intermédiaire d'animation et de décision. Le conseil d'orientation a plutôt été un comité d'experts, de « sachants » ou de militants, au service de l'élaboration d'une politique générale du Programme. La plupart des choix d'actions concrètes est réalisée à l'intérieur de l'AFAA, voire au seul niveau des chargés de mission, sans qu'il y ait un espace formel pour enrichir, valider ou éventuellement réorienter les actions.

L'équipe professionnelle chargée du suivi du Programme et l'AFAA s'est, malgré ce manque de structure intermédiaire, très bien acquittée de cette mission, avec les contradictions que peut comporter un cumul des différents échelons de responsabilités : élaboration d'une stratégie, réception et instruction des projets, définition de critères, suivi et évaluation des actions réalisées.

En outre, l'absence d'évaluation à mi-parcours, prévue dans le budget de la *composante 5* (au même titre que la présente), est dommageable pour la qualité du suivi du programme. De plus, le rapport de présentation du FSP évoque l'absence d'évaluation formelle depuis le début d'Afrique en créations en 1990. Deux conseils d'orientation poseront la question de la mise en œuvre de nécessaires évaluations. Dans la gestion et le suivi du Programme, l'évaluation aurait pu être un véritable outil d'aide à la décision.

5.2. L'efficacité dans la mise en œuvre du Programme Afrique en créations

5.2.1 La quantité et la qualité des actions entreprises correspondent-elles aux attentes ?

En terme quantitatif, un total de 184 actions (dont les biennales de Bamako et de Tana) a été soutenu depuis 2 années. Ces actions ont concerné directement 25 pays, et plus encore lors d'événements ouverts sur l'ensemble du continent africain. Le soutien à la diffusion a permis à des artistes ou à des opérateurs culturels de travailler ou de présenter leurs créations pour l'essentiel en Europe, dont principalement en France.

Composantes	Disciplines	Nombre d'actions soutenues	Volume financier mobilisé	Nombre de pays concernés (hors rencontres continentales)	Diffusion hors de l'Afrique sub-saharienne
2	Arts Visuels	19	152 331 €	11	France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Brésil
3	Arts Visuels	2	38 200 €	2	
4	Arts Visuels	18	61 255 €	10	France, Brésil, USA
Sous-Total	**Arts Visuels**	**39**	**251 786 €**		
2	Photographie	1	2 688 €	1	France
3	Photographie	9	385 422 €	1	Chine
Sous-Total	**Photographie**	**10**	**388 110 €**		
TOTAL	**ARTS VISUELS**	**49**	**639 896 €**		
2	Cirque	1	22 867 €	1	Europe
4	Cirque	2	6 329 €		2
TOTAL	**CIRQUE**	**3**	**29 196 €**		
2	Danse	20	192 965 €	11	France
3	Danse	4	158 714 €	2	Maroc
4	Danse	12	61 742 €	9	France
TOTAL	**DANSE**	**36**	**413 421 €**		
2	Musique	15	144 895 €	8	France, Slovénie, Mexique, USA, Australie
3	Musique	1	7 091 €	1	
4	Musique	9	50 230 €	5	France
TOTAL	**MUSIQUE**	**25**	**202 216 €**		
2	Théâtre	7	92 675 €	7	France
3	Théâtre	3	61 196 €	3	
4	Théâtre	20	118 578 €	10	France, Japon
TOTAL	**THÉÂTRE**	**30**	**272 449 €**		
TOTAL	**ARTS DE LA SCÈNE**	**94**	**917 282 €**		
TOTAL	**O.C.RE**	**41**	**267 728 €**	**12**	**France**
TOTAL		**184**	**1 824 907 €**	**26**	

En annexe A3 est présenté l'ensemble des opérations soutenues pendant les années 2001 et 2002. Ces opérations sont présentées par regroupements successifs :

- selon la composante (sous-tris par disciplines, région et pays d'origine),
- selon la discipline (sous-tris par composante, région et par pays d'origine).

On peut souligner, en terme qualitatif, quelques actions et réussites phares du Programme :

- le rayonnement, déjà évoqué, des manifestations structurantes de Bamako pour la photographie et d'Antananarivo pour la danse ;
- la diversité des opérateurs culturels et des artistes soutenues depuis deux années ;
- la concrétisation de la dynamique O.C.RE, avec notamment l'émergence de réseaux régionaux ou panafricains d'opérateurs culturels ;
- la richesse de la seconde rencontre O.C.RE à Durban, qui a favorisé le rapprochement de l'Afrique francophone et anglophone ;
- la reconnaissance internationale du dynamisme créatif des arts visuels africains dans le cadre, entre autres, de la biennale de Venise où un Pavillon Africain est présent à l'instar des pavillons pays ;
- la visibilité du Programme Afrique en créations sur les outils de présentation de l'AFAA (magazine *Rézo international*, site Internet, rapport d'activité,…).

D'une manière générale et compte tenu du texte initial, la quantité et la qualité des activités menées répondent largement aux attentes des concepteurs du Programme.

Les rencontres organisées dans le cadre de l'expertise - évaluative avec deux opérateurs culturels – ODAS AFRICA du Burkina-Faso et association MEKA du Cameroun - montrent que leurs attentes sont pleinement satisfaites. De plus, les quelques télégrammes diplomatiques qui ont pu être lus font état de ce même sentiment général.

5.2.2 Le Programme Afrique en créations a-t-il atteint ses objectifs ?

Le tableau suivant reprend les objectifs détaillés plus haut, en faisant apparaître de façon très synthétique les résultats associés identifiés.

Composante 1 : Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent / O.C.RE

Objectifs de chaque composante et outils décrits	Réalisation des objectifs fin 2002
- Afin de contribuer à pérenniser les entreprises culturelles existantes, on agira pour : - Renforcer leur capacité de travail - Elargir leurs offres de service - Elaborer leur communication - Mobiliser leur capacité d'accueil - Diffuser des créations culturelles Afin de faciliter le désenclavement des opérateurs culturels, on cherchera à : - Favoriser la circulation de l'information - Encourager les échanges de méthodologie - Favoriser le partage des compétences 1. Les bases de données culturelles d'AeC constitueront le cœur des informations qui seront mises à jour et diffusées par les NTIC 2. Développement de « trousses à outils » pour l'aide au fonctionnement interne des opérateurs culturels et pour offrir des services aux adhérents 3. Organisation de rencontres professionnelles dans chaque région afin de concrétiser des projets mutuels (éventuellement avec des opérateurs européens) 4. Intégrer les opérateurs culturels de la zone anglophone	- Au total, 16 conventions de partenariat ont été signées avec des opérateurs culturels - Les rencontres OCRE de Bamako et de Durban ont réuni environ 70 opérateurs culturels - En terme de circulation de l'information, une liste de diffusion électronique fonctionne entre tous les opérateurs - Les opérateurs concernés travaillent maintenant entre eux hors du cadre AFAA / MAE - Des opérateurs ont pu faire évoluer, ou ont confirmé leurs offres de service, comme ODAS AFRICA (organisation de formation) ou l'association MEKA (expertise danse en Afrique Centrale) 1. Le site internet de l'AFAA a permis de mettre en ligne un chapitre consacré à la création africaine contemporaine qui offre un accès à trois bases de données : danse, photographie, arts visuels et bientôt les évènements Afrique en arts visuels et en arts de la scène 2. Les « Valises OCRE » sont confrontées aux réalités différentes d'une région à l'autre qui ne favorisent pas la création d'outil uniforme pour les opérateurs. Elles n'ont pas été assez alimentées en contenu et en fréquence 3. Deux rencontres OCRE ont été organisées au Mali (Bamako) et en Afrique du Sud (Durban), ainsi que plusieurs rencontres professionnelles comme la formation régionale (Afrique de l'Ouest) pour les administrateurs de festivals. Ces différentes actions ont été organisées par des opérateurs africains 4. La rencontre de Durban est une étape importante du travail d'identification des opérateurs en zone anglophone, même si aucune autre convention que celle qui a permis sa réalisation n'a été signée avec des opérateurs anglophones

Des questions émergent aujourd'hui après deux années de pratiques :

- *la difficulté de mettre en adéquation les contraintes induites par l'environnement difficile de la culture et de l'Afrique, mais aussi des contraintes liées au fonctionnement de l'AFAA par rapport aux actions soutenues (la question du temps, la précarité économique…) ;*
- *les changements d'échelles : dimension continentale et internationale d'un côté, dimension locale de l'autre parfois difficile à concilier dans le travail d'appui ;*
- *la difficulté à déterminer des critères, des méthodes et des outils qui permettent de mesurer l'impact du Programme sur le renforcement des opérateurs ;*
- *le déficit de conception dans les projets et la difficulté des opérateurs à anticiper leur développement ;*
- *la grande fragilité de la plupart des opérateurs, qui reposent souvent sur une seule personne ;*
- *le manque d'articulation des opérateurs avec les CCF ou les Alliances dans de nombreux pays ;*
- *le manque de visibilité des centres de ressources quant à leur fonctionnement et leur impact sur le milieu ;*
- *la « traçabilité » de la mise en réseaux des opérateurs au-delà des actions soutenues par le Programme ;*
- *les contenus, l'organisation et les rendus des rencontres professionnelles restent en général faibles ; il y a une tendance à la logique du guichet.*

Composante 2 : Appuyer la professionnalisation des filières artistiques

Objectifs de chaque composante et outils décrits	**Réalisation des objectifs fin 2002**
Les artistes acquièrent une totale autonomie financière : - Appuyer la création - Appuyer la diffusion 1. Favoriser la vente des œuvres 2. Aides à la création en priorité dirigées vers des artistes dont la reconnaissance artistique est acquise mais sur des fondements économiques fragiles 3. Répondre à la demande des nouveaux publics (jeunes), chercher sa reconnaissance encourager les formes d'expression arts de la rue, spectacles à coût modeste de production et ne nécessitant pas d'équipements culturels lourds 4. Confronter régulièrement les créations des artistes avec les tendances internationales du genre, accéder à la connaissance des standards internationaux professionnels du moment 5. Communiquer auprès des structures de diffusion en France et à l'étranger	1. Un très important travail de diffusion des œuvres a été réalisé à l'international (et ce grâce aux réseaux de l'AFAA en particulier), mais aussi la participation à des festivals en Afrique ou en Europe qui a potentiellement facilité la vente des œuvres. On peut le vérifier par exemple pour la diffusion des œuvres présentées à Bamako et à Tana 2. Toutes les résidences d'artistes soutenues, les créations « à deux mains » d'artistes africains, européens ou américains… 3. Cet axe de travail ne semble pas avoir été privilégié. On note toutefois plusieurs résidences expositions ou ateliers qui ont débouché sur des actions vers des publics jeunes et dans des villes ou des quartiers sous-équipés culturellement (*Taxi Brousse*, *Ewolé* ou les *Scénographies urbaines* de Douala) 4. Une aide, dans toutes les disciplines, à la participation à des salons, des festivals, de biennales hors d'Afrique, a été apportée à plusieurs artistes 5. Le magazine *Rézo international* de l'AFAA donne une part importante au Programme et donc aux artistes et opérateurs culturels africains. Les experts de l'AFAA ont mis leur connaissance des réseaux de diffusion en France, en Europe et à l'international à leur service, à commencer par les CCF et les Alliances. Le site internet de l'AFAA ici encore concourt à cet objectif

Dans le domaine des arts visuels ou des arts de la scène, le Programme est perçu aujourd'hui comme une interface entre les artistes, les opérateurs et différentes institutions françaises ou étrangères. Il est fait régulièrement appel à son expertise et à sa connaissance de la production artistique et des acteurs du terrain.

Malgré des débuts difficiles dans la qualification de ce qui pouvait ou non être financé, le Programme s'est adapté et a pu proposer dans la plupart des cas des réponses adéquates. Pour ce qui concerne le domaine des arts visuels, il semble que la faiblesse des moyens et des outils relatifs à l'édition soit un vrai handicap dans le développement de la stratégie.

La définition très restreinte des opérateurs culturels comme principaux bénéficiaires a posé des problèmes dans le cas des artistes qui dans certaines disciplines fonctionnent de façon solitaire et isolée.

Le programme Villa Médicis Hors les Murs proposé par l'AFAA n'a bénéficié qu'à peu d'artistes africains n'ayant été mis en place que courant 2001. Cependant les créateurs africains concernés ont déjà marqué la dynamique de ce programme spécifique en 2002 avec un lauréat pour la danse.

Composante 3 : Conforter les dynamiques autour des manifestations structurantes de la création en Afrique

Objectifs de chaque composante et outils décrits	Réalisation des objectifs fin 2002
Apporter un appui financier, technique et organisationnel en veillant à ce que le mode de coopération traduise une relation de transfert de responsabilités et de compétences et non de substitution 1. Participer au financement des manifestations, diminuer progressivement nos apports, mobiliser des fonds multilatéraux 2. Contribuer à une meilleure maîtrise de l'organisation 3 Organiser en liaison avec les postes et les autres bailleurs des séminaires de formation et des rencontres professionnelles de haut niveau 4. Favoriser la présence des cultures africaines sur l'ensemble du champ géographique du continent (ouverture progressive en direction de l'Afrique du Nord) 5. Développer des partenariats avec des manifestations de même nature en France et en Europe Diversifier les activités des opérateurs culturels organisateurs entre deux rendez-vous	Il faut retenir qu'il y a coorganisation des deux grandes manifestations. Pour Bamako l'essentiel de la mise en œuvre est assuré localement par les opérateurs ou les ministères de la culture, pour Tana la situation, certes marquée par la crise politique, est plus préoccupante 1. Pour les deux manifestations phares de Bamako et de Tana, la contribution financière reste substantielle. Pour Tana, les contributions extérieures représentent environ 36%, dont 10% par le ministère malgache de la Culture ; pour Bamako elles représentent 50%, dont 14% par le ministère malien de la Culture (pour la première fois) 2. L'organisation de Bamako, et bien-sûr des plus petits événements soutenus, est totalement prise en charge par les opérateurs locaux. Sur les petits événements, il semble que le travail de formation et de transfert de compétence demande un effort encore important 3. Seuls les festivals Dak'Art et les Rencontres de Bamako et de Tana ont vu la réalisation de séminaire de formation 4. C'est aujourd'hui une réalité que l'ensemble des pays du continent aient pu prendre une part réelle aux deux principales manifestations grâce notamment à une large invitation aux concours ; il reste cependant que la participation de l'Afrique du Nord, mais aussi des pays anglophones devrait pouvoir progresser 5. Ce n'est pas encore le cas formellement même si sur certaines opérations des opérateurs français ou européens ont été invités

Points qui méritent une attention particulière :

Les manifestations structurantes soutenues sont toutes implantées en zone francophone.

L'enjeu majeur pour 2003 que représente le transfert de responsabilité beaucoup plus fort des manifestations de Bamako et de Tana.

La visibilité de la stratégie de choix des disciplines et des manifestations structurantes pour lesquels le Programme se positionne prioritairement.

Composante 4 : Renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels

Objectifs de chaque composante et outils décrits	Réalisation des objectifs fin 2002
Agir aux profits des entrepreneurs culturels et des artistes dans le domaine de l'économie de la culture et de l'ingénierie culturelle 1. Agir en partenariat avec des structures de formation implantées en Afrique 2. Module de formation de formateurs pour l'Afrique Centrale, Est et Ouest pour les administrateurs 3. Connaître les marchés internationaux de la culture afin d'intensifier l'offre de production culturelle africaine 4. Augmenter la diffusion internationale des créations africaines Multiplier les rencontres entre créateurs, appuyer les échanges Nord/Sud pour favoriser des projets de coproductions / co-réalisations avec des lieux européens à fort potentiel de visibilité	1. C'est une tendance lourde, même si le Programme a fait appel à des opérateurs français, plusieurs événements ou formations ont été assurés par des opérateurs culturels africains : ODAS Africa, (Burkina-Faso) Toubab Diallaw (Sénégal), Espace Linga Téré (Centrafrique), Centre Universitaire des Arts (Rwanda) ou Centre for Creative Arts (Afrique du Sud) 2. En fait, ces formations ont été réalisées sur la *Composante 1*. On citera la formation pour les administrateurs de festival pour l'Afrique de l'Ouest au Burkina-Faso 3. L'expertise de l'AFAA dans ce domaine a été une contribution décisive au développement du Programme, et tout particulièrement dans le cadre de la diffusion des créations issues de Bamako ou de Tana

5.3. Quelle efficience dans la mise en œuvre du Programme Afrique en créations ?

Les ressources (humaines et financières) ont-elles été bien mobilisées ?
Le rapport coûts / avantages est-il satisfaisant ?

Une approche strictement financière du rapport coûts / avantages révèle des résultats très positifs. En effet, un investissement de **1 €** par le ministère des Affaires étrangères a permis de mobiliser au moins **1,36 €**. Si les coûts salariaux sont intégrés (Titre IV), le retour sur investissement est de 1,045 €.

Indéniablement, les aides financières apportées aux opérateurs ont dans la grande majorité des cas un effet levier sur la mobilisation d'autres financements (émanant d'institutions publiques, comme l'Union Européenne ou l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, mais aussi de grands organismes privés étrangers, comme la Fondation Prince Claus). Cet effet levier est une réalité lorsque le montage financier est sous la responsabilité des opérateurs culturels ou des artistes. Le Programme Afrique en créations donne, par l'aide financière et technique, une réelle crédibilité aux projets culturels ou artistiques. Les compétences et la caution du Programme permettent ainsi de garantir le montage des grandes manifestations de Bamako et de Antananarivo. La stratégie de recherche d'autonomie financière des bénéficiaires est sur ce plan très efficace.

A l'inverse, le Programme pourrait sans doute mobiliser beaucoup plus de financement directement, à l'instar des 110 000 € versés par l'Union Européenne pour l'étude sur les festivals de théâtre en Afrique. Ces financements représentent seulement 7,7 % des ressources extérieures mobilisées globalement. Ce travail de mobilisation qui, d'après les différents chargés de mission, est tout-à-fait envisageable et même souhaitable, nécessiterait un investissement en terme de ressource humaine supérieur à ce qui l'est aujourd'hui.

La mobilisation des ressources humaines quant à elle, a reposé principalement sur cinq piliers :

- L'expérience des chargés de mission issus de l'association Afrique en créations, qui ont apporté leur savoir-faire dans la réalisation du Programme, leur connaissance des milieux culturels et artistiques africains, leur approche fondée sur un travail en partenariat avec la société civile.
- La mobilisation du personnel de l'AFAA, qui aura permis d'enrichir dans certaines disciplines les pratiques et l'expertise (c'est le cas pour la danse par le Pôle danse de l'AFAA). Cette mobilisation concourt entre autre directement à l'élargissement du champ de la diffusion en France et à l'étranger de la création africaine.
- Les contributions des membres du *conseil d'orientation*, soit pour enrichir la réflexion générale du Programme, soit sur le plan technique (exemples de monsieur Simon NJAMI, qui a assuré le commissariat de la biennale de Bamako, l'aide à la mise en cohérence ou au montage de projets avec l'AIF (grâce en particulier à une commission *ad hoc*), les collectivités territoriales ou l'UE).
- L'utilisation importante des compétences des opérateurs culturels africains, qui, à chaque fois que cela était possible, ont été sollicités et mis en situation de forte responsabilité.
- Les sollicitations ponctuelles d'experts français ou européens, qui apportent une compétence spécifique non disponible par ailleurs (recrutement d'un journaliste français comme attaché de presse de la biennale de Bamako par exemple).

La gestion financière du FSP a amené l'AFAA à mettre en place des modalités de gestion spécifiques. Un pôle gestion du Titre VI a permis de développer des outils adaptés aux exigences du bailleur de fonds. La conception d'une fiche déclarative des contributions extérieures à remplir par les opérateurs culturels et les artistes soutenus par le Programme permet aujourd'hui d'avoir une visibilité correcte de ces aides extérieures. La quantité des retours et la qualité des informations communiquées par les partenaires du Programme témoignent de la grande confiance et de la forte transparence qui qualifient la relation. Ce constat est un bon indicateur du niveau de partenariat, et de la maturité institutionnelle de la plupart des structures bénéficiaires. La rigueur du suivi permet que les compte-rendus d'exécution soient remis dans des délais tout-à-fait corrects.

Toutefois, des manques peuvent apparaître :

- Le report de la création des commissions techniques par discipline peut apparaître comme un handicap à la transparence de l'instruction des demandes et à une réflexion poussée et collégiale autour des enjeux et des stratégies propres à chacune des disciplines artistiques.
- La procédure d'instruction des dossiers de demande de financement n'a pas réellement fait l'objet d'un travail collégial structuré, mais plutôt d'un fonctionnement à trois niveaux dans lequel les chargés de mission, le coordinateur du Programme et la direction de l'AFAA valident - ou non - successivement les demandes.

- L'éloignement des terrains de la création contemporaine africaine. Les chargés de mission ne font que marginalement des missions de terrain, importantes non pour mener en direct des actions, mais pour être toujours en phase avec la création et les réalités locales. La nécessité dans le travail des chargés de mission est de croiser une approche artistique et les conditions concrètes d'un développement culturel, ce dernier étant conditionné par l'environnement. Les modalités de financement de ces missions posent d'ailleurs question, puisqu'il s'agit de financements éventuels émanant du Titre IV, et donc conditionnés par la gestion globale des activités de l'AFAA.

5.4. Quels impacts directs et indirects a eu le Programme Afrique en créations ?

5.4.1 Le programme Afrique en créations contribue-t-il à renforcer la présence des artistes et des opérateurs à l'international ?

Qu'apporte le Programme Afrique en créations au développement culturel ?

Cette expertise a montré plus haut que la diffusion des créations des artistes, des artistes eux-mêmes et des opérateurs culturels, a augmenté très sensiblement depuis le lancement du Programme Afrique en créations. Les deux exemples emblématiques sont bien entendu les biennales de Bamako et d'Antananarivo, pour lesquelles un travail de diffusion remarquable a été réalisé.

Une stratégie en trois temps a été mise en place :

- Lors des événements et manifestations structurantes, l'AFAA a favorisé la présence d'experts internationaux des disciplines concernées – photographie et danse – en tant qu'observateurs, membres des jurys…
- L'effort de médiatisation des événements a été très important : 119 articles de presse ont rendu compte des Rencontres de la Photographie Africaine, 65 articles pour les Rencontres chorégraphiques en Afrique et dans l'Océan Indien. Le site Internet de l'AFAA a en outre donné une grande visibilité tant aux événements qu'aux artistes qui y ont pris part.
- L'appui à la diffusion des créations présentées et primées aux deux biennales a été conçue en amont, lors de leur préparation. Pour la biennale de danse, les lauréats ont pris part à une tournée en France. Pour ce qui concerne la photographie, aujourd'hui encore des demandes sont formulées afin de présenter des photos dans différents pays. Deux documents joints en annexe montrent ce travail de diffusion mené par le Programme (suivi des compagnies présentées à la biennale de la danse, et Circulation Bamako 2003).

Pour les autres opérations menées, le Programme a, dans la mesure du possible, favorisé une diffusion de dimension réellement internationale : la France et l'Europe auront été les zones les plus concernées. Des opérations en Amérique (Brésil, Mexique, USA) et en Asie-Pacifique (Australie, Chine, Japon) ont été soutenues.

La dynamique menée pour les arts visuels, avec en particulier l'implantation (donc la reconnaissance) d'un Pavillon Africain à la biennale de Venise, a contribué incontestablement à donner une place importante à la création contemporaine africaine sur le plan international.

5.4.2 Contribue-t-il à leur renforcement dans leur pays d'origine ?

Même s'il est difficile de mesurer de façon globale, au vu des données disponibles, l'impact réel du Programme sur le renforcement des acteurs dans les pays d'origine, il est toutefois intéressant d'analyser les résultats de la *composante 1*. L'approche développée par O.C.RE a été pensée comme très structurante. En outre, elle s'est prioritairement intéressée à des opérateurs culturels déjà bien installés et stabilisés. Ce renforcement des opérateurs est d'ailleurs un enjeu important pour l'AFAA : la mise en œuvre de ses missions traditionnelles nécessite effectivement l'existence d'opérateurs culturels solides en Afrique.

Les exemples de l'association MEKA et d'ODAS AFRICA sont très significatifs à ce sujet. Ils témoignent que le Programme Afrique en créations :

- permet d'améliorer l'efficacité, engendre un professionnalisme dans les pratiques, pose des exigences ;
- a initié une mise en réseau intra-continentale – qui n'existait que peu auparavant ;
- a contribué à la crédibilité institutionnelle des opérateurs (par exemple vis-à-vis des postes et des centres culturels Français) ;
- a contribué à la reconnaissance de l'expertise artistique des opérateurs ;
- a introduit le partenariat et la démarche du projet comme outils de développement culturel.

Ces différents points ont été possible grâce à la mise en réseau. La mise en réseau reste très souple dans son développement, elle structure sans enfermer, elle ne hiérarchise pas les opérateurs. Des formes de solidarité et d'échanges de pratiques sont initiées hors du cadre des actions soutenues par le Programme.

Ces contributions nécessaires ne suffisent pourtant pas à aboutir mécaniquement au renforcement durable des opérateurs. Ils interpellent ainsi l'AFAA :

- sur la nécessité de favoriser une convergence d'objectifs entre les Etats et les opérateurs, afin de favoriser la définition de politiques culturelles ;
- sur le déficit de compétences éprouvées, en Afrique, dans le management des structures et la conception – réalisation de projets culturels ;
- sur les enjeux d'un conventionnement pluriannuel. Après un projet, l'expérience reste, mais elle ne contribue que marginalement à consolider les structures ;
- sur les difficultés, souvent difficilement surmontables, dans l'obtention des visas pour la mobilité des personnes, alors même que le soutien à la mobilité des œuvres est assurée par le Programme ;
- sur le principe des budgets « fléchés », outils développés par la presque totalité des bailleurs de fonds, qui obligent les opérateurs à cloisonner leurs propres projets.

Pour les artistes appuyés dans le cadre du Programme, il paraît difficile de porter un jugement argumenté sur leur renforcement. Pour la majorité d'entre eux, même s'ils sont déjà reconnus, le financement d'un projet sur une période de deux ans ne suffit sans doute pas à noter clairement un effet décisif sur leur renforcement dans leur pays d'origine.

5.5. Quelle pertinence du Programme Afrique en créations ?

5.5.1 Le soutien du ministère des Affaires étrangères est-il en adéquation avec ses missions ?

Le ministère des Affaires étrangères attache une importance particulière au fondement culturel du développement. Le rapport de présentation du projet précise d'ailleurs que « *l'approche française a toujours considéré que la culture a intimement partie liée avec le développement dans la mesure où celle-ci joue un rôle primordial dans la capacité des groupes humains à adapter leurs comportements à des situations nouvelles, disposition qui s'avère indispensable à toute société en transformation* ».

C'est dans cet esprit que le ministère a très tôt renforcé le soutien à la création artistique et à la mise en valeur du patrimoine culturel des pays partenaires, précisant alors sa volonté de favoriser la prise en charge de la coopération culturelle par les Etats et par la société civile. Cette approche n'a jamais été démentie. Après la réforme du dispositif de la coopération, le ministère des Affaires étrangères a confirmé cette politique.

Par ailleurs, ce FSP mobilisateur entre dans le champ des missions du ministère :

- les pays du continent africain, qui font presque tous partie à ce jour de la ZSP, restent pour la France une priorité en terme de coopération et de partenariat ;
- le Programme s'adresse aux acteurs de la société civile ;
- il cherche à associer les collectivités territoriales françaises ;
- il contribue effectivement au renforcement des politiques culturelles des Etats africains (plus particulièrement pour les pays accueillant les biennales).

Toutefois, l'aide à la création, qui reste un axe fondamental dans le Programme Afrique en créations et essentiel dans la dynamique du développement culturel, souffre de ne pas clairement être reconnue comme de l'aide publique au développement dans le cadre de la mise en œuvre d'un FSP mobilisateur financé sur Titre VI. Pourtant, l'AFAA, dans le montage et la sélection des projets du Programme, a garanti, tout en aidant la création, que l'approche professionnalisante du Programme soit totalement respectée. Il y a ici une nécessaire clarification à faire pour la suite de ce Programme, sur la place que peut prendre l'aide à la création dans une approche professionnalisante. Ce point a ralenti le démarrage du Programme, l'AFAA ne connaissant pas très précisément la marge de manœuvre dont elle disposait.

5.5.2 Les modalités et le niveau de ce soutien sont-ils adaptés ?

Les modalités du soutien du ministère des Affaires étrangères ont intelligemment permis de faire évoluer la mission de l'AFAA, mais aussi de garantir une part de l'héritage de l'association Afrique en créations. La mise en œuvre sur Titre VI d'un FSP mobilisateur a garanti le périmètre d'activité du Programme. Les fonds sont affectés, et évitent que l'évolution de la conjoncture de l'organisation responsable de la mise en œuvre n'altère son affectation. Autre caractéristique des fonds sur Titre VI : les marges de manœuvres à l'intérieur du cadre des objectifs fixés par le rapport de présentation du Programme sont grandes, d'autant plus grandes que l'AFAA et la DCCF sont très proches, ce qui peut favoriser les négociations sur des aménagements de stratégie et d'utilisation des fonds. Par contre, le financement du fonctionnement et des salaires nécessaires pour le développement du Programme est subventionné sur

Titre IV à l'AFAA. Ce financement, consécutif à la fusion des deux associations, est intégré au budget général de l'AFAA. Celle-ci peut être amenée, en fonction des priorités, à faire des choix d'affectation budgétaire difficile. Citons simplement la gestion des saisons culturelles (celle de l'Algérie en 2003), qui nécessite des engagements financiers pris sur l'enveloppe globale de l'AFAA, et ce malgré des compléments budgétaires émanant des ministères.

Le niveau de soutien du ministère des Affaires étrangères est globalement comparable à celui fourni à l'époque à l'association Afrique en créations. Il ne paraissait pas envisageable de faire le choix d'investir des moyens financiers plus conséquents sur FSP, si les ressources humaines et les moyens de fonctionnement n'étaient pas en rapport avec cette augmentation. Les approches novatrices proposées dans le cadre du FSP nécessitaient de plus une période de rodage, ce d'autant plus que, pour l'AFAA, l'intégration du Programme Afrique en créations était une mission réellement nouvelle.

Le financement sur Titre VI, pour le financement d'opérations en partenariat et au bénéfices directs d'acteurs de la société civile africaine de pays de la Zone de Solidarité Prioritaire, assure une très bonne visibilité institutionnelle de l'engagement du ministère dans le domaine du développement culturel en général, et en Afrique en particulier (le Titre VI est inclus au calcul de l'Aide Publique au Développement).

SIXIÈME PARTIE - RECOMMANDATIONS

L'évaluation confirme que les résultats du Programme Afrique en créations mis en œuvre par l'AFAA sont de très bon niveau. En outre, la fusion de l'association Afrique en créations et de l'AFAA a globalement eu des effets positifs, tant sur les modalités de fonctionnement de l'AFAA et de son engagement dans le développement culturel en Afrique que pour la mise en œuvre du Programme Afrique en créations.

L'hypothèse de la poursuite du FSP mobilisateur, voire du renforcement des moyens mis en œuvre, se doit aujourd'hui d'être concrétisée rapidement, au risque de perdre les acquis de ces deux riches années de travail. Le dynamisme des opérateurs culturels soutenus par le Programme est fragile au vu de la situation socio-économique des pays concernés. Cette concrétisation ne doit pourtant pas perdre de vue les points à améliorer tant dans la formulation des objectifs et des résultats à atteindre sur un prochain FSP mobilisateur, que des modalités techniques d'animation de ce Programme.

Au-delà des éléments notés dans la partie « conclusion d'évaluation » de la présente évaluation, quelques recommandations complémentaires peuvent être posées.

Concernant les modalités d'animation du Programme Afrique en créations au sein de l'AFAA, sont recommandés :

1. La création d'un comité de pilotage restreint, associant la direction de l'AFAA (un représentant du conseil d'administration, un de la direction ainsi que la coordination du Programme), la DGCID (dont un représentant de la DCCF), un représentant du ministère chargé de la Culture et éventuellement un représentant d'un organisme partenaire comme l'AIF ; ce comité de pilotage devrait formellement valider les choix stratégiques ou les orientations du Programme. En outre, une réflexion générale sur le positionnement du Programme dans l'organigramme général de l'AFAA pourra y être menée. Ce comité devrait se réunir au moins une fois tous les 6 mois.
2. Des comités de consultants par discipline devraient être mis en place afin de soutenir efficacement les chargés de mission pour la conception de critères de choix des projets et l'aide à la décision. La composition et les modalités d'animation de ces comités doivent privilégier la souplesse. L'initiative doit avant tout venir des professionnels chargés du Programme qui ont l'expérience de ce type de comité. Leur composition favorisera la présence de personnalités reconnues dans chaque discipline.
3. L'instruction des requêtes de financement doit faire l'objet d'un travail de clarification, afin de garantir une transparence dans les choix – tant institutionnelle qu'artistique.
4. Il ne paraît plus nécessaire de maintenir en l'état le *conseil d'orientation*. S'agissant de sa fonction de garant de l'héritage de l'association Afrique en créations, d'autres lieux institutionnels existent au sein de l'AFAA.
5. La réflexion autour de la mise en œuvre d'un FSP prenant le relais de celui évalué par le présent rapport, et ce afin de conforter et développer le travail effectué ces derniers 30 mois, en définissant de manière plus précise les objectifs attendus. Les indicateurs construits pour la réalisation du présent rapport pourront être utilisés dans le suivi du Programme.

Concernant la mise en œuvre générale du Programme, sont recommandés :

1. Qu'une réflexion concertée doit être menée entre l'AFAA et les services du ministère des Affaires étrangères - dont les postes - afin de favoriser efficacement la mise en cohérence des FSP Etats qui s'intéressent au développement culturel, lorsqu'ils existent ou lorsqu'ils sont en cours de conception. Le Programme Afrique en créations pourrait avoir une vocation de programme de référence dans ce domaine.
2. La nécessité pour le Programme de formaliser et de partager ses choix stratégiques en terme de disciplines artistiques, mais aussi en terme de prospection pays ; le Programme éviterait le risque dispersion qui ne concourrait pas durablement au développement culturel des pays africains et plus largement de la ZSP.

ANNEXES

ANNEXE A1. Termes de référence de l'expertise évaluative

A1- Termes de référence de l'expertise évaluative

EXPERTISE EVALUATIVE DU FSP 2000-152

« Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain »

TERMES DE RÉFÉRENCE

I. DESCRIPTIF DU FSP N°2000-152.

Le dispositif de coopération culturelle mis en place dans la décennie 1990/2000 (Fondation, puis association « *Afrique en Créations* ») a été relayé en 2000 par le programme « *AFAA/Afrique en Créations* » qui a bénéficié sur la période 2001/2002 d'un projet FSP mobilisateur de 2,3 M€ (15MF) intitulé : « *Appui à la professionnalisation des opérateurs du continent africain* ». Ce projet sera clôturé le 15 juillet 2003 après une prolongation de 6 mois.

En accompagnement et en prolongement des politiques de développement culturel des Etats, ce projet mobilisateur vise à accroître la présence des créateurs, acteurs et entrepreneurs culturels d'Afrique dans les échanges internationaux de la culture.

Il a pour but :
- de concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent africain,
- de renforcer la professionnalisation des filières artistiques en Afrique,
- de renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels africains, en particulier en prenant appui sur des manifestations artistiques structurantes en Afrique.

Ce FSP s'articule autour de cinq composantes :
- **Composante 1** : Concourir à la mise en réseau des opérateurs culturels du continent : 2,2 MF.
- **Composante 2** : Appuyer la professionnalisation des filières artistiques : 3,5 MF.
- **Composante 3** : Conforter les dynamiques autour des manifestations structurantes de la création en Afrique : 4,7 MF.
- **Composante 4** : Renforcer les savoirs et améliorer les savoir-faire des artistes et entrepreneurs culturels : 4 MF.
- **Composante 5** : Evaluation et management du projet : 0,6 MF.

II- OBJECTIFS DE L'EVALUATION.

- ✓ Décrire,
- ✓ Evaluer,
- ✓ Recommander.

II-1- Décrire :

L'expert présentera un tableau descriptif du programme « AFAA/Afrique en créations » faisant apparaître :

- sa structure juridique et organisationnelle,
- ses objectifs de départ et, éventuellement, leur évolution,
- le montant de la contribution du ministère des Affaires étrangères (crédits centraux et crédits des postes), sa part dans le budget global du programme « AFAA/Afrique en créations » et les moyens mobilisés par d'autres contributeurs institutionnels et privés.

II-2- Evaluer :

L'expert portera une appréciation sur le programme « AFAA/Afrique en créations » en utilisant les critères en vigueur dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Ainsi, il s'interrogera sur :

- sa **cohérence** (caractère d'une action dont les objectifs ont été définis et dont les moyens sont adéquats à ces derniers et adéquats entre eux).

✓ les objectifs ont-ils été bien définis?
✓ les moyens utilisés –qualité des intervenants, diversité des manifestations- sont-ils adaptés aux objectifs?
✓ Qualités du suivi et du pilotage par AeC et le MAE.

- son **efficacité** (caractère d'une action produisant les effets attendus),

✓ le programme « AFAA/Afrique en créations » remplit-il ses objectifs ?
✓ la quantité et la qualité des actions entreprises correspondent-elles aux attentes ?

- son **efficience** (caractère d'une action dont les effets sont à la mesure des sommes dépensées)

✓ les ressources (humaines et financières) ont-elles été bien mobilisées ? Le rapport coûts/avantages est-il satisfaisant ?

- son **impact** (caractère d'une action qui, au-delà de ses effets attendus, a une influence dans d'autres domaines ou sur un autre plan)

✓ qu'apporte le programme « AFAA/Afrique en créations » au développement culturel ?
✓ le programme « AFAA/Afrique en créations » contribue-t-il à renforcer la présence des artistes et opérateurs à l'international ?
✓ contribue-t-il à leur renforcement dans leurs pays d'origine ?

- sa **pertinence** (caractère d'une action répondant aux attentes de tout ou partie des acteurs concernés) de notre soutien

✓ le soutien du MAE est-il en adéquation avec ses missions ?
✓ les modalités et le niveau de ce soutien sont-ils adaptés ?

L'évaluateur est invité à prendre connaissance des indicateurs d'évaluation prévus à l'article 6.2.3.2 du projet évalué (pages 25 à 28).

II-3- Recommander :

Sur les bases de ses conclusions, l'expert formulera des recommandations au ministère des Affaires étrangères.

III- ORGANISATION ET CALENDRIER DE L'EVALUATION.

III-1- Le comité de pilotage :

L'expertise évaluative du programme « AFAA/Afrique en créations » est conduite par un comité de pilotage. Celui-ci comprend des agents du ministère des Affaires étrangères, un représentant de l'AFAA et un représentant du ministère de la Culture et de la Communication. Ce comité est successivement chargé :

- d'élaborer les termes de référence de l'expertise évaluative,
- d'identifier et sélectionner l'expert auquel sera confiée la réalisation de l'expertise évaluative,
- de dialoguer avec cet expert sur le déroulement et l'orientation de son étude,

- de lire son rapport et de le valider,
- de faire des propositions au ministère des Affaires étrangères sur les suites à donner aux conclusions de l'expert.

III-2- L'expert chargé de réaliser l'évaluation :

Le travail de l'expert se déroulera en trois phases :

- collecte d'informations à Paris sous forme d'entretiens, de consultations de documents, voire de questionnaires postaux ;
- analyse de l'information, évaluation et rédaction d'un rapport provisoire ; ce rapport sera présenté au comité de pilotage qui fera part à l'expert de ses observations ;
- rédaction et présentation de la version définitive du rapport.

III-3- Calendrier prévisionnel :

Sur la base d'une consultation restreinte, l'expert sera désigné au plus tard le 20 décembre 2002, l'évaluation sera conduite en janvier 2003.

- phase 1 du travail de l'expert, ressources documentaires – 2 au 8 janvier 2003.
- phase 2 du travail de l'expert, étude et évaluation – 9 au 22 janvier 2003.
- phase 3 du travail de l'expert, rédaction du rapport final et présentation – 23 au 29 janvier 2003.

Soit 24 jours ouvrables d'expertise évaluative.

- Lecture et analyse par le comité de pilotage entre le 30 et le 31 janvier 2003.

*** Remise au Ministère des Affaires étrangères de l'expertise évaluative finale, après avis du comité de pilotage, le jeudi 6 février 2003 au plus tard.**

Sur la base des termes de référence, l'expert pourra proposer tout complément de méthodologie susceptible d'enrichir l'expertise évaluative.

IV- MODALITES DE SELECTION DE L'EXPERT.

Le comité de pilotage sélectionnera l'expert à l'issue d'une consultation restreinte. L'expert devra rassembler les compétences suivantes :

- connaissance et/ou pratique des politiques publiques en matière culturelle,
- connaissance des enjeux, objectifs et moyens de la coopération internationale française, notamment dans le domaine culturel.

L'expert ne devra pas avoir été ou être actuellement partie prenante de l'objet évalué.

Approuvé par le Comité de pilotage le 26 novembre 2002.

****

ANNEXE A3.1 : Liste des opérations Composante 1 - OCRE

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2002	OCRE	JSAX16	ASSOCIATION MEKA. CENTRE DE RESSOURCES DANSE	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	3 048	0
2002	OCRE	JSAX21	ASSOCIATION IRONDEL	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	2 231	0
2002	OCRE	JSAX16	ASSOCIATION MEKA TOURNEE REGIONALE	AFC	CAMEROUN	AFC	AFRIQUE CENTRALE	2 287	35 428
2002	OCRE	JSAX29	FEMIN'ART	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	7 723	0
2002	OCRE	JSAX21	ASSOCIATION IRONDEL	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	3 149	0
2002	OCRE	JSAX16	ASSOCIATION MEKA RENCONTRES ABOK I NGOMA	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	2 332	0
2001	OCRE	JSAX05	ESPACE LINGA TERE. RESEAU AFR. SYNERGIE JUIN JUILLET	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	762	0
2001	OCRE	JSAX05	ESPACE LINGA TERE	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	915	10 367
2001	OCRE	JSAX05	ESPACE LINGA TERE	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	10 671	0
2002	OCRE	JSAX20	ESPACE LINGA TERE	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	762	32 776
2002	OCRE	JSAX20	ESPACE LINGA TERE FORMATION REGIE	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	7 713	0
2001	OCRE	JSAX11	ESPACE CULTUREL YARO	AFC	CONGO	AFC	CONGO	762	22 867
2001	OCRE	JSAX04	ECURIE MALOBA. CENTRE DE RESSOURCES	AFC	RDC	AFC	RDC	762	0
2001	OCRE	JSAX04	ECURIE MALOBA	AFC	RDC	AFC	RDC	9 147	0
2002	OCRE	JSAX19	TAM TAM THEATRE	AFC	RDC	AFC	RDC	3 811	0
2002	OCRE	JSAX15	CENTRE UNIVERSITAIRE DES ARTS	AFC	RWANDA	AFC	RWANDA	4 619	0
2002	OCRE	JSAX15	CENTRE UNIVERSITAIRE DES ARTS	AFC	RWANDA	AFC	CENTRAFRIQUE	1 830	0
2002	OCRE	JSAX25	RENCONTRES OCRE DURBAN	AFR	AFRIQUE	AFA	AFRIQUE DU SUD	32 767	0
2002	OCRE	JSAX27	VIA CCA	AFR	AFRIQUE	AFA	AFRIQUE DU SUD	41 800	0
2002	OCRE	JSAX12	RENCONTRES OCRE BAMAKO ACTES	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	4 932	0
2001	OCRE	JSAX01	A AVIGNON DU 17 AU 19 JUILLET 2001 RDV OCRE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	7 488	0
2001	OCRE	JSAX08	ACTE SEPT MALI. ORGANISATION RENCONTRES OCRE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	28 395	0
2001	OCRE	JSAX09	RENCONTRES OCRE. TRANSPORTS INTERNATIONAUX	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	31 159	0
2002	OCRE	JSAX26	FORMATION FESTIVALS 2° PHASE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	6 265	0
2002	OCRE	JSAX14	RENCONTRES OCRE EUROPE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	2 532	0
2001	OCRE	JSAX10	ASS. BENEBNOOMA	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	762	0
2002	OCRE	JSAX17	ODAS FORMATION FESTIVALS EN AFRIQUE	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	5 295	0
2002	OCRE	JSAX18	ODAS FORMATION FESTIVALS EN FRANCE	AFW	BURKINA FASO	EUR	FRANCE	432	0
2002	OCRE	JSAX22	KILL POINT PRODUCTION LE RAP AUSSI	AFW	GUINEE	AFW	GUINEE	1 568	0
2002	OCRE	JSAX22	KILL POINT PRODUCTION LE RAP AUSSI FORMATION	AFW	GUINEE	AFW	GUINEE	763	0
2001	OCRE	JSAX07	ACTE SEPT. CENTRE DE RESSOURCES	AFW	MALI	AFW	MALI	1 524	0
2001	OCRE	JSAX07	ACTE SEPT	AFW	MALI	AFW	MALI	2 287	0
2001	OCRE	JSAX02	KATICIAKA COM	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	762	0
2001	OCRE	JSAX02	KATICIAKA COMM	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	3 811	0
2002	OCRE	JSAX24	KATICIAKA COM	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	762	31 971
2002	OCRE	JSAX24	KATICIA COMM RENCONTRES BANLIEUE RYTHME	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	3 813	0
2002	OCRE	JSAX28	AFRICA FETE FORMATION ITINERANTE TRINGA	AFW	SENEGAL	AFW / AFE	AF. OUEST/DJIBOUTI	10 770	0
2001	OCRE	JSAX06	FESTHEF	AFW	TOGO	AFW	TOGO	3 302	0
2002	OCRE	JSAX13	ARTISTIK. CENTRE DE RESSOURCES	AFW	TOGO	AFW	TOGO	2 687	46 328
2002	OCRE	JSAX13	ARTISTIK RENCONTRES AFRO DESIGN	AFW	TOGO	FAW	TOGO	7 469	0
2002	OCRE	JSAX23	HOVANA STAGE A ODAS AFRICA	AOI	MADAGASCAR	AFW	BURKINA FASO	3 856	0
								267 728 €	179 738 €

ANNEXE A3.2 : Liste des opérations Composante 2

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	ARTSVISUELS	JSBE14	2 ARTISTES AFRICAINS. BERNI SEARLE AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	EUR	ITALIE	16 160	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE35	BIENNALE DE SAO PAULO MARS AVRIL 2002	AFA	AFRIQUE DU SUD	AME	BRESIL	15 045	8 000
2001	ARTSVISUELS	JSBE27	UNPACKING EUROPE	AFA/AFW	AFRIQUE DU SUD/NIGERIA	EUR	PAYS-BAS	12 000	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE49	4° PARALLELE RETOUR DES ŒUVRES	AFC	CENTRAFRIQUE	EUR	FRANCE	1 593	0
2001	ARTSVISUELS		STOCKAGE D'EXPOSITION MAI OLLIVIER (AFAA)	AFC	CENTRAFRIQUE	EUR	FRANCE		2 555
2001	ARTSVISUELS	JSBE20	BODYS ISSEK KINGELEZ A HAMBOURG	AFC	CONGO	EUR	ALLEMAGNE	6 098	10 226
2002	ARTSVISUELS	JSBE62	INVENTAIRE DES PROFS DES MUSEES AFRICOM	AFE	KENYA	AFE	KENYA	10 000	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE18	FLASH AFRIQUE VIENNE	AFR	AFRIQUE	EUR	AUTRICHE	6 677	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE63	BIENNALE DE SAINT ETIENNE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	12 090	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE21	TAXI BROUSSE. 2001 + 2002	AFW	BENIN	AFW	BENIN	4 719	7 382
2002	ARTSVISUELS	JSBE48	TAXI BROUSSE RETOUR DES ŒUVRES	AFW	BENIN	AFW	BENIN	4 000	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE40	ROMUALD HAZOUME A TURIN MARS 2002	AFW	BENIN	EUR	ITALIE	3 000	0
2001	ARTSVISUELS	JSBE26	MESHAC GABA PALAIS TOKYO PARIS	AFW	BENIN	EUR	FRANCE	7 623	7 470
2001	ARTSVISUELS	JSBE03	LA COUR AFRICAINE A TURIN BOLOGNE ET ROME	AFW	COTE IVOIRE/MALI/SENEG./TOGO	EUR	ITALIE	2 664	0
2002	ARTSVISUELS	JSBO43	2 PHOTOGRAPHES DU MALI A TERRE D'IMAGE BIARRITZ	AFW	MALI	EUR	FRANCE	344	0
2001	ARTSVISUELS	JSBE22	DEFILE ALPHADI A BAMAKO LE 20/10/2001	AFW	NIGER	AFW	MALI	7 622	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE41	DOKUMENTA 28/05/2002	AFW	SENEGAL	EUR	ALLEMAGNE	20 000	0
2002	ARTSVISUELS	JSBE50	ENFANTS DE NUIT A AVIGNON	AFW	SENEGAL	AFW	MALI	12 024	139 848
2001	ARTSVISUELS	JSBE21	TAXI BROUSSE.	AFW	SENEGAL / BENIN / NIGER	AFW	BENIN NIGER SENEG.	10 671	1 067
2001	CIRQUE	JSBC09	CIRCUS BAOBAB. TOURNEE EUROPE 2001	AFW	GUINEE	EUR	EUROPE	22 867	27 441
2001	DANSE	JSBD32	FLOATING PROJECT TOURNEE AF. DE L'OUEST JUIN 2001	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFW	COTE D'IVOIRE	23 252	0
2002	DANSE	JSBD57	CIE PHOENIX AU FESTIVAL JOMBA	AFC	CAMEROUN	AFA	AFRIQUE DU SUD	5 551	15 855
2002	DANSE	JSBD66	ACTE 7 THEATRE DES REALITES/PHENIX CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	AFW	MALI	6 906	0
2001	DANSE	JSBD25	CREATION COMPAGNIE CABACO	AFC	RDC	AFC	RDC	3 049	3 811
2001	DANSE	JSBD10	PROFESSIONNALISATION. COMPAGNIE ADUGNA. PRUNENEC	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	11 639	6 403
2002	DANSE	JSBD10	PROFESSIONNALISATION COMPAGNIE ADUGNA (2001)	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE		114 001
2001	DANSE	JSBD04	OPIYO OKACH. 2° ETAPE DEVELOPT CHOREGRAPHIQUE	AFE	KENYA	AFE	KENYA	13 416	0
2001	DANSE	JSBD19	CIE TUMBUKA. FORMAT. A LA CREATION CHOREGRAPHIQUE	AFE	ZIMBABWE	AFE	ZIMBABWE	13 720	0
2002	DANSE	JSBD34	STAGE TOUBAB DIALLO POUR LES CHOREGRAPHES 2002	AFR	AFRIQUE	AFW	SENEGAL	15 336	250 725
2002	DANSE	JSBD29	TOURNEE LAUREATS TANANARIVE CHAILLOT ET FRANCE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	40 755	0
2001	DANSE	JSBD15	CIE SALIA NI SEYDOU : FORMAT. CENTRE CHOREGRAPHIQUE	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	5 137	0
2001	DANSE	JSBD02	CIE SALIA NI SEYDOU TOURNEE AUX USA. ODAS AFRICA	AFW	BURKINA FASO	AME	USA	16 007	0
2001	DANSE	JSBD31	TOURNEE EN ANGLETERRE	AFW	BURKINA FASO	EUR	ROYAUME UNI	2 287	11 502
2002	DANSE	JSBD44	COMPAGNIE SALIA NI SEYDOU TOURNEE EN AF. DE L'EST	AFW	BURKINA FASO	AFE	AFRIQUE DE L'EST	6 245	0
2002	DANSE	JSBD55	SALIA NI SEYDOU AU GLOBAL FESTIVAL Allemagne	AFW	BURKINA FASO	EUR	ALLEMAGNE	3 800	11 199
2002	DANSE	JSBD58	CREATION WEENEDI SALIA NI SEYDOU	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	4 545	0
2002	DANSE	JSBD45	CREATION TCHETCHE/KONGOBA	AFW	COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO	AFW	COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO	3 110	0
2001	DANSE	JSBD13	FRED BEDONGUE A KINSHASA	AFW	FRANCE	AFC	RDC	6 015	66 624
2001	DANSE	JSBD05	TOUBAB DIALLO. GERMAINE ACOGNY 2001	AFW / AFA	GHANA / KENYA	AFW	SENEGAL	12 196	0
2002	DANSE	JSBD13	FRED BEDONGUE A KINSHASA (2001)	EUR	FRANCE	AFC	RDC		51 543
2001	MUSIQUE	JSBM08	1. CONSERVAT. ITINERANT FESTIVAL NEW MUSIC INDABA.	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	22 867	0
2001	MUSIQUE	JSBM28	CONCERT DIGITAL MIRROR	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	2 287	0
2002	MUSIQUE	JSBM61	STUDIO ALBUM MACASE	AFC	CAMEROUN	EUR	FRANCE	9 116	14 329

ANNEXE A3.2 : Liste des opérations Composante 2 (suite)

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	MUSIQUE	JSBM24	FESTIVAL EDITION NAK 2001	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	7 622	72 046
2002	MUSIQUE	JSBM53	DEVELOPPEMENT CARRIERE. MAYRA	AFW	CAP VERT	EUR	FRANCE	5 600	16 815
2001	MUSIQUE	JSBM01	ROKIA TRAORE FESTIVAL D'ADELAIDE	AFW	MALI	ASI	AUSTRALIE	19 545	0
2001	MUSIQUE	JSBM07	SUPER RAIL BAND AUX U.S.A..	AFW	MALI	AME	USA	15 245	0
2002	MUSIQUE	JSBM52	HABIB KOITE EN AMERIQUE LATINE	AFW	MALI	AME	AMERIQUE LATINE	9 195	4 000
2002	MUSIQUE	JSBM39	KASSE MADY DIABATE A MEXICO	AFW	MALI	AME	MEXIQUE	6 204	10 000
2001	MUSIQUE	JSBM23	ARMADA. DEVELOPPEMENT MUSICAL	AFW	MALI	AFW	MALI	7 622	0
2002	MUSIQUE	JSBM47	FESTIVAL DRUGA GOBBA	AFW	MALI / BENIN	EUR	SLOVENIE	4 600	0
2002	MUSIQUE	JSBM51	AFRICA FETE/TOURNEE NDER	AFW	SENEGAL	EUR	EUROPE	6 145	0
2002	MUSIQUE	JSBM46	MUSIQUES METISSES DIFFUSION	AFW / AFC	GUINEE / RDC	EUR	FRANCE	15 245	0
2002	MUSIQUE	JSBM38	HOUSTON FESTIVAL INTERNATIONAL GROUPE RAJERY	AOI	MADAGASCAR	AME	USA	7 600	127 117
2002	MUSIQUE	JSBM65	TOURNEE UP THE RAP DE MADAGASCAR	AOI	MADAGASCAR	EUR	FRANCE	6 000	9 860
2002	PHOTO	JSBO60	SURVIVRE A L'APARTHEID A LA MEP	AFA	AFRIQUE DU SUD	EUR	FRANCE	2 688	0
2001	THEATRE	JSBT30	AIDE A LA CREATION ENQUIRY / WINDYBROW THEATRE	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	9 452	0
2001	THEATRE	JSBT17	CIE FEEREN L EXIL DANS L ASILE	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	9 909	0
2002	THEATRE	JSBT37	MOUSSO KORONI. CHANTIER DE CREAT. YMAKO THEATRI	AFW	COTE D'IVOIRE	AFW	COTE D'IVOIRE/MALI	6 191	12 957
2002	THEATRE	JSBT59	LES TROYENNES ET LEURS SOEURS. MOISE TOURE	AFW	MALI	AFW	MALI	27 486	0
2001	THEATRE	JSBT12	"COMPLEMENTARITE" THEATRE VERT ODYSSEE THEATRE	AFW / EUR	BENIN / France	AFW	BENIN	18 294	0
2001	THEATRE	JSBT33	ROMEO ET JULIETTE A TANA	AOI	MADAGASCAR	AOI	MADAGASCAR	3 049	12 069
2001	THEATRE	JSBT16	TOURNEE PAROLES RHIZOMES		RWANDA	EUR	FRANCE	18 294	0
								608 422 €	1 014 845 €

ANNEXE A3.3 : Liste des opérations Composante 3

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2002	ARTSVISUELS	JSCE07	BIENNALE DE DAK'ART. 10 MAI AU 10 JUIN 2002	AFR	AFRIQUE	AFW	SENEGAL	18 045	0
2002	ARTSVISUELS	JSCE03	EWOLE 2002 AFRODESIGN	AFW	TOGO	AFW	TOGO	20 155	0
2002	DANSE	JSCD08	TRETEAUX DU TCHAD AU MAROC	AFC	TCHAD	AFN	MAROC	2 856	0
2001	DANSE	JSCD02	LES RENCONTRES DE TANANARIVE	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR	148 440	0
2001	DANSE	JSCD02	FORMATION A TANANARIVE (AIF)	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		26 110
2001	DANSE	JSCD02	ECHANGE MARCHANDISE RFI	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		15 715
2001	DANSE	JSCD02	UNION EUROPEENNE VERSEE A MADAGASCAR	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		205 000
2001	DANSE	JSCD02	PRESTATION DE SERVICE A TANANARIVE	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		45 735
2001	DANSE	JSCD02	BUREAU DU CENTRE CULTUREL A TANANARIVE	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		15 245
2002	DANSE	JSCD02	LES RENCONTRES DE TANANARIVE 6-11/11/01	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR	1 677	0
2002	DANSE	JSCD06	SUITE ET PREPARATION DES PROCHAINES RENCONTRES	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR	1 241	0
2002	DANSE	JSCD27	RARY AIDE A LA CREATION TONGOTRA	AOI	MADAGASCAR	AOI	MADAGASCAR	4 500	0
2002	MUSIQUE	JSCM13	NGOMBI FESTIVAL	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	7 091	52 122
2001	PHOTO	JSCO01	LES RENCONTRES DE BAMAKO. BUDGET COMMUN	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	283 939	0
2001	PHOTO	JSCO01	COORDINATION BAMAKO (AFAA)	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		22 413
2001	PHOTO	JSCO01	ECHANGE MARCHANDISE RFI	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		27 589
2001	PHOTO	JSCO01	UNION EUROPEENNE VERSEE A BAMAKO	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		150 000
2001	PHOTO	JSCO01	BILLETS D'AVION PRIS PAR LES POSTES	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		0
2001	PHOTO	JSCO01	PRINZ CLAUS POUR LE CATAL.VERSE A L'EDITEUR DIRECT'	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		15 245
2001	PHOTO	JSCO01	AIF	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		32 014
2001	PHOTO	JSCO01	PRESTATION DE SERVICE A BAMAKO	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		91 469
2002	PHOTO	JSCO01	LES RENCONTRES DE BAMAKO. BUDGET COMMUN 2001	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	5 686	0
2002	PHOTO	JSCO02	LES RENCONTRES DE BAMAKO. BUDGET COMMUN 2001	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	231	0
2002	PHOTO	JSCO02	RETOUR DES ŒUVRES ET DIFFUSION DES EXPOSITIONS	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	24 872	1 638
2002	PHOTO	JSCO05	. CONTRAT DIFFUSION BLEU OUTREMER	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	17 532	0
2002	PHOTO	JSCO09	DROITS D'AUTEUR DIVERS ET FRAIS FINANCIERS	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	9 303	0
2002	PHOTO	JSCO11	COMMISSARIAT SIMON NJAMI BAMAKO 2003	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	11 434	0
2002	PHOTO	JSCO12	DROITS D'AUTEUR CATALOGUE	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	7 534	0
2002	PHOTO	JSCO15	PREPARATDES RENCONTRES DE BAMAKO 2003 1° TRANCHE	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	7 238	0
2002	PHOTO	JSCO23	COMMISSARIATS BAMAKO 2003	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	7 045	0
2002	PHOTO	JSCO19	LA RUE DE LA PHOTO	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	5 445	0
2002	PHOTO	JSCO22	BAMAKO A MAPUTO	AFR	AFRIQUE	AFE	MOZAMBIQUE	146	0
2002	PHOTO	JSCO18	BAMAKO A BRATISLAVA	AFR	AFRIQUE	EUR	SLOVAQUIE	597	0
2002	PHOTO	JSCO20	BAMAKO EN CHINE	AFR	AFRIQUE	ASI	CHINE	1 062	0
2002	PHOTO	JSCO25	BAMAKO EN AFE	AFR	AFRIQUE	AFE	AF. DE L'EST	800	0
2002	PHOTO	JSCO26	BAMAKO EN AFC	AFR	AFRIQUE	AFC	AF. CENTRALE	900	0
2002	PHOTO	JSCO21	BAMAKO A OUAGA BOBO ET ABIDJAN	AFW	COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO	AFW	AF. DE L'OUEST	1 656	0
2002	THEATRE	JSCT04	FITHEB	AFW	BENIN	AFW	BENIN	30 584	0
2002	THEATRE	JSCT10	FESTIVAL DU THEATRE DES REALITES	AFW	MALI	AFW	MALI	23 567	0
2002	THEATRE	JSCT14	FESTHEF	AFW	TOGO	AFW	TOGO	7 045	25 296
								650 622 €	725 591 €

ANNEXE A3.4 : Liste des opérations Composante 4

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2002	ARTSVISUELS	JSDE37	MISSION SOPHIE PERRIER FORUM INTERNAT. SUR L'ART	AFA	AFRIQUE DU SUD	EUR	FRANCE	676	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE51	ANTONIO OLE RESIDENCE A SALVADORE DE BAHIA	AFA	ANGOLA	AME	BRESIL	1 530	490
2002	ARTSVISUELS	JSDE43	SCENOGRAPHIES URBAINES	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN / RDC	11 036	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE38	CARTOGRAPHIE CULTURELLE. 2° TRANCHE	AFC	CAMEROUN	AFR	AFRIQUE	73	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE29	SHAJE TSHILUILA A CAPETOWN MARS 2002	AFC	CONGO	AFA	AFRIQUE DU SUD	1 300	0
2001	ARTSVISUELS	JSDE13	ETIYE DIMMA POULSEN EN ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	2 921	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE22	ETIYE DIMMA POULSEN RESIDENCE EN ETHIOPIE 2002	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	3 603	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE31	ETIYE DIMMA POULSEN RETOUR DES ŒUVRES	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	2 016	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE56	DOMINIQUE KOUASS A LA GALERIE AGBE ET GBALICAM	AFW	BENIN	EUR	FRANCE	3 000	0
2001	ARTSVISUELS	JSDE09	VINCENT NIAMIEN RESIDENCE ATELIER DESIGN	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	901	457
2001	ARTSVISUELS	JSDE11	MISSION ABIDJAN PARIS DORRIS KASCO	AFW	COTE D'IVOIRE	AFW	FRANCE	1 554	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE09	VINCENT NIAMIEN RESIDENCE ATELIER DESIGN	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	2 810	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE23	MALICK SIDIBE A LOS ANGELES	AFW	MALI	AME	USA	1 508	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE28	YACOUBA KONATE A CAPETOWN 15-18/03/2002	AFW	MALI	AFA	AFRIQUE DU SUD	1 248	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE38	CARTOGRAPHIE CULTURELLE. BILLETS D'AVION	AFW	NIGERIA	AFW	SENEGAL	2 100	0
2001	ARTSVISUELS	JSDE10	MOUSSA SAKHO. RESIDENCE LA ROCHELLE	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	4 964	17 806
2001	ARTSVISUELS	JSDE12	DOUAL'ART LES ATELIERS URBAINS	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	22 867	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE10	MOUSSA SAKHO A LA ROCHELLE (2001)	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE		17 003
2002	ARTSVISUELS	JSDE12	DOUAL'ART LES ATELIERS URBAINS	AFW	SENEGAL	AFC	CAMEROUN	-5 780	0
2002	ARTSVISUELS	JSDE55	CAMARA GUEYE A LA ROCHELLE	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	2 927	0
2002	CIRQUE	JSDC58	ECHANGE CREATION BENIN BRESIL	AFW	BENIN	AFW	BENIN	2 300	0
2002	CIRQUE	JSDC25	CIRCUS BAOBAB	AFW	GUINEE	AFW	GUINEE	4 029	0
2001	DANSE	JSDD16	RESIDENCE LA CAMIONETTA CHEZ FLOATING PROJECT	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	2 013	0
2001	DANSE	JSDD15	APPUI AU RETIC. COMPAGNIE CABACO	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	7 318	0
2002	DANSE	JSDD42	BIBISH MUMBU/STAGE MONTPELLIER	AFC	RDC	EUR	FRANCE	980	0
2002	DANSE	JSDD34	ABOKINGOMA	AFC / EUR	AFRIQUE / FRANCE	AFC	CAMEROUN	4 445	0
2002	DANSE	JSDD24	FORMATION CREATION GAARA KENYA	AFE	KENYA	AFE	KENYA	10 762	0
2002	DANSE	JSDD40	CIE GAARA STAGE	AFE	KENYA	EUR	FRANCE	1 900	0
2002	DANSE	JSDD64	STAGE JANT BI FORMATION A MI FEVRIER 2003	AFR	AFRIQUE	AFW	SENEGAL	10 000	0
2002	DANSE	JSDD60	RENCONTRES DIALOGUES DE CORPS	AFR	AFRIQUE / MAROC	AFW	BURKINA FASO	7 591	0
2001	DANSE	JSDD18	DIALOGUES DE CORPS SALIA NI SEYDOU	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	5 336	0
2001	DANSE	JSDD08	APPUI AU FESTIVAL DE DANSE KAAY FEEC	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	1 369	0
2002	DANSE	JSDD62	BOURSE TOULOUSE FORMATION PAPA SALIF KA	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	2 300	2 000
2002	DANSE	JSDD50	RESIDENCE CREATION RACINES	AFW / AFC	BURK. FASO / GABON / SENEGAL	EUR	FRANCE	7 729	0
2001	MUSIQUE	JSDM06	FORMATION. CFPTS. SARA 2001.	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	4 573	0
2002	MUSIQUE	JSDM52	FORMATION CFPTS SARA 2002	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	3 588	5 280
2002	MUSIQUE	JSDM48	AFRICA FESTIVAL AWESOME DURBAN	AFC	CAMEROUN	AFA	AFRIQUE DU SUD	13 766	0
2002	MUSIQUE	JSDM33	FESTIVAL DE RAP A CONAKRY	AFR	AFRIQUE	AFW	GUINEE	6 145	0
2002	MUSIQUE	JSDM41	LES DEMISSEWS DIFFUSION STRASBOURG	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	4 573	19 172
2002	MUSIQUE	JSDM49	AFRICA NON STOP	AFW	COTE D'IVOIRE	AFW	COTE D'IVOIRE	5 745	0
2001	MUSIQUE	JSDM07	BANLIEUE RYTHMES DAKAR 2001	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	2 744	52 976
2002	MUSIQUE	JSDM32	BANLIEUE RYTHMES DAKAR 2002	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	6 145	0
2002	MUSIQUE	JSDM47	FESTIVAL HIP HOP OUAGA	EUR	FRANCE	AFW	BURKINA FASO	2 949	20 184

ANNEXE A3.4 : Liste des opérations Composante 4 (suite)

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2002	THEATRE	JSDT17	ECHANGE FORMATION CIAC SAO TOME	AFA	SAO TOME	AFA	SAO TOME	7 600	0
2002	THEATRE	JSDT46	ATELIER DE THEATRE AFRICREA YAOUNDE	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	9 700	3 811
2002	THEATRE	JSDT57	VOYAGE KOAM TAWA CONSTANTIN POUR TOKYO	AFC	CAMEROUN	ASI	JAPON	1 757	0
2002	THEATRE	JSDT21	ATELIER DE FORMATION LIMOGES	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	930	0
2002	THEATRE	JSDT26	RENCONTRES THEATRALES DU NIGER	AFR	AFRIQUE	AFW	NIGER	7 300	0
2002	THEATRE	JSDT61	ATELIER FORMATION LIMOGES	AFR	AFRIQUE	AFW	BENIN	5 109	0
2002	THEATRE	JSDT36	RECREATRALES	AFW	AFRIQUE	AFW	BURKINA FASO	12 286	60 994
2002	THEATRE	JSDT44	RESIDENCE MC2A ALOUGBINE/KOLY	AFW	BENIN	EUR	FRANCE	6 400	96 104
2001	THEATRE	JSDT03	FORMATION MISE EN SCENE. CENAH	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	4 269	0
2001	THEATRE	JSDT04	FACE A FACE THEATRAL. CLYDE CHABOT - ALI DIALLO	AFW	BURKINA FASO	AFA	AFRIQUE DU SUD	16 769	0
2002	THEATRE	JSDT19	PLATEFORME D'ECHANGE THEATRAL. MISSION PREPAR.	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	1 197	0
2002	THEATRE	JSDT45	ECHANGE COTE D'IVOIRE MARSEILLE	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	4 745	37 995
2002	THEATRE	JSDT44	HIISTOIRE DE SOLDAT	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE		0
2002	THEATRE	JSDT20	RESIDENCE A. DIOP DANY THEATRE SORANO	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	3 811	0
2001	THEATRE	JSDT02	RESIDENCE METTEURS EN SCENE FESTIVAL D'AVIGNON	AFW / AFC	COTE IVOIRE/BENIN/RWANDA	EUR	FRANCE	4 031	0
2002	THEATRE	JSDT39	RESIDENCE METTEURS EN SCENE AVIGNON	AFW /AFC /AOI	BENIN / CONGO / MADAGASCAR	EUR	FRANCE	4 241	9 090
2002	THEATRE	JSDT04	FACE A FACE FRANCO BURKINABE (2001)	AFW / EUR	BURKINA FASO / FRANCE	AFW	BURKINA FASO		26 990
2002	THEATRE	JSDT35	ECHANGE CREATION JTN COMPAGNIE FEEREN	AFW / EUR	BURKINA FASO / FRANCE	AFW	BURKINA FASO	13 775	0
2001	THEATRE	JSDT05	SE RACONTER. ECHANGES LORIENT DAKAR	AFW / EUR	SENEGAL / FRANCE	AFW	SENEGAL	12 272	0
2002	THEATRE	JSDT27	COTE JARDIN VOLCAN	AFW / EUR	SENEGAL / FRANCE	AFW	SENEGAL	2 386	0
								298 134 €	370 352 €

ANNEXE A3.5 : Liste des opérations Arts Visuels

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	2	JSBE14	2 ARTISTES AFRICAINS. BERNI SEARLE AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	EUR	ITALIE	16 160	0
2002	2	JSBE35	BIENNALE DE SAO PAULO MARS AVRIL 2002	AFA	AFRIQUE DU SUD	AME	BRESIL	15 045	8 000
2002	4	JSDE37	MISSION SOPHIE PERRIER FORUM INTERNAT. SUR L'ART	AFA	AFRIQUE DU SUD	EUR	FRANCE	676	0
2002	4	JSDE51	ANTONIO OLE RESIDENCE A SALVADORE DE BAHIA	AFA	ANGOLA	AME	BRESIL	1 530	490
2001	2	JSBE27	UNPACKING EUROPE	AFA / AFW	AFRIQUE DU SUD/NIGERIA	EUR	PAYS-BAS	12 000	0
2002	4	JSDE43	SCENOGRAPHIES URBAINES	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN / RDC	11 036	0
2002	4	JSDE38	CARTOGRAPHIE CULTURELLE. 2° TRANCHE	AFC	CAMEROUN	AFR	AFRIQUE	73	0
2001	2		STOCKAGE D'EXPOSITION MAI OLLIVIER (AFAA)	AFC	CENTRAFRIQUE	EUR	FRANCE		2 555
2002	2	JSBE49	4° PARALLELE RETOUR DES ŒUVRES	AFC	CENTRAFRIQUE	EUR	FRANCE	1 593	0
2001	2	JSBE20	BODYS ISSEK KINGELEZ A HAMBOURG	AFC	CONGO	EUR	ALLEMAGNE	6 098	10 226
2002	4	JSDE29	SHAJE TSHILUILA A CAPETOWN MARS 2002	AFC	CONGO	AFA	AFRIQUE DU SUD	1 300	0
2001	4	JSDE13	ETIYE DIMMA POULSEN EN ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	2 921	0
2002	4	JSDE22	ETIYE DIMMA POULSEN RESIDENCE EN ETHIOPIE 2002	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	3 603	0
2002	4	JSDE31	ETIYE DIMMA POULSEN RETOUR DES ŒUVRES	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	2 016	0
2002	2	JSBE62	INVENTAIRE DES PROFS DES MUSEES AFRICOM	AFE	KENYA	AFE	KENYA	10 000	0
2002	2	JSBE18	FLASH AFRIQUE VIENNE	AFR	AFRIQUE	EUR	AUTRICHE	6 677	0
2002	2	JSBE63	BIENNALE DE SAINT ETIENNE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	12 090	0
2002	3	JSCE07	BIENNALE DE DAK'ART. 10 MAI AU 10 JUIN 2002	AFR	AFRIQUE	AFW	SENEGAL	18 045	0
2001	2	JSBE26	MESHAC GABA PALAIS TOKYO PARIS	AFW	BENIN	EUR	FRANCE	7 623	7 470
2002	2	JSBE21	TAXI BROUSSE. 2001 + 2002	AFW	BENIN	AFW	BENIN	4 719	7 382
2002	2	JSBE48	TAXI BROUSSE RETOUR DES ŒUVRES	AFW	BENIN	AFW	BENIN	4 000	0
2002	2	JSBE40	ROMUALD HAZOUME A TURIN MARS 2002	AFW	BENIN	EUR	ITALIE	3 000	0
2002	4	JSDE56	DOMINIQUE KOUASS A LA GALERIE AGBE ET GBALICAM	AFW	BENIN	EUR	FRANCE	3 000	0
2001	4	JSDE09	VINCENT NIAMIEN RESIDENCE ATELIER DESIGN	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	901	457
2001	4	JSDE11	MISSION ABIDJAN PARIS DORRIS KASCO	AFW	COTE D'IVOIRE	AFW	FRANCE	1 554	0
2002	4	JSDE09	VINCENT NIAMIEN RESIDENCE ATELIER DESIGN	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	2 810	0
2001	2	JSBE03	LA COUR AFRICAINE A TURIN BOLOGNE ET ROME	AFW	COTE IVOIRE/MALI/SENEG./TOGO	EUR	ITALIE	2 664	0
2002	2	JSBO43	2 PHOTOGRAPHES DU MALI A TERRE D'IMAGE BIARRITZ	AFW	MALI	EUR	FRANCE	344	0
2002	4	JSDE23	MALICK SIDIBE A LOS ANGELES	AFW	MALI	AME	USA	1 508	0
2002	4	JSDE28	YACOUBA KONATE A CAPETOWN 15-18/03/2002	AFW	MALI	AFA	AFRIQUE DU SUD	1 248	0
2001	2	JSBE22	DEFILE ALPHADI A BAMAKO LE 20/10/2001	AFW	NIGER	AFW	MALI	7 622	0
2002	4	JSDE38	CARTOGRAPHIE CULTURELLE. BILLETS D'AVION	AFW	NIGERIA	AFW	SENEGAL	2 100	0
2002	2	JSBE41	DOKUMENTA 28/05/2002	AFW	SENEGAL	EUR	ALLEMAGNE	20 000	0
2002	2	JSBE50	ENFANTS DE NUIT A AVIGNON	AFW	SENEGAL	AFW	MALI	12 024	139 848
2001	4	JSDE10	MOUSSA SAKHO. RESIDENCE LA ROCHELLE	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	4 964	17 806
2001	4	JSDE12	DOUAL'ART LES ATELIERS URBAINS	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	22 867	0
2002	4	JSDE10	MOUSSA SAKHO A LA ROCHELLE (2001)	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE		17 003
2002	4	JSDE12	DOUAL'ART LES ATELIERS URBAINS	AFW	SENEGAL	AFC	CAMEROUN	-5 780	0
2002	4	JSDE55	CAMARA GUEYE A LA ROCHELLE	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	2 927	0
2001	2	JSBE21	TAXI BROUSSE.	AFW	SENEGAL / BENIN / NIGER	AFW	BENIN NIGER SENEG.	10 671	1 067
2002	3	JSCE03	EWOLE 2002 AFRODESIGN	AFW	TOGO	AFW	TOGO	20 155	0
								251 786 €	212 304 €

ANNEXE A3.6 : Liste des opérations Photographie

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2002	2	JSBO60	SURVIVRE A L'APARTHEID A LA MEP	AFA	AFRIQUE DU SUD	EUR	FRANCE	2 688	0
2001	3	JSCO01	LES RENCONTRES DE BAMAKO. BUDGET COMMUN	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	283 939	0
2001	3	JSCO01	COORDINATION BAMAKO (AFAA)	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		22 413
2001	3	JSCO01	ECHANGE MARCHANDISE RFI	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		27 589
2001	3	JSCO01	UNION EUROPEENNE VERSEE A BAMAKO	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		150 000
2001	3	JSCO01	BILLETS D'AVION PRIS PAR LES POSTES	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		0
2001	3	JSCO01	PRINZ CLAUS POUR LE CATAL. VERSE A L'EDITEUR DIRECTT	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		15 245
2001	3	JSCO01	AIF	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		32 014
2001	3	JSCO01	PRESTATION DE SERVICE A BAMAKO	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI		91 469
2002	3	JSCO01	LES RENCONTRES DE BAMAKO. BUDGET COMMUN 2001	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	5 686	0
2002	3	JSCO02	LES RENCONTRES DE BAMAKO. BUDGET COMMUN 2001	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	231	0
2002	3	JSCO02	RETOUR DES ŒUVRES ET DIFFUSION DES EXPOSITIONS	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	24 872	1 638
2002	3	JSCO05	CONTRAT DIFFUSION BLEU OUTREMER	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	17 532	0
2002	3	JSCO09	DROITS D'AUTEUR DIVERS ET FRAIS FINANCIERS	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	9 303	0
2002	3	JSCO11	COMMISSARIAT SIMON NJAMI BAMAKO 2003	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	11 434	0
2002	3	JSCO12	DROITS D'AUTEUR CATALOGUE	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	7 534	0
2002	3	JSCO15	PREPARAT.DES RENCONTRES DE BAMAKO 2003 1° TRANCHE	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	7 238	0
2002	3	JSCO23	COMMISSARIATS BAMAKO 2003	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	7 045	0
2002	3	JSCO19	LA RUE DE LA PHOTO	AFR	AFRIQUE	AFW	MALI	5 445	0
2002	3	JSCO22	BAMAKO A MAPUTO	AFR	AFRIQUE	AFE	MOZAMBIQUE	146	0
2002	3	JSCO18	BAMAKO A BRATISLAVA	AFR	AFRIQUE	EUR	SLOVAQUIE	597	0
2002	3	JSCO20	BAMAKO EN CHINE	AFR	AFRIQUE	ASI	CHINE	1 062	0
2002	3	JSCO25	BAMAKO EN AFE	AFR	AFRIQUE	AFE	AF. DE L'EST	800	0
2002	3	JSCO26	BAMAKO EN AFC	AFR	AFRIQUE	AFC	AF. CENTRALE	900	0
2002	3	JSCO21	BAMAKO A OUAGA BOBO ET ABIDJAN	AFW	COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO	AFW	AF. DE L'OUEST	1 656	0
								388 110 €	340 369 €

ANNEXE A3.7 : Liste des opérations Danse

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	2	JSBD32	FLOATING PROJECT TOURNEE AF. DE L'OUEST JUIN 2001	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFW	COTE D'IVOIRE	23 252	0
2001	4	JSDD16	RESIDENCE LA CAMIONETTA CHEZ FLOATING PROJECT	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	2 013	0
2002	2	JSBD57	CIE PHOENIX AU FESTIVAL JOMBA	AFC	CAMEROUN	AFA	AFRIQUE DU SUD	5 551	15 855
2002	2	JSBD66	ACTE 7 THEATRE DES REALITES/PHENIX CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	AFW	MALI	6 906	0
2001	4	JSDD15	APPUI AU RETIC. COMPAGNIE CABACO	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	7 318	0
2001	2	JSBD25	CREATION COMPAGNIE CABACO	AFC	RDC	AFC	RDC	3 049	3 811
2002	4	JSDD42	BIBISH MUMBU/STAGE MONTPELLIER	AFC	RDC	EUR	FRANCE	980	0
2002	3	JSCD08	TRETEAUX DU TCHAD AU MAROC	AFC	TCHAD	AFN	MAROC	2 856	0
2002	4	JSDD34	ABOKINGOMA	AFC / EUR	AFRIQUE / FRANCE	AFC	CAMEROUN	4 445	0
2001	2	JSBD10	PROFESSIONNALISATION CIE ADUGNA. PRUNENEC	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE	11 639	6 403
2002	2	JSBD10	PROFESSIONNALISATION CIE ADUGNA (2001)	AFE	ETHIOPIE	AFE	ETHIOPIE		114 001
2001	2	JSBD04	OPIYO OKACH. 2° ETAPE DEVELOPT CHOREGRAPHIQUE	AFE	KENYA	AFE	KENYA	13 416	0
2002	4	JSDD24	FORMATION CREATION GAARA KENYA	AFE	KENYA	AFE	KENYA	10 762	0
2002	4	JSDD40	CIE GAARA STAGE	AFE	KENYA	EUR	FRANCE	1 900	0
2001	2	JSBD19	CIE TUMBUKA. FORMATION A LA CREA. CHOREGRAPHIQUE	AFE	ZIMBABWE	AFE	ZIMBABWE	13 720	0
2002	2	JSBD34	STAGE TOUBAB DIALLO POUR LES CHOREGRAPHES 2002	AFR	AFRIQUE	AFW	SENEGAL	15 336	250 725
2002	2	JSBD29	TOURNEE LAUREATS TANANARIVE CHAILLOT ET FRANCE	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	40 755	0
2001	3	JSCD02	LES RENCONTRES DE TANANARIVE	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR	148 440	0
2001	3	JSCD02	FORMATION A TANANARIVE (AIF)	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		26 110
2001	3	JSCD02	ECHANGE MARCHANDISE RFI	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		15 715
2001	3	JSCD02	UNION EUROPEENNE VERSEE A MADAGASCAR	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		205 000
2001	3	JSCD02	PRESTATION DE SERVICE A TANANARIVE	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		45 735
2001	3	JSCD02	BUREAU DU CENTRE CULTUREL A TANANARIVE	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR		15 245
2002	3	JSCD02	LES RENCONTRES DE TANANARIVE 6-11/11/01	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR	1 677	0
2002	3	JSCD06	SUITE ET PREPARATION DES PROCHAINES RENCONTRES	AFR	AFRIQUE	AOI	MADAGASCAR	1 241	0
2002	4	JSDD64	STAGE JANT BI FORMATION A MI FEVRIER 2003	AFR	AFRIQUE	AFW	SENEGAL	10 000	0
2002	4	JSDD60	RENCONTRES DIALOGUES DE CORPS	AFR	AFRIQUE / MAROC	AFW	BURKINA FASO	7 591	0
2001	2	JSBD15	CIE SALIA NI SEYDOU : FORMAT. CENTRE CHOREGRAPHIQUE	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	5 137	0
2001	2	JSBD02	CIE SALIA NI SEYDOU TOURNEE AUX USA. ODAS AFRICA	AFW	BURKINA FASO	AME	USA	16 007	0
2001	2	JSBD31	TOURNEE EN ANGLETERRE	AFW	BURKINA FASO	EUR	ROYAUME UNI	2 287	11 502
2002	2	JSBD44	COMPAGNIE SALIA NI SEYDOU TOURNEE EN AF. DE L'EST	AFW	BURKINA FASO	AFE	AFRIQUE DE L'EST	6 245	0
2002	2	JSBD55	SALIA NI SEYDOU AU GLOBAL FESTIVAL Allemagne	AFW	BURKINA FASO	EUR	ALLEMAGNE	3 800	11 199
2002	2	JSBD58	CREATION WEENEDI SALIA NI SEYDOU	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	4 545	0
2001	4	JSDD18	DIALOGUES DE CORPS SALIA NI SEYDOU	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	5 336	0
2002	2	JSBD45	CREATION TCHETCHE/KONGOBA	AFW	COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO	AFW	COTE D'IVOIRE/ BURKINA FASO	3 110	0
2001	2	JSBD13	FRED BEDONGUE A KINSHASA	AFW	FRANCE	AFC	RDC	6 015	66 624
2001	4	JSDD08	APPUI AU FESTIVAL DE DANSE KAAY FEEC	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	1 369	0
2002	4	JSDD62	BOURSE TOULOUSE FORMATION PAPA SALIF KA	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	2 300	2 000
2001	2	JSBD05	TOUBAB DIALLO. GERMAINE ACOGNY 2001	AFW / AFA	GHANA / KENYA	AFW	SENEGAL	12 196	0
2002	4	JSDD50	RESIDENCE CREATION RACINES	AFW / AFC	BURKINA FASO / GABON / SENEG.	EUR	FRANCE	7 729	0
2002	3	JSCD27	RARY AIDE A LA CREATION TONGOTRA	AOI	MADAGASCAR	AOI	MADAGASCAR	4 500	0
2002	2	JSBD13	FRED BEDONGUE A KINSHASA (2001)	EUR	FRANCE	AFC	RDC		51 543
								413 421 €	841 468 €

ANNEXE A3.8 : Liste des opérations Théâtre

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	2	JSBT30	AIDE A LA CREATION ENQUIRY / WINDYBROW THEATRE	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	9 452	0
2002	4	JSDT17	ECHANGE FORMATION CIAC SAO TOME	AFA	SAO TOME	AFA	SAO TOME	7 600	0
2002	4	JSDT46	ATELIER DE THEATRE AFRICREA YAOUNDE	AFC	CAMEROUN	AFC	CAMEROUN	9 700	3 811
2002	4	JSDT57	VOYAGE KOAM TAWA CONSTANTIN POUR TOKYO	AFC	CAMEROUN	ASI	JAPON	1 757	0
2001	2	JSBT16	TOURNEE PAROLES RHIZOMES	AFC	RWANDA	EUR	FRANCE	18 294	0
2002	4	JSDT21	ATELIER DE FORMATION LIMOGES	AFR	AFRIQUE	EUR	FRANCE	930	0
2002	4	JSDT26	RENCONTRES THEATRALES DU NIGER	AFR	AFRIQUE	AFW	NIGER	7 300	0
2002	4	JSDT61	ATELIER FORMATION LIMOGES	AFR	AFRIQUE	AFW	BENIN	5 109	0
2002	4	JSDT36	RECREATRALES	AFW	AFRIQUE	AFW	BURKINA FASO	12 286	60 994
2002	3	JSCT04	FITHEB	AFW	BENIN	AFW	BENIN	30 584	0
2002	4	JSDT44	RESIDENCE MC2A ALOUGBINE/KOLY	AFW	BENIN	EUR	FRANCE	6 400	96 104
2001	2	JSBT17	CIE FEEREN L EXIL DANS L ASILE	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	9 909	0
2001	4	JSDT03	FORMATION MISE EN SCENE. CENAH	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	4 269	0
2001	4	JSDT04	FACE A FACE THEATRAL. CLYDE CHABOT - ALI DIALLO	AFW	BURKINA FASO	AFA	AFRIQUE DU SUD	16 769	0
2002	4	JSDT19	PLATEFORME D'ECHANGE THEATRAL. MISSION PREPARAT.	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	1 197	0
2002	2	JSBT37	MOUSSO KORONI. CHANTIER DE CREA. YMAKO THEATRI	AFW	COTE D'IVOIRE	AFW	COTE D'IVOIRE/MALI	6 191	12 957
2002	4	JSDT45	ECHANGE COTE D'IVOIRE MARSEILLE	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	4 745	37 995
2002	4	JSDT44	HIISTOIRE DE SOLDAT	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE		0
2002	2	JSBT59	LES TROYENNES ET LEURS SOEURS. MOISE TOURE	AFW	MALI	AFW	MALI	27 486	0
2002	3	JSCT10	FESTIVAL DU THEATRE DES REALITES	AFW	MALI	AFW	MALI	23 567	0
2002	4	JSDT20	RESIDENCE A. DIOP DANY THEATRE SORANO	AFW	SENEGAL	EUR	FRANCE	3 811	0
2002	3	JSCT14	FESTHEF	AFW	TOGO	AFW	TOGO	7 045	25 296
2001	4	JSDT02	RESIDENCE METTEURS EN SCENE FESTIVAL D'AVIGNON	AFW / AFC	COTE IVOIRE/BENIN/RWANDA	EUR	FRANCE	4 031	0
2002	4	JSDT39	RESIDENCE METTEURS EN SCENE AVIGNON	AFW/AFC/AOI	BENIN / CONGO /MADAGASCAR	EUR	FRANCE	4 241	9 090
2001	2	JSBT12	"COMPLEMENTARITE" THEATRE VERT ODYSSEE THEATRE	AFW / EUR	BENIN / FRANCE	AFW	BENIN	18 294	0
2002	4	JSDT04	FACE A FACE FRANCO BURKINABE (2001)	AFW / EUR	BURKINA FASO / FRANCE	AFW	BURKINA FASO		26 990
2002	4	JSDT35	ECHANGE CREATION JTN COMPAGNIE FEEREN	AFW / EUR	BURKINA FASO / FRANCE	AFW	BURKINA FASO	13 775	0
2001	4	JSDT05	SE RACONTER. ECHANGES LORIENT DAKAR	AFW / EUR	SENEGAL / FRANCE	AFW	SENEGAL	12 272	0
2002	4	JSDT27	COTE JARDIN VOLCAN	AFW / EUR	SENEGAL / FRANCE	AFW	SENEGAL	2 386	0
2001	2	JSBT33	ROMEO ET JULIETTE A TANA	AOI	MADAGASCAR	AOI	MADAGASCAR	3 049	12 069
								272 450 €	285 306 €

Annexe A3.9 : Liste des opérations Musique

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	4	JSDM06	FORMATION. CFPTS. SARA 2001.	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	4 573	0
2002	4	JSDM52	FORMATION CFPTS SARA 2002	AFA	AFRIQUE DU SUD	AFA	AFRIQUE DU SUD	3 588	5 280
2002	2	JSBM61	STUDIO ALBUM MACASE	AFC	CAMEROUN	EUR	FRANCE	9 116	14 329
2002	4	JSDM48	AFRICA FESTIVAL AWESOME DURBAN	AFC	CAMEROUN	AFA	AFRIQUE DU SUD	13 766	0
2002	3	JSCM13	NGOMBI FESTIVAL	AFC	CENTRAFRIQUE	AFC	CENTRAFRIQUE	7 091	52 122
2002	4	JSDM33	FESTIVAL DE RAP A CONAKRY	AFR	AFRIQUE	AFW	GUINEE	6 145	0
2001	2	JSBM24	FESTIVAL EDITION NAK 2001	AFW	BURKINA FASO	AFW	BURKINA FASO	7 622	72 046
2002	2	JSBM53	DEVELOPPEMENT CARRIERE. MAYRA	AFW	CAP VERT	EUR	FRANCE	5 600	16 815
2002	4	JSDM41	LES DEMISSEWS DIFFUSION STRASBOURG	AFW	COTE D'IVOIRE	EUR	FRANCE	4 573	19 172
2002	4	JSDM49	AFRICA NON STOP	AFW	COTE D'IVOIRE	AFW	COTE D'IVOIRE	5 745	0
2001	2	JSBM01	ROKIA TRAORE FESTIVAL D'ADELAIDE	AFW	MALI	ASI	AUSTRALIE	19 545	0
2001	2	JSBM07	SUPER RAIL BAND AUX U.S.A..	AFW	MALI	AME	USA	15 245	0
2001	2	JSBM23	ARMADA. DEVELOPPEMENT MUSICAL	AFW	MALI	AFW	MALI	7 622	0
2002	2	JSBM52	HABIB KOITE EN AMERIQUE LATINE	AFW	MALI	AME	AMERIQUE LATINE	9 195	4 000
2002	2	JSBM39	KASSE MADY DIABATE A MEXICO	AFW	MALI	AME	MEXIQUE	6 204	10 000
2002	2	JSBM47	FESTIVAL DRUGA GOBBA	AFW	MALI / BENIN	EUR	SLOVENIE	4 600	0
2002	2	JSBM51	AFRICA FETE/TOURNEE NDER	AFW	SENEGAL	EUR	EUROPE	6 145	0
2001	4	JSDM07	BANLIEUE RYTHMES DAKAR 2001	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	2 744	52 976
2002	4	JSDM32	BANLIEUE RYTHMES DAKAR 2002	AFW	SENEGAL	AFW	SENEGAL	6 145	0
2002	2	JSBM46	MUSIQUES METISSES DIFFUSION	AFW / AFC	GUINEE / RDC	EUR	FRANCE	15 245	0
2002	2	JSBM38	HOUSTON FESTIVAL INTERNATIONAL GROUPE RAJERY	AOI	MADAGASCAR	AME	USA	7 600	127 117
2002	2	JSBM65	TOURNEE UP THE RAP DE MADAGASCAR	AOI	MADAGASCAR	EUR	FRANCE	6 000	9 860
2002	4	JSDM47	FESTIVAL HIP HOP OUAGA	EUR	FRANCE	AFW	BURKINA FASO	2 949	20 184
								202 216 €	403 901 €

Liste des opérations Cirque

Année	Domaine	Analytique	Intitulé projet/Opérateurs culturels	Zone d'origine	Pays d'origine	Zone d'activité	Pays d'activité	Aide AFAA	Autres
2001	2	JSBC09	CIRCUS BAOBAB. TOURNEE EUROPE 2001	AFW	GUINEE	EUR	EUROPE	22 867	27 441
2002	4	JSDC25	CIRCUS BAOBAB	AFW	GUINEE	AFW	GUINEE	4 029	0
2002	4	JSDC58	ECHANGE CREATION BENIN BRESIL	AFW	BENIN	AFW	BENIN	2 300	0
								29 197 €	27 441 €

ANNEXE A4.1 - Nombre d'opérations et aides financières AFAA par pays d'activités pour la Composante 1 et pays d'origine des opérateurs culturels

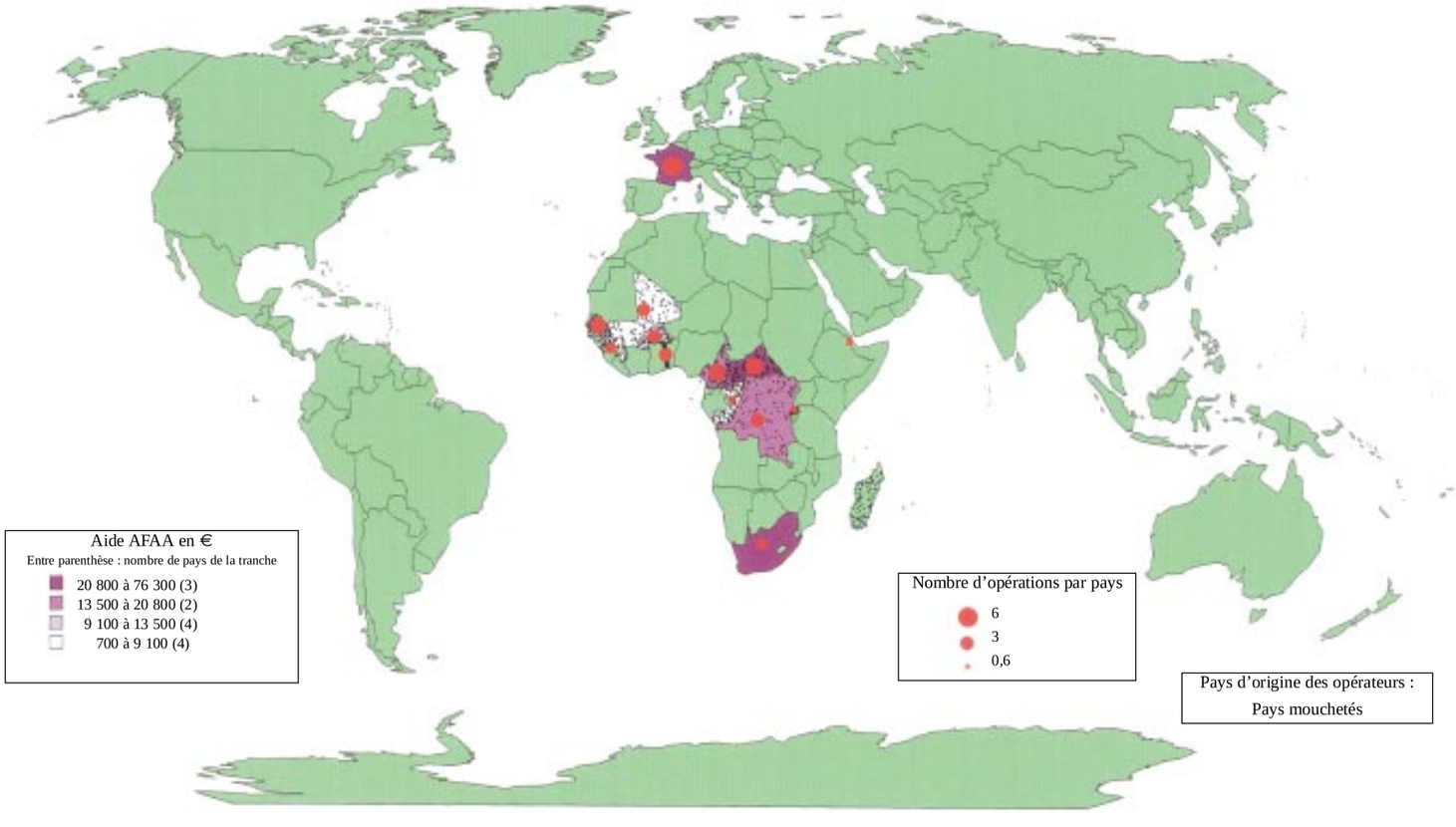
Aide AFAA en €
Entre parenthèse : nombre de pays de la tranche
20 800 à 76 300 (3)
13 500 à 20 800 (2)
9 100 à 13 500 (4)
700 à 9 100 (4)
Nombre d'opérations par pays
6
3
0,6
Pays d'origine des opérateurs :
Pays mouchetés

ANNEXE A4.2 - Nombre d'opérations et aides financières AFAA par pays d'activités pour la Composante 2 et pays d'origine des opérateurs culturels

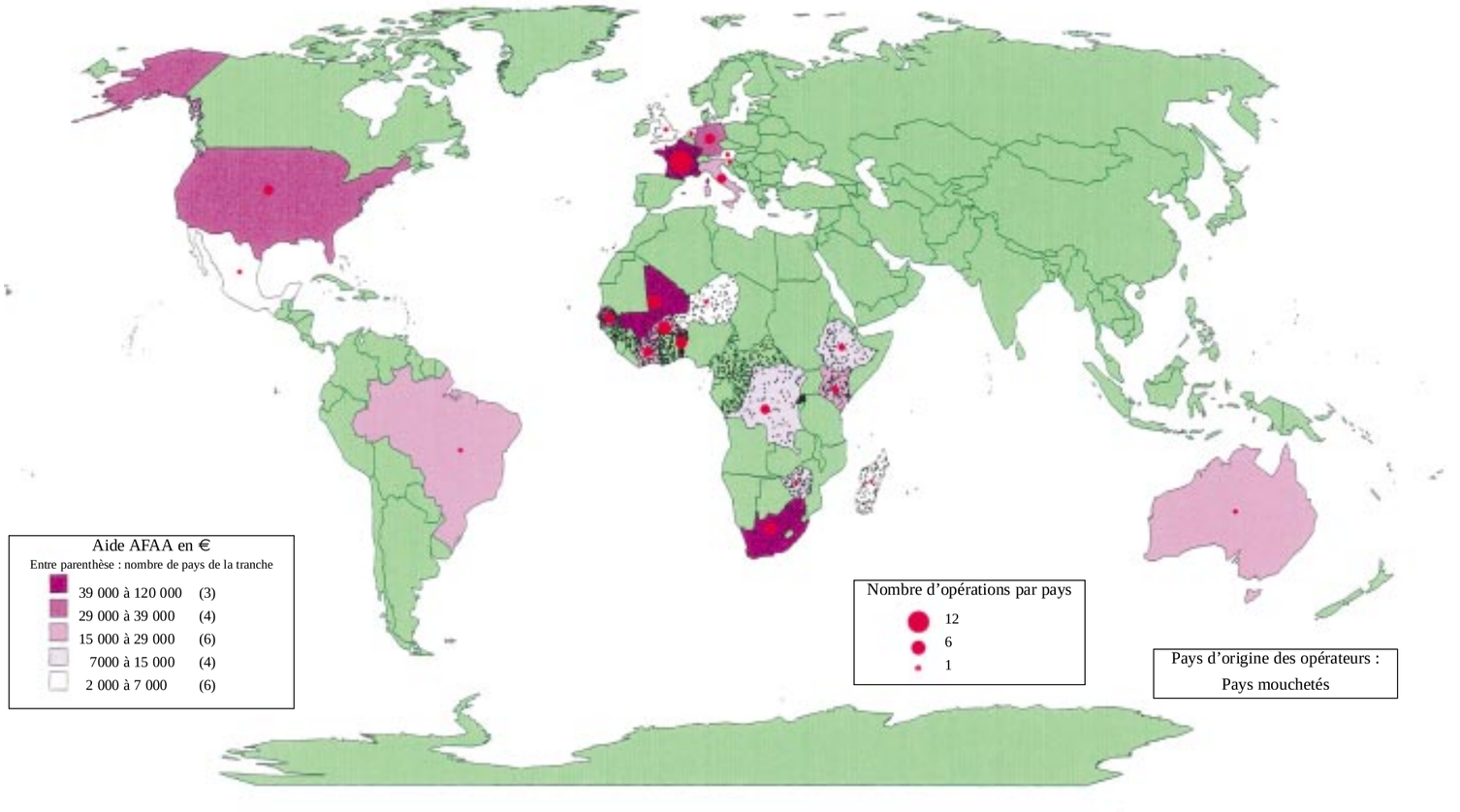
Aide AFAA en €
Entre parenthèse : nombre de pays de la tranche
39 000 à 120 000 (3)
29 000 à 39 000 (4)
15 000 à 29 000 (6)
7000 à 15 000 (4)
2 000 à 7 000 (6)
Nombre d'opérations par pays
12
6
1
Pays d'origine des opérateurs :
Pays mouchetés

ANNEXE A4.3 - Nombre d'opérations et aides financières AFAA par pays d'activités pour la Composante 4 et pays d'origine des opérateurs culturels

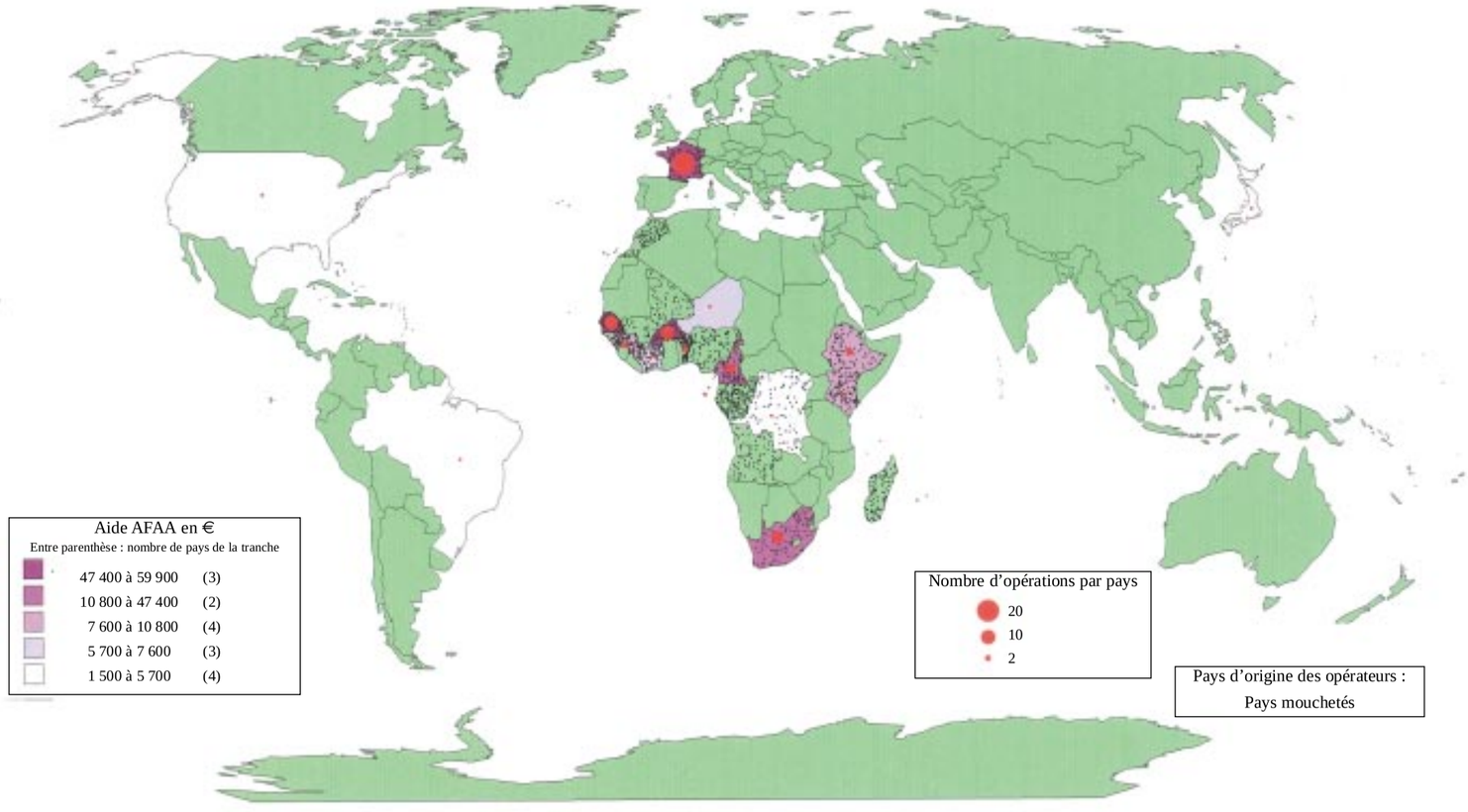
Aide AFAA en €
Entre parenthèse : nombre de pays de la tranche
47 400 à 59 900 (3)
10 800 à 47 400 (2)
7 600 à 10 800 (4)
5 700 à 7 600 (3)
1 500 à 5 700 (4)
Nombre d'opérations par pays
20
10
2
Pays d'origine des opérateurs :
Pays mouchetés

ANNEXE A5 : Fonds mis en œuvre par le programme Afrique en créations (engagés au 31/12/2002) Mobilisation locale (disponible au 07/02/2003) - Analyse par composante par discipline

	Programme AeC	Postes	Ministère Culture France	AIF	UE	Collectivités France	Ministères Culture Afrique	Africalia	Multilatéraux	Privés	TOTAL Mobilisation locale	TOTAL
TOTAL GLOBAL	1 824 907 €	353 106 €	16 933 €	240 252 €	651 396 €	166 629 €	168 260 €	81 333 €	2 668 €	609 950 €	2 290 526 €	4 115 433 €
ANNEE 2001	955 400 €	121 803 €	0 €	118 493 €	372 585 €	35 063 €	154 436 €	0 €	1 524 €	168 317 €	972 222 €	1 927 622 €
ANNEE 2002	869 507 €	231 303 €	16 933 €	121 759 €	278 811 €	131 566 €	13 824 €	81 333 €	1 143 €	441 632 €	1 318 304 €	2 187 811 €
COMPOSANTE 1/2001	102 510 €	3 049 €	0 €	17 532 €	0 €	0 €	4 573 €	0 €	1 524 €	6 555 €	33 234 €	135 744 €
COMPOSANTE 1/2002	165 218 €	31 785 €	0 €	74 159 €	7 042 €	0 €	7 999 €	13 397 €	0 €	12 122 €	146 504 €	311 722 €
COMPOSANTE 1	267 728 €	34 834 €	0 €	91 690 €	7 042 €	0 €	12 573 €	13 397 €	1 524 €	18 677 €	179 738 €	447 466 €
COMPOSANTE 2/2001	326 610 €	67 375 €	0 €	30 490 €	17 585 €	29 728 €	5 036 €	0 €	0 €	71 001 €	221 214 €	547 824 €
COMPOSANTE 2/2002	281 812 €	109 859 €	14 722 €	4 000 €	258 347 €	24 445 €	3 811 €	0 €	0 €	378 447 €	793 631 €	1 075 443 €
COMPOSANTE 2	608 422 €	177 234 €	14 722 €	34 490 €	275 932 €	54 173 €	8 847 €	0 €	0 €	449 448 €	1 014 845 €	1 623 267 €
COMPOSANTE 3/2001	432 379 €	37 658 €	0 €	58 124 €	355 000 €	0 €	137 204 €	0 €	0 €	58 549 €	646 535 €	1 078 914 €
COMPOSANTE 3/2002	218 243 €	19 122 €	2 211 €	18 000 €	0 €	1 638 €	1 524 €	26 500 €	0 €	10 062 €	79 056 €	297 300 €
COMPOSANTE 3	650 622 €	56 780 €	2 211 €	76 124 €	355 000 €	1 638 €	138 728 €	26 500 €	0 €	68 611 €	725 591 €	1 376 214 €
COMPOSANTE 4/2001	93 901 €	13 720 €	0 €	12 348 €	0 €	5 336 €	7 622 €	0 €	0 €	32 212 €	71 239 €	165 140 €
COMPOSANTE 4/2002	204 233 €	70 537 €	0 €	25 600 €	13 422 €	105 483 €	490 €	41 436 €	1 143 €	41 002 €	299 113 €	503 346 €
COMPOSANTE 4	298 134 €	84 257 €	0 €	37 948 €	13 422 €	110 819 €	8 112 €	41 436 €	1 143 €	73 213 €	370 352 €	668 486 €
CIRQUE 2001	22 867 €	0 €	0 €	18 294 €	0 €	7 622 €	0 €	0 €	0 €	1 524 €	27 441 €	50 308 €
CIRQUE 2002	6 329 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 329 €
CIRQUE	29 197 €	0 €	0 €	18 294 €	0 €	7 622 €	0 €	0 €	0 €	1 524 €	27 441 €	56 637 €
THEATRE 2001	96 338 €	12 069 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 069 €	108 407 €
THEATRE 2002	176 111 €	73 234 €	2 211 €	4 200 €	13 422 €	98 929 €	3 811 €	32 014 €	1 143 €	44 273 €	273 237 €	449 349 €
THEATRE	272 450 €	85 303 €	2 211 €	4 200 €	13 422 €	98 929 €	3 811 €	32 014 €	1 143 €	44 273 €	285 306 €	557 756 €
DANSE 2001	271 193 €	57 020 €	0 €	26 110 €	205 000 €	22 105 €	45 735 €	0 €	0 €	40 176 €	396 145 €	667 338 €
DANSE 2002	142 228 €	78 491 €	0 €	0 €	250 725 €	24 445 €	0 €	0 €	0 €	91 661 €	445 322 €	587 551 €
DANSE	413 421 €	135 512 €	0 €	26 110 €	455 725 €	46 550 €	45 735 €	0 €	0 €	131 837 €	841 468 €	1 254 889 €
MUSIQUE 2001	82 506 €	23 630 €	0 €	24 544 €	17 585 €	0 €	12 658 €	0 €	0 €	46 604 €	125 021 €	207 528 €
MUSIQUE 2002	119 709 €	46 423 €	14 722 €	43 400 €	7 622 €	0 €	1 524 €	35 922 €	0 €	129 267 €	278 879 €	398 589 €
MUSIQUE	202 216 €	70 052 €	14 722 €	67 944 €	25 207 €	0 €	14 182 €	35 922 €	0 €	175 871 €	403 901 €	606 116 €
TOTAL ARTS DE LA SCENE	917 283 €	290 866 €	16 933 €	116 548 €	494 354 €	153 101 €	63 728 €	67 936 €	1 143 €	353 505 €	1 558 115 €	2 475 398 €
PHOTO 2001	283 939 €	22 413 €	0 €	32 014 €	150 000 €	0 €	91 469 €	0 €	0 €	42 834 €	338 731 €	622 670 €
PHOTO 2002	104 171 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 638 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 638 €	105 809 €
PHOTO	388 110 €	22 413 €	0 €	32 014 €	150 000 €	1 638 €	91 469 €	0 €	0 €	42 834 €	340 369 €	728 478 €
ARTS VISUELS 2001	96 046 €	3 622 €	0 €	0 €	0 €	5 336 €	0 €	0 €	0 €	30 623 €	39 581 €	135 627 €
ARTS VISUELS 2002	155 740 €	1 370 €	0 €	0 €	0 €	6 554 €	490 €	0 €	0 €	164 309 €	172 723 €	328 463 €
ARTS VISUELS	251 786 €	4 992 €	0 €	0 €	0 €	11 890 €	490 €	0 €	0 €	194 932 €	212 304 €	464 090 €
TOTAL ARTS VISUELS	639 895 €	27 405 €	0 €	32 014 €	150 000 €	13 528 €	91 959 €	0 €	0 €	237 767 €	552 673 €	1 192 568 €
OCRE 2001	102 510 €	3 049 €	0 €	17 532 €	0 €	0 €	4 573 €	0 €	1 524 €	6 555 €	33 234 €	135 744 €
OCRE 2002	165 218 €	31 785 €	0 €	74 159 €	7 042 €	0 €	7 999 €	13 397 €	0 €	12 122 €	146 504 €	311 722 €
OCRE	267 728 €	34 834 €	0 €	91 690 €	7 042 €	0 €	12 573 €	13 397 €	1 524 €	18 677 €	179 738 €	447 466 €

ANNEXE A6 - Structure des financements par composante

	Composante 1			Composante 2			Composante 3			Composante 4		
	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL
MAE (AeC, postes, CCF…)	105 559 €	197 003 €	302 562 €	393 985 €	391 671 €	785 656 €	470 037 €	237 366 €	707 403 €	107 622 €	274 770 €	382 392 €
Ministères Culture Afrique	4 573 €	7 999 €	12 573 €	5 036 €	3 811 €	8 847 €	413 124 €	48 349 €	461 472 €	17 684 €	187 085 €	204 769 €
Autres financements publics	19 056 €	204 593 €	223 649 €	77 802 €	301 514 €	379 316 €	137 204 €	47 921 €	185 125 €	7 622 €	490 €	8 112 €
Financements privés	6 555 €	30 283 €	36 838 €	71 001 €	378 447 €	449 448 €	58 549 €	28 272 €	86 822 €	32 212 €	41 002 €	73 213 €
TOTAL	135 744 €	439 877 €	575 621 €	547 824 €	1 075 443 €	1 623 267 €	1 078 914 €	361 908 €	1 440 822 €	165 140 €	503 346 €	668 486 €

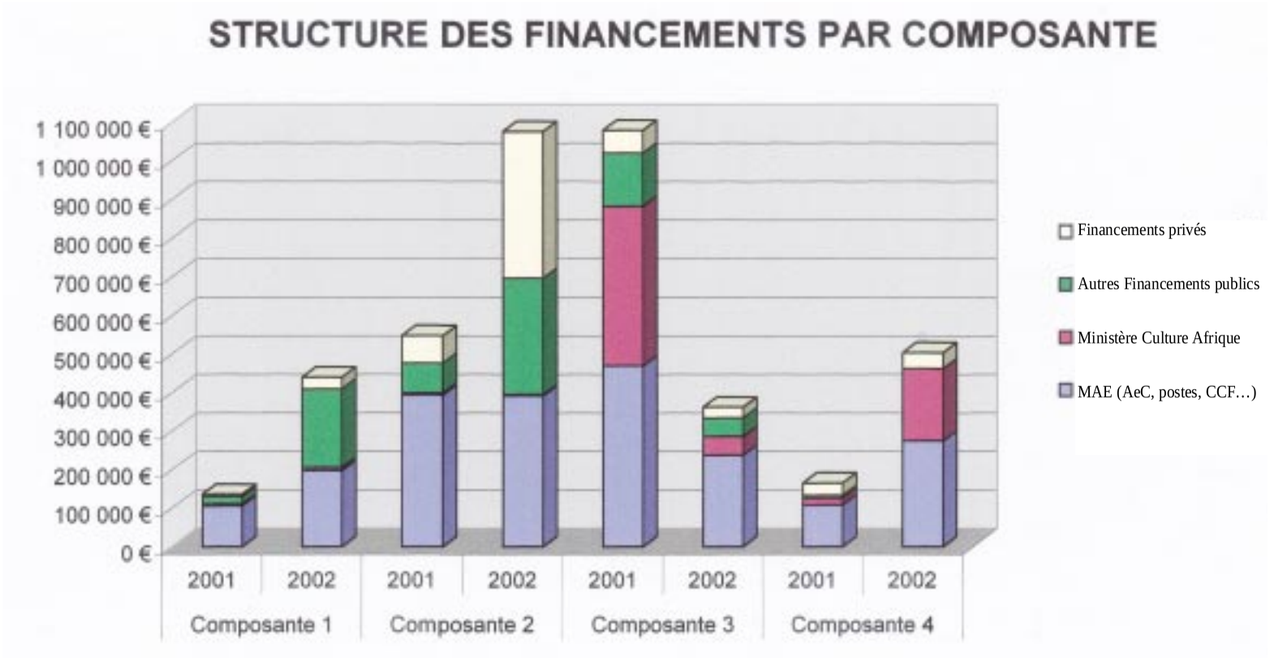

ANNEXE A7 - Structure des financements par discipline

	ARTS VISUELS			PHOTO			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			CIRQUE			OCRE		
	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL	2001	2002	TOTAL
MAE (AeC, postes, CCF…)	99 668 €	157 110 €	256 778 €	306 352 €	104 171 €	410 523 €	108 407 €	249 345 €	357 752 €	328 213 €	220 720 €	548 933 €	106 136 €	166 132 €	272 268 €	22 867 €	6 329 €	29 197 €	105 559 €	197 003 €	302 562 €
Ministères Culture Afrique	0 €	490 €	490 €	91 469 €	0 €	91 469 €	0 €	3 811 €	3 811 €	45 735 €	0 €	45 735 €	12 658 €	1 524 €	14 182 €	0 €	0 €	0 €	4 573 €	7 999 €	223 649 €
Autres financements publics	5 336 €	6 554 €	11 890 €	182 014 €	7 300 €	189 314 €	0 €	151 919 €	151 919 €	253 215 €	315 905 €	569 120 €	42 129 €	101 666 €	143 795 €	25 916 €	0 €	25 916 €	19 056 €	204 593 €	12 573 €
Financements privés	30 623 €	164 309 €	194 932 €	42 834 €	18 211 €	61 045 €	0 €	44 273 €	44 273 €	40 176 €	91 661 €	131 837 €	46 604 €	129 267 €	175 871 €	1 524 €	0 €	1 524 €	6 555 €	30 283 €	36 838 €
TOTAL	135 627 €	328 463 €	464 090 €	622 670 €	129 681 €	752 351 €	108 407 €	449 349 €	557 756 €	667 338 €	628 286 €	1 295 624 €	207 528 €	398 589 €	606 116 €	50 308 €	6 329 €	56 637 €	135 744 €	439 878 €	575 622 €

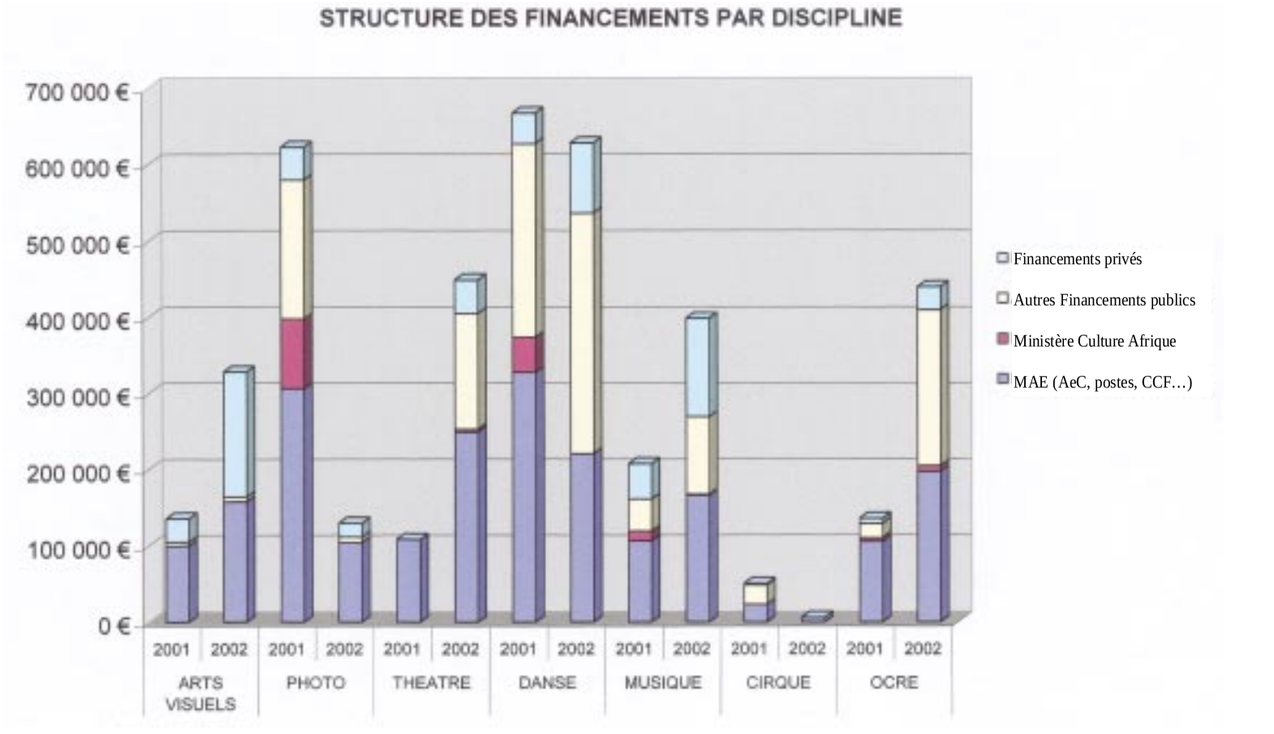

ANNEXE A8. Modèle de fiche déclarative pour les aides extérieures 2003

BILAN DES AIDES EXTERIEURES RECUES 2003

L'AFAA/Programme Afrique en créations, sur son financement FSP n° 2000-152 a accordé

à votre structure _____

une aide d'un montant de _____

pour le projet, code analytique N°

intitulé _____

Afin de nous permettre de justifier au Ministère des Affaires étrangères les autres aides que vous avez reçues, nous vous demandons de bien vouloir compléter le tableau suivant et certifier sur l'honneur les sommes indiquées et nous le faire parvenir en même temps que la demande de votre dernière tranche d'aide.

SOURCES DE FINANCEMENT	DESCRIPTION	MONTANT RECU EN 2003 EN EUROS	MONTANT ATTENDU EN 2004 EN EUROS
AUTRES AIDES FRANCAISES			
. AMBASSADE et SCAC			
. CCF			
. MINISTERE DE LA CULTURE			
FONDS PUBLICS BILATERAUX OU MULTILATERAUX			
. A.I.F.			
. UNION EUROPEENNE (PSIC)			
. AFRICALIA (Belgique)			
. AUTRES			
FONDS PUBLICS DE VOTRE PAYS			
AUTRES AIDES			
. COLLECTIVITES LOCALES (France)			
. MECENAT			
. SPONSOR			
. COMPAGNIE			
PARTICIPATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL			

Merci de renvoyer ces informations à Corinne Mester de Parajd, par télécopie au numéro : 01.53.69.32.40
En cas de problème vous pourrez la joindre sur sa ligne téléphonique : 01.53.69.83.60.

Je, soussigné, certifie sur l'honneur exactes les informations communiquées.

Fait à
Le

Nom, Prénom, Fonction

Signature

ANNEXE A8. Exemple de fiche déclarative des aides extérieures (2002)

Association Française d'Action Artistique — A F A A

Ministère des Affaires Étrangères

BILAN DES AIDES EXTERIEURES RECUES 2002

L'AFAA/Programme Afrique en créations, sur son financement FSP n° 2000-85/2002 a accordé

à votre structure ASSOCIATION MEKA

une aide d'un montant de 6098 euros (Six mille quatre vingt dix huit)

pour le projet, code analytique N°JSAX16

intitulé : PROGRAMME OCRE : ASSOCIATION MEKA (ABOKI NGOMA appui à la mobilit

Afin de nous permettre de justifier au Ministère des Affaires Etrangères les autres aides que vous avez reçues, nous vous demandons de bien vouloir compléter le tableau suivant et certifier sur l'honneur les sommes indiquées :

SOURCES DE FINANCEMENT	DESIGNATION	MONTANT RECU EN 2002 (en euros)	MONTANT ATTENDU EN 2003
AIDES FRANCAISES			
. MINISTERE DE LA CULTURE	Resid. création	7622.29	
. CCF	Resid création	7622.29	
. SCAC	Participaton festival lagos	3430.03	
FONDS PUBLICS BILATERAUX OU MULTILATERAUX			
. UNION EUROPEENNE			
. A.I.F.	Transports Int. Aboki Ngoma	14000	
. AFRICALIA (Belgique)			
FONDS PUBLICS DE VOTRE PAYS	Visas artistes Aboki Ngo	1829.35	
AUTRES AIDES			
. MECENAT			
. SPONSOR			
. COMPAGNIE	Administration	1524.45	

Merci de renvoyer ces informations à Corinne Mester de Parajd, par télécopie au numéro : 01.53.69.32.40
En cas de problème vous pourrez la joindre sur sa ligne téléphonique : 01.53.69.83.60.

Fait à YAOUNDE, le 10.04.02

Signature

ASSOCIATION MEKA BP. 7064 YAOUNDE TEL 237.771055

1 bis, avenue [illegible] 75007 Paris / Téléphone (33-1) 53 69 83 00
Télécopie (33-1) 53 69 33 00 / http://www.afaa.asso.fr

SUIVI DES COMPAGNIES PRESENTEES AUX IV RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES DE L'AFRIQUE ET DE L'OCEAN INDIEN EN NOVEMBRE 2001

INZALO DANCE COMPAGNY
Afrique du Sud

Tournée en France du 3 février au 30 mars 2002

Eclatement de la compagnie en 2 compagnies INZALO dirigé par Moketsi Koena et Sello Pesa dance company

Sello Pesa Dance Company

Tournée en Afrique centrale à l'automne 2003

Tournée du plateau des lauréats de tana 2001 aux Etats Unis en février 2004 (12 représentations prévues)

Inzalo Dance Company

Présentation à la plate-forme de danse Africalia à Bruxelles du 12 au 15 mars 2003 / *sans Afaa*

Mise en œuvre d'une création avec la chorégraphe malgache gaby Saranouffi à l'automne 2002 qui sera présenté au festival dance umbrella à Johannesbourg en février 2003

RARY
Madagascar

Tournée en France et Espagne du 3 février au 5 avril 2002

Tournée en Europe en juin et juillet 2002 (Amsterdam, Berlin, Vienne, Stockholm) / *sans Afaa*

Résidence de création au grand bleu à Lille en novembre 2002

Tournée en Afrique de l'ouest en février/mars 2003

Présentation à la plate-forme de danse Africalia à Bruxelles du 12 au 15 mars 2003 / *sans Afaa*

Aide à la création AFAA de 3500 euros pour le prochain projet « Tongotra »

Résidence de création pour « Tongotra » du 23 juin au 22 juillet 2003 à l'OARA de Bordeaux

Tournée du plateau des lauréats de tana 2001 aux Etats Unis en février 2004 (12 représentations prévues)

KONGO BA TERIA
Burkina Faso

Tournée en France et Espagne du 3 février au 5 avril 2002

Présentation à la plate-forme de danse Africalia à Bruxelles du 12 au 15 mars 2003 / *sans Afaa*

Tournée du plateau des lauréats de tana 2001 aux Etats Unis en février 2004 (12 représentations prévues)

LES JEUNES TRETEAUX
Tchad

Participation du Chorégraphe au stage international de Germaine Acogny à Toubab Dialow de mars à juin 2002

Représentations au festival Mawasine de Rabat le 21 mai
Représentations aux Rencontres chorégraphiques internationales de Seine Saint Denis les 25 et 26 mai 2002

Représentations au Global Dance festival à Dusseldorf le 31 août 2002

Participation du chorégraphe à l'academie de l'interprète organisé par Bernardo Montet et Frederic Fisbach au Quartz de Brest en Novembre 2002 / *sans Afaa*

Audition à Paris au CND pour engager 2 danseurs français en vu de la prochaine création de la compagnie qui sera créée en septembre 2003 à N'jamena

Représentations au festival madrid en Danza en avril 2003

RAIZ DI POLON
Cap Vert

La compagnie est très soutenu par des partenaires comme dancad na Cidad au Portugal qui leur permet de circuler dans un réseau lusophone

Présentation à la plate-forme de danse Africalia à Bruxelles du 12 au 15 mars 2003 / *sans Afaa*

LA JEUNE COMPAGNIE MALIENNE
Mali

Représentations au festival du théâtre des réalités a Bamako du 14 au 18 décembre 2003 / *sans Afaa*

Représentations de 2 spectacles au SAREV à Marseille en février 2003 / *sans Afaa*

Représentations prévues à Paris au Musée Dapper en Mars/avril 2003 : *sans Afaa*

ANNEXE A9. Exemple de diffusion (suite)

COMPAGNIE PREMIER TEMPS
Senegal

Participation du chorégraphe au stage international de Germaine Acogny à Toubab Dialow de mars à juin 2002

Invitation du chorégraphe a l'Atelier du monde à Montpellier en juin/juillet 2002

LA COMPAGNIE ALAJOTA'S
Nigeria

Représentations au festival Dance meets Dance au Nigeria en février/mars 2003

LA COMPAGNIE NATIONAL DU MOZAMBIQUE
Mozambique

La chorégraphe et le directeur artistique en résidence en France à Paris pour un DESS danse de septembre 2002 à mars 2003

Représntations aux prochaines rencontres protographiques d'Arles en juillet 2003

SIWELA SONKE DANCE
Afrique du Sud

Participation a un projet « territoires et mouvements » avec la plasticienne Anne de Beaufort présenté au festival Dance umbrella de Johannesbourg en mars 2002 et au musée de Grenoble le13 décembre

Participation au festival Dance Umbrella de Johannesbourg en février 2003

ANNEXE A10. Exemple de diffusion

Circulation des œuvres produites lors des 4e Rencontres en Bamako 2002

Italie	Milan (Afritudine)	23/05 au 30/08/2002	K. Amadi Obi, O. Nkanga, A. Chraïbi Lamia Naji, R. Assubuji, A. Ben Chaâbane, D. Brazier, L. Chérinet, A.E. Essamba, T. Hadebe, P. Men, E. Perrier, Mohamed Romène, H. Waters, B.T.Mandamory Zineb Sedira, Hicham Benhoud, Jides Adeniyi Jones, Youssouf Sogodogo	19	100
Jerusalem	Jérusalem	15/05 au 15/07/2002	Abdou Fari Faye	1	32
France	Arles	06/07 au 25/08/2002	Zineb, Sedira	1	3
Pays-Bas	Amsterdam	17/09 au 24/10/2002	A. E. Essamba, Luis Basto Cedric Nunn, R. Rangel, K. Amdi Obi G. Hallett, D. Brazier, T. Hadebe	8	50
France	Biarritz	07/05 au 10/05/2002	Omar Daoud	1	15
France	Paris (FNAC)	10/09 au 28/10/2002	D. Barber, U.J. Iroha, Calvin Dondo Z. Sedira, A.E. Essamba, B.A.Betoté, L.Chérinet, T. Derrick, E. Perrier, O. Nkanga, Omar Daoud, Y. Obebunmi	12	91
Slovaquie	Bratislava	01/11 au 20/11/2002	Rui Assubuji, Bruno Boudjelal, Toyin Sofekun, Ymane Fakhir	4	20
France	Honfleur	25/05 au 09/06/2002	Hywell Waters	1	15
France	Marseille	13/05 au 27/07/2002	Youssouf Sogodogo	1	8
France	Buc	04 au 10/11/2002	D. Haron Kasco, David Brazier, Marie-Cécile Okito, B.Touré Mandemory	4	15
Brésil 30/07 à janv 2003	Rio Brasilia Récife Sao Paulo	01/08 au 11/09/2002 12/09 au 20/10/2002 01 au 30/11/2002 03/02 au 28/02/2002	Rui Assubuji, T. Derrick, A. Akinbodé, A. Charaïbi, N. Madaoui, J. Adeniyi-Jones, O.D. O. Ojeikere, D. Zonga, Simon Tshiamala, B.A.Betote, A.Fari Faye G. Hallett, T. Hadebe, D. Haron Kasco	13 13 13 13	100 100 100 100
Chine	Pingyao	20/09 au 10/10/2002	Ricardo Rangel	1	30
Burkina Faso	Ouagadougou Bobo Dioulasso	01 au 31/10/2002 01 au 31/11/2002	Luis Basto, K.B.Khelifa,D.H.Kasco, B.A.Okoya, H. Benohoud, Lamia Naji,	8 8	40 40
Côte d'Ivoire	Abidjan	01 au 31/12/2002	E. Perrier, Bill Akwa Betoté	8	40
Belgique	Bruxelles	03 au 31/10/2002	Akinbiyi Akinbodé, Samuel Fosso, Otobong Nkanga, Lamia Naji, George Hallet, Uche J. Iroha, Ricardo Rangel	7	38
Mozambique	Maputo	13/10 au 13/11/2002	Calvin Dondo, Bruno Boudjelal, Anicet Labakh, Yemi Odebunmi, Abderrazzack Ben Chaabane Ymane Fakhir, Bill Akwa Betoté, Boubacar Touré Mandémory	8	40
France	Nîmes	19/11 au 04/12/2002	Boubacar Touré Mandémory	1	20
11 pays	**21 villes**	**45 photographes**			**997 photos**

NB : Les expositions ayant accueilli dans leur programmation uniquement les projections montrées à Bamako ne figurent pas sur ce tableau.

ANNEXE A10. Exemple de diffusion (suite)

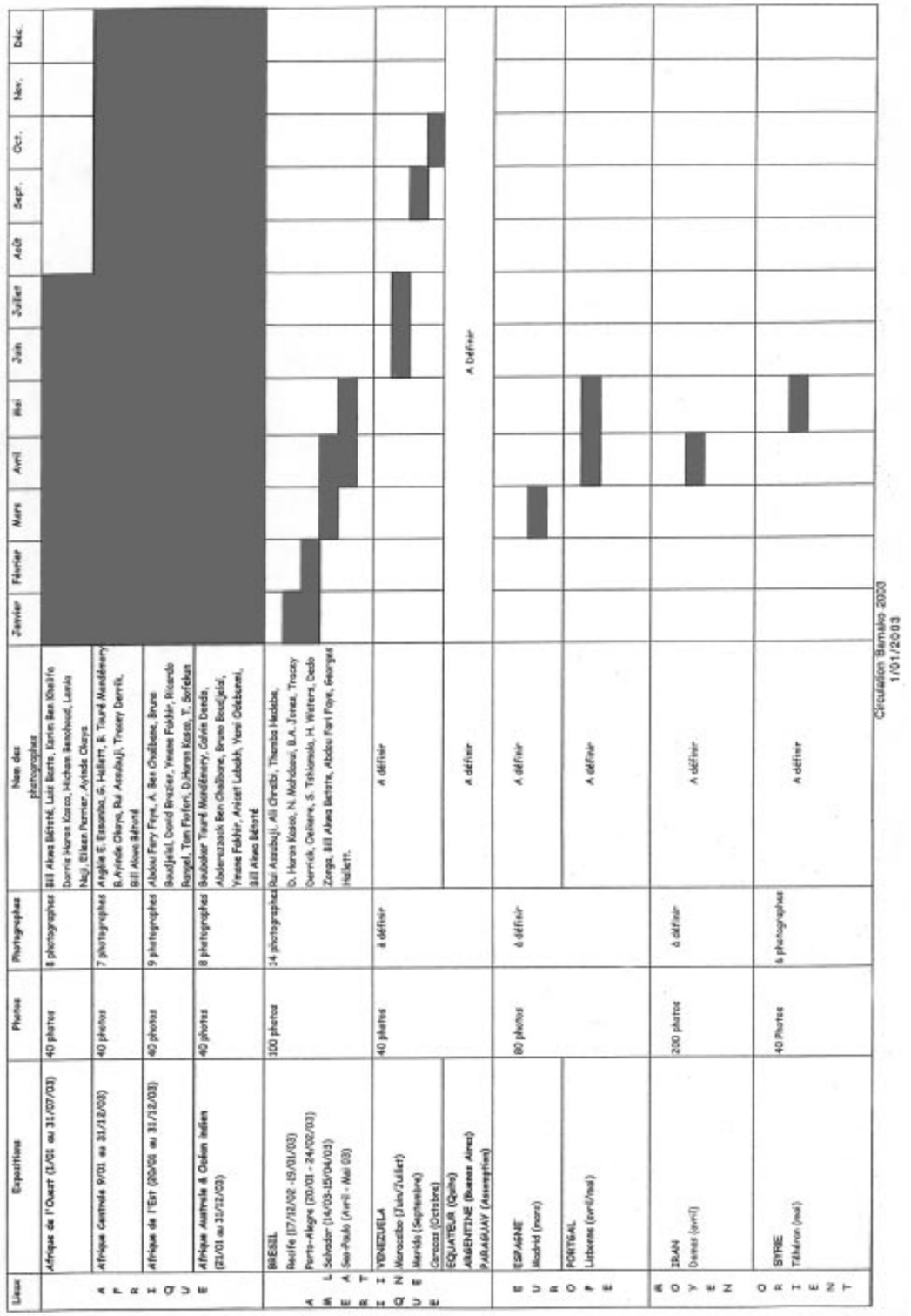

Lieux	Expositions	Photos	Photographes	Noms des photographes
AFRIQUE	Afrique de l'Ouest (1/01 au 31/07/03)	40 photos	8 photographes	Bill Alves Bétoté, Lutz Bastin, Karim Ben Khelifa Dorris Haron Kiaso, Hicham Benohoud, Lamia Naji, Eliass Parmer, Ayinde Okoya
	Afrique Centrale 9/01 au 31/12/03)	40 photos	7 photographes	Angèle E. Etoundi, G. Hilbert, B. Touré Mandémory B.Ayinde Okoya, Rui Azzabuji, Tracey Derrick, Bill Alves Bétoté
	Afrique de l'Est (20/06 au 31/12/03)	40 photos	9 photographes	Abdou Fary Faye, A. Ben Chalbane, Bruno Boudjelal, David Brazier, Yvane Fokkir, Ricardo Rangel, Tom Fiefort, D.Haron Kiaso, T. Sofeken
	Afrique Australe & Océan indien (21/01 au 31/12/03)	40 photos	8 photographes	Boubakar Touré Mandémory, Cédric Dondo, Abderrazak Ben Chalbane, Bruno Boudjelal, Yvane Fokkir, Ariset Lobokh, Yossi Odebunmi, Bill Alves Bétoté
AMERIQUE LATINE	BRESIL Recife (17/12/02 - 19/01/03) Porto-Alegre (20/01 - 24/02/03) Salvador (14/03-15/04/03) Sao-Paulo (Avril - Mai 03)	100 photos	14 photographes	Rui Azzabuji, Ali Chraibi, Thembo Heckebe, D. Haron Kiaso, N. Mohdaui, B.A. Jones, Tracey Derrick, Oelkere, S. Tshlamolo, H. Walters, Cedo Zonga, Bill Alves Betoto, Abdou Fari Faye, Georges Hallett.
	VENEZUELA Maracaibo (Juin/Juillet) Merida (Septembre) Caracas (Octobre)	40 photos	8 définir	A définir
	EQUATEUR (Quito) ARGENTINE (Buenos Aires) PARAGUAY (Assomption)			A définir
EUROPE	ESPAGNE Madrid (mars)	80 photos	6 définir	A définir
	PORTUGAL Lisbonne (avril/mai)			A définir
MOYEN ORIENT	IRAN Damas (avril)	200 photos	6 définir	A définir
	SYRIE Téhéran (mai)	40 Photos	6 photographes	A définir

Circulation Bamako 2003
1/01/2003

ANNEXE A11. la Zone de Solidarité Prioritaire

La Zone de solidarité prioritaire (ZSP) dont les contours peuvent évoluer sur décision du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a été déterminée lors de la demière réunion de cette instance le 14 février 2002. Elle regroupe désormais les pays suivants :

Proche Orient :
Liban, Territoires autonomes palestiniens, Yémen (depuis le 14/02/02).

Afrique du Nord :
Algérie, Maroc, Tunisie.

Afrique sub-saharienne et Océan indien :
Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée-Equatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao-Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Léone, Soudan (depuis le 14/02/02), Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe.

Maurice et les Seychelles ne font plus partie à ce jour de la ZSP.

Péninsule indochinoise :
Cambodge, Laos, Viêtnam.

Caraïbes :
Cuba, Haïti, République Dominicaine.
Les Petites Antilles ne font plus partie à ce jour de la ZSP.

Amérique latine :
Surinam.

Pacifique :
Vanuatu.

Source : ministère des Affaires étrangères

ANNEXE A12. Aides à la création

• Nombre de projets « aides à la création » sur 2001.

Arts visuels
composante 2.....1
composante 3 .....-
composante 4.....4

Arts de la scène
composante 2.....7
composante 3 10
composante 4.....1 **Total des « aides à la création » sur l'année 2001 : 23**

• Nombre de projets « aides à la création » sur 2002.

Arts visuels
composante 2.....1
composante 3 .....-
composante 4.....4

Arts de la scène
composante 2.....3
composante 3.....5
composante 4.....6 **Total des « aides à la création » sur l'année 2002 : 19**
Total général sur les 2 années : 42 projets

Les aides à la création données dans le cadre de la composante 3 concernent :

1. les 10 compagnies de danse sélectionnées pour le Concours chorégraphique à Antananarivo. Chacune de ces 10 compagnies a bénéficié d'une aide à la création de 1 524 € pour se préparer.

2. Deux festivals (le FITHEB et le Festival du Théâtre des Réalités) ont obtenu chacun 2 aides à la création sur projets.

Les aides à la création données dans le cadre de la composante 4 concernent des projets d'échange formation débouchant sur une création (ces projets étaient à mi-chemin entre la composante 2 et la composante 4).

Source : AFAA - Programme Afrique en créations